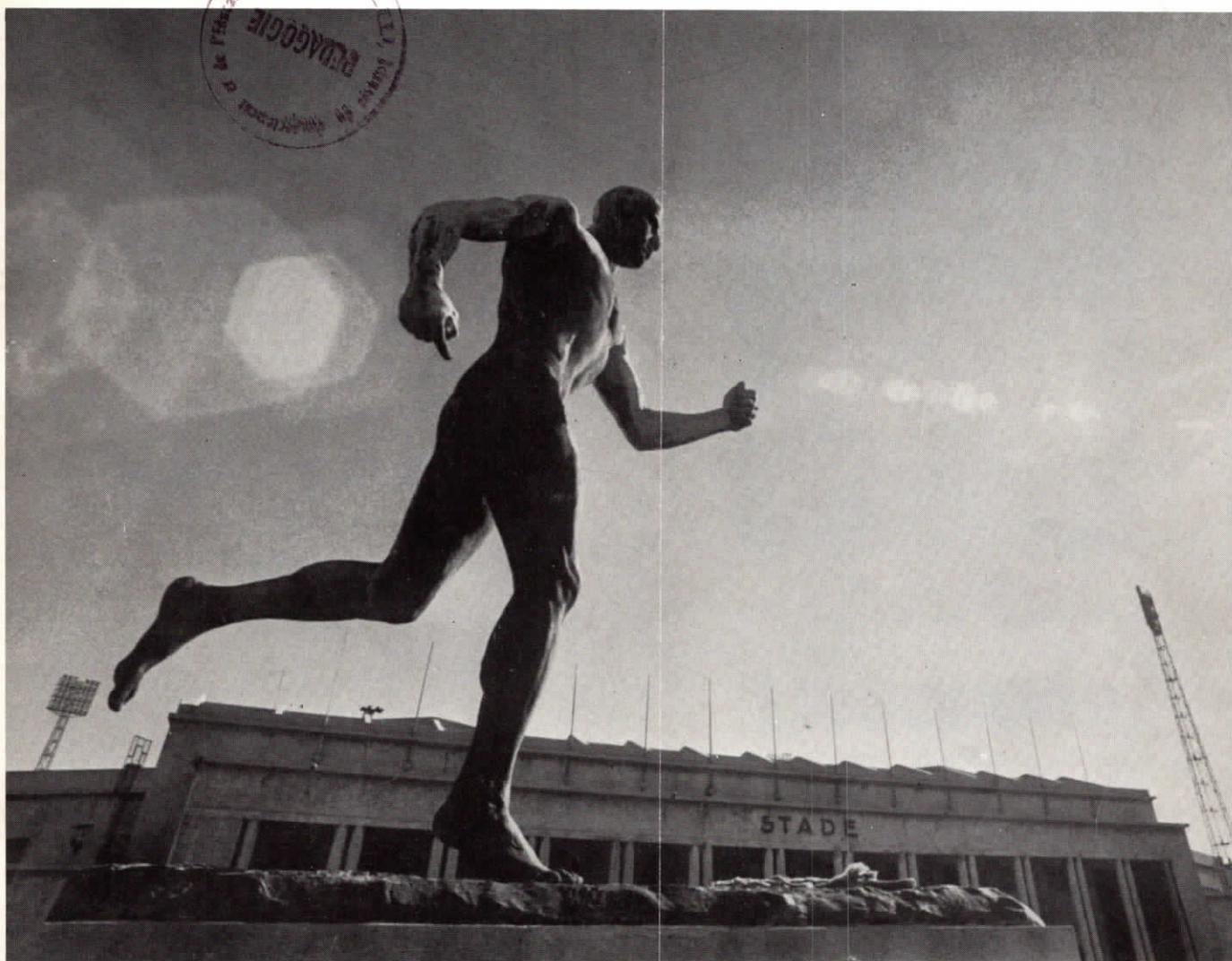


l'éducation

4 f

spécial sportifs et champions



■ la politique française du sport ■
les jeunes et le sport ■ pourquoi des
champions ■ Pierre de Coubertin et
l'olympisme ■ le présent et l'ave-
nir du sport n^{os} 284-285 ■ 3 juin 1976

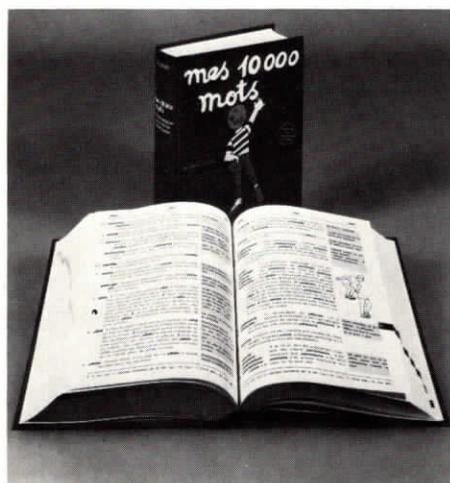
mes 10 000 mots

LE DICTIONNAIRE BORDAS pour l'école élémentaire du CE au CM

*un dictionnaire entièrement conçu
pour les moins de 12 ans*

nous vous en avons parlé

LE VOICI



vos collègues l'ont élu
avant même qu'IL ne paraisse
(plus de 20 000 réponses à notre questionnaire)

POURQUOI ?

- parce que, pour chaque sens de chaque mot, on part d'une phrase-exemple vivante et signifiante qui amorce une explication à la portée de l'enfant.
- parce que l'enfant se sent à l'aise dans un livre ami qui appartient à son univers.

1 volume, 800 pages, 400 dessins, format 13 x 18, cartonné sous couverture illustrée.

Prix de vente 35 F

Prix de lancement (jusqu'au 31-7-1976) 29 F

Pour obtenir un spécimen payant :

Bordas

RELATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES
37, rue Boulard - 75680 Paris CEDEX 14

ÉDITIONS ROUDIL

53, rue Saint-Jacques - 57005 PARIS

A. BAGROS,

Professeur de Lettres classiques

GRAMMAIRE FRANÇAISE STRUCTURALE

(collaboration : Lucienne FELIX,
agrégée de l'Université)

CLASSES de 3^e à TERMINALES

LES STRUCTURES

LES GRAMMEMES

SEMANTIQUE

LE STYLE 35 F

RAPPEL :

INITIATION A LA GRAMMAIRE

CLASSE DE 6^e 20 F

CLASSE DE 5^e 25 F

CLASSE DE 4^e 30 F

Catalogue sur demande H.B.

- 5 sur votre agenda
- 6 mots croisés - bridge
- 8 échecs

spécial sportifs et champions

- 12 la politique française du sport, entretien avec Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs

le sport et les jeunes

- 16 la colère des professeurs, entretien avec Marcel Berge, secrétaire général du Syndicat national de l'éducation physique
- 20 ce que répondent les jeunes, par Maurice Guillot
- 21 champions de demain : **Mâcon, aviron**, par Odile Cimetière ; **Talence, judo et handball**, par Elisabeth de Blasi
- 23 les fédérations scolaires, par Catherine Guigon
- 24 la loi du plus fort, par Jean-Pierre Vélis
- 28 une course d'obstacles universitaire, par Maurice Guillot
- 29 l'éducation du corps, réflexions d'un médecin sur le sport scolaire, par le docteur Guy Vermeil

le sport de haut niveau

- 32 grandeur et perversions du sport de haut niveau, par Georges Belbenoit
- 37 actualité de Pierre de Coubertin, par Yves-Pierre Boulongne
- 42 drôles de jeux... pour une ville, par Gilles Gougeon

le sport dans la vie

- 44 vive le « desport », par Pierre-Bernard Marquet
- 48 par l'image et par l'écrit : un cinéma ambigu, par Etienne Fuzellier ; une presse en bonne santé, par Catherine Guigon
- 50 vers le sport pour tous, par Amadou Mhatar M'Bow, directeur général de l'Unesco

à l'ordre de la semaine

- 51 réforme : un pas en arrière ; SNES : les « Etats généraux » ; PEEP : renouveau et émancipation ; CNAL : nouvel élan ; problèmes à l'Unesco
- 53 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

photos - couverture : Dejardin/Rapho ; p. 11 : Erling Mandelmann/Rapho, Gerry Granham/Rapho ; p. 20 : A. Munoz de Pablos ; p. 24, 25 et 26 : Léon-Claude Vénézia ; p. 29 : Jean Pottier/Rapho ; p. 33 : Pierre Michaud/Rapho ; p. 34 : Gerry Granham/Rapho ; p. 37 et 39 : Roger-Viollet ; p. 41 : Jean Pottier/Rapho ; p. 42-43 : RIO ; p. 44-45 : Roger-Viollet ; p. 46 et 47 : Harlingue-Viollet.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n^o : 2,50 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F

CCP 31-680-34 (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.



CIRCUITS- DÉCOUVERTE

AFRIQUE NOIRE 3 semaines

Départs avion de Paris - Bordeaux en juillet-août

- SENEGAL - Rencontre avec la Casamance .. 2 990 F
- COTE-D'IVOIRE - Tam-tam en Côte-d'Ivoire .. 3 620 F
- RANDONNÉE OUEST AFRICAINE :
Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali et Niger 4 250 F
- NIGER - Pirogues sur le Niger 3 150 F
- NIGER - Meharée dans l'Air 3 850 F
- NIGER - Du pays Peul au pays Touareg 3 550 F

GRÈCE

AVION de PARIS et TOULOUSE
chaque dimanche jusqu'au 26 septembre.

Toutes les formules sont possibles :

- CIRCUIT COMPLET avec CROISIÈRE. 15 j .. 3 700 F
- SEJOUR (1 sem.) + croisière (1 sem.). 15 j .. 2 340 F
- SEJOUR BORD DE MER. Excursions facult. 15 j 1 700 F
- CROISIÈRE ILES GRECQUES et TURQUIE. 8 j 2 100 F

- GRAND TOUR DES CANARIES (4 îles). 14 j .. 2 650 F
- CIRCUIT TUNISIE - OASIS du SUD + séjour.
15 j 1 840 F
- EGYPTE - TUNISIE - BALEARES - SICILE - TURQUIE -
JAPON - CANADA/U.S.A. - U.R.S.S. - ESPAGNE.

Documentation détaillée sur demande adressée à :

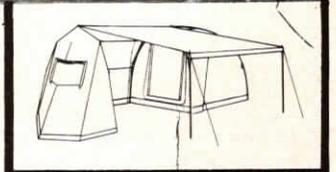
VOYAGES CULTURELS FRAM

12, rue Rabelais, 46004 CAHORS - Tél. : (65) 35-15-28
Licence Etat 190 A

L'INÉGALABLE TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO" MONTAGE COMPLET 3 MINUTES ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS PRATIQUE IDÉALE POUR ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

meublier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

stages

■ **La Fédération du cinéma éducatif organise trois stages : du 5 au 10 juillet**, au Centre Renault à Saint-Pierre-lès-Nemours, réalisation d'un film non professionnel en 16 mm 1^{er} degré ; **du 6 au 11 septembre**, sonorisation d'un film non professionnel en 16 mm ; **du 26 au 31 décembre**, réalisation de montages culturels. Ces stages donnent droit, pour les Capasiens, à l'unité de valeur « Moyen d'expression autre que l'expression écrite ». Ils auront lieu à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. Pour tous renseignements : Fédération du cinéma éducatif, 27, rue de Poissy, 75005 Paris. Tél. : 633-80-34.

exposition

■ **SOS-Baleines au Marineland d'Antibes**, du 2 au 30 juin. Cette exposition présentée par le Projet Jonah, association internationale pour la protection des cétacés, donnera toutes informations sur les différentes races de cétacés, la pollution et ses ravages parmi les troupeaux, la chasse à la baleine depuis les baleiniers artisanaux jusqu'aux navires-usines (qui détruisent chaque année 35 000 de ces animaux). Le Projet Jonah présentera des centaines de photos, mille dessins d'enfants et de très nombreux objets baleiniers. Il relatera ses campagnes, ses expéditions, ses résultats, et la manière dont peuvent l'aider tous ceux qui sont concernés par la sauvegarde de la mer. Pour tous renseignements : Rémi Parmentier, Projet Jonah, 21, Hameau Boileau, 75016 Paris (tél. : 261-27-90) ; ou Marion Mercure, Marineland, 64, rue Pasteur, 94800 Villejuif (tél. : 726-33-04).

musique

■ **II^e Rencontres musicales des enseignants** au Centre musical de Vaison-la-Romaine du 1^{er} au 8 juillet. Organisées par le Centre français de pédagogie musicale, ces rencontres ont pour thème « la formation musicale des maîtres ». Chaque jour des ateliers de travail permettront à chacun de trouver le lieu de rencontre qui l'intéresse : direction chorale, travail vocal, harmonie, langage musical, répertoire (tous niveaux). L'Orchestre des jeunes du Conservatoire de Lyon participera à ces Rencontres. Pour tous renseignements : Centre français de pédagogie musicale, 8, rue de la Bourse, 69002 Lyon. Tél. : (78) 27-35-77.

■ **Atelier de musique ancienne**, organisé à Moulins par le service culturel de la Ligue de l'enseignement, du 1^{er} au 9 juillet. Quatre ateliers sont prévus : flûte à bec (initiation et perfectionnement), guitare, viole de gambe, épinette et clavecin. En veillée, chant choral. Droit d'inscription : 650 F. Pour tous renseignements : Service culturel, Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 544-38-71.

vacances-loisirs

■ **Safaris-photo de la Vanoise**, organisés par le club Images et connaissance de la montagne. Ces stages, d'une durée de six jours, ont lieu de juin à septembre. Deux safaris consécutifs procurent le programme le plus complet permettant aux participants de s'initier, avec un entraînement progressif, à toutes les formes de safaris-photo, y compris la chasse photographique des chamois et bouquetins. L'hébergement se fait en hôtel deux ou trois étoiles. Pour tous renseignements complémentaires : club Images et connaissances de la montagne, B.P. 47, 73150 Val d'Isère. Tél. : (79) 06000-03.

■ **Randonnée moto-photo pour jeunes en Poitou-Charentes**, sur les chemins de Compostelle, à la recherche des monuments et sites romans. Du 21 juin au 1^{er} juillet pour jeunes de 18 à 30 ans. Des prises de vues photographiques avec développement immédiat se terminant par une exposition en fin de session seront proposées aux stagiaires. Une approche des réalités touristiques de la région sera également tentée. Participation aux frais : 240 F. Les stagiaires parcourant une distance de plus de 100 km pour participer à ce stage auront leurs frais de transport remboursés à 50 % sur la base des tarifs 2^e classe SNCF. Pour tous les déplacements en cours de stage, l'essence sera remboursée. Renseignements : Délégation régionale Jeunesse et Sports, 49, place Charles-de-Gaulle, 86020 Poitiers. Tél. : 88-04-09 ou 88-20-81 ou 41-41-68.

■ **Circuits pédestres de trois semaines en Corse**, pour les jeunes de treize à dix-sept ans, en juillet ou en août : quinze jours de découverte de l'Incidine ou de l'Ospedale suivis d'une semaine de sports nautiques à Porto Vecchio ; départ par avion de Lyon-Satolas. Pendant trois semaines également, **cyclo-tourisme dans les Cévennes**. Pour tous renseignements sur ces voyages : Francs

et Franches-Camarades, 99, rue du Merlo, 69600 Oullins (tél. : 51-42-44) ou 87, rue de La Part-Dieu, 69003 Lyon (tél. : 62-94-53).

■ **L'association « Les argonautes » organise trois stages pour les adolescents et adolescentes de treize à seize ans**, durant les vacances d'été :

● **descente du Tarn en canoë**, du 2 au 24 juillet et du 2 au 24 août. Initiation les deux premiers jours sur le plan d'eau de Florac, la descente s'effectuant ensuite jusqu'à Millau par petites étapes, camping au bord de la rivière. Arrêts de un ou plusieurs jours selon les attraits touristiques et les besoins de repos des stagiaires (effectif limité à seize). Le camp sera encadré par une directrice économe, un moniteur de canoë-kayak, un maître nageur sauveteur, un animateur. Prix : 1 300 F tout compris.

● **Cornouailles à vélo**, du 1^{er} au 30 juillet. Départ en train jusqu'à Cherbourg, traversée Cherbourg-Plymouth en ferry-boat. Le trajet à vélo s'effectuera par petites étapes au long de la côte et comportera de nombreuses visites : anciennes mines d'étain, ateliers de poterie, fermes typiques, festivals folkloriques, jardins exotiques, musée océanographique de Penzance ; une journée de pêche en mer sur un chalutier est également prévue. Hébergement sous la tente (effectif limité à dix-huit stagiaires). Prix : 1 400 F.

Pour tous renseignements : Les argonautes, 74, rue du Maréchal-Leclerc, 60400 Noyon. Tél. : 444-09-32.

■ **Initiation aux techniques artisanales à Saint-Martin-de-Castillon**. Stages organisés par les Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants, du 4 au 14 juillet et du 1^{er} au 11 août. Les objectifs sont de faire découvrir par des visites et des entretiens avec les animateurs d'ateliers la renaissance d'activités artisanales en Haute-Provence ; de permettre aux participants de prendre contact avec les techniques du modelage de l'argile, de la peinture sur soie, du tissage sur cadre ou de la sculpture sur pierre ; d'exercer ainsi leur créativité et apprendre les moyens et les techniques de réalisation. Une partie de la journée sera consacrée au travail en atelier, l'autre aux excursions. Ce stage est ouvert aux jeunes à partir de dix-huit ans. Prix : 450 F, en pension complète, frais d'enseignement, excursions et assurance compris. Pour tous renseignements : Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants, 11, rue du

Fauconnier, 75004 Paris. Tél. : 277-85-85.

■ **Camps de vacances organisés cet été par le Centre Maurice-Herzog :**

● **camp voile**, du 10 au 24 juillet à Saint-Laurent de la Salanque (Pyrénées-Orientales); inscriptions : M. Pollet, 16, rue Montyon, Tourcoing. Tél. : 74-81-82.

● **camps montagne** à La Salle-les-Alpes (Hautes-Alpes) : filles de 14 à 16 ans du 9 au 25 juillet; filles de 16 à 18 ans du 27 juillet au 12 août; inscriptions : L. Vandooren, 47/10 rue Thiers, Tourcoing — garçons de 14 à 18 ans du 14 au 30 août; inscriptions : B. Vernier, 58 bis, rue des Duriez, 59420 Mouvaux. Tél. : 70-27-63.

● **base nature** à la maison forestière de Signy-l'Abbaye (Ardennes), séjours de une, deux ou trois semaines du 5 juillet au 13 septembre; activités : canoë-aviron, chantiers en forêt, découverte nature; inscriptions : M. François, 13, rue A. Desplanques, Tourcoing. Tél. : 74-24-66.

● **randonnée pédestre**, du 10 au 24 juillet, dans les Pyrénées, à partir de Lamalou-les-Bains; inscriptions : M. Sacre, 154, chaussée Denis-Papin, Tourcoing. Tél. : 94-74-97.

Pour tous ces camps, on peut également s'inscrire à la permanence du Centre Maurice-Herzog, 100, rue de Lille, Tourcoing. Tél. : 74-72-38 (de 14 à 17 heures chaque samedi).

■ **Camps d'été sur des thèmes scientifiques** pour les jeunes de 13 à 15 ans et de 15 à 18 ans organisés par la Fédération nationale des clubs scientifiques du palais de la Découverte, du 9 au 27 juillet et du 3 au 21 août. Ces camps, qui se tiendront dans une quinzaine de villages, auront pour thèmes : géologie, écologie, techniques aérospatiales, astronomie. Frais de participation : entre 1 100 et 1 200 F. Pour tous renseignements : FNCS, palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

■ **Stages nature en Chablais** dans un chalet situé à l'orée du village d'Abondance (Haute-Savoie), du 1^{er} au 15 août et du 15 au 29 août. Ils sont organisés par l'Association pour la découverte de la nature. A partir d'observations propres à la région et de contacts variés, des expériences pratiques sont réalisées, portant sur les relations entre le sol et la vie végétale, le fonctionnement des êtres vivants, la réalisation de croisements d'animaux et l'étude de leur descendance. Les stagiaires s'initient également à

l'astronomie. L'ensemble de ces observations permet d'acquérir les éléments indispensables à la discussion des thèmes abordés : la vie, la forêt, l'équilibre écologique, l'astronomie. Aucune connaissance scientifique préalable n'est nécessaire. Renseignements et inscriptions : Association pour la découverte de la nature, 4, rue Paul-Gervais, 75013 Paris.

■ **Dix-huit jours dans les Alpes.** L'association Camps de vacances en montagne accueille des jeunes de quatorze à dix-huit ans pour des séjours d'été en Haute-Savoie, à Vallorcine et Argentière, du 12 au 30 juillet et du 8 au 26 août. Chacun des dix chalets groupe environ trente jeunes et se trouve sous la responsabilité de quatre animateurs. Prix : 550 F; pour le voyage réduction de 50% sur les billets collectifs. Renseignements : Camps de vacances en montagne, 2, promenade Lachenal, 74000 Annecy.

■ **Le Centre de voyage de la jeunesse rurale (CVJR) organise des voyages** pour jeunes et adultes en France et à l'étranger. Cette association se donne comme but de permettre au maximum de personnes et en particulier aux plus défavorisées de quitter quelques jours les réalités de la vie quotidienne; de commencer à percevoir les réalités mondiales qui conditionnent leur vie; de donner une dimension internationale à l'activité ou aux luttes qu'ils mènent au sein de leurs organisations professionnelles, politiques, culturelles, syndicales, familiales et sociales; de vivre par le voyage une riche expérience de vie de groupe. Pour programme détaillé et renseignements complémentaires : CVJR, 40, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 526-18-00.

■ **L'association Voyage et tourisme universitaire** (service voyage de l'UNEF) propose des séjours et des circuits à l'étranger : au Portugal, à Troia, au bord de la mer, les activités nautiques et culturelles sont comprises dans le prix du séjour (excursions avec supplément); une semaine en résidence : 450 F, en camping : 300 F. Sont également proposés : des séjours en Bulgarie et en Turquie; en Irlande, des vacances en roulotte ou à bicyclette ou des séjours sportifs (voile ou équitation); des vols charters pour les Etats-Unis (aller et retour New York : 1 582 F) ainsi que des circuits-découverte de Cuba et du Mexique. Pour recevoir les programmes et pour tous renseignements : Voyage et tourisme universitaire, 1, rue de Provence, 75009 Paris.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Jacques Monod, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Collette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

● Périgord, mais. ind., 4 pers., juil., août, sept. Ecr. Pluvel, 24330 Milhac d'Auberoche.

● Hte-Savoie, Vallorcine, 1300 m, chalet conf. 7 pers., b. situé, juil. Ecr. Mme Haslé, imp. Pte Coudraie, 91190 Gif-sur-Yvette.

● Queyras, 4 pers., à partir 15 août. Ecr. Martin Simone, Pierregrosse, 05390 Molines-en-Queyras. Tél. (92) 45-83-43.

● 9 km Fréjus, carav. résid., camp. privé, pisc., tennis, juil. 1500 F. Ecr. Guesdon, 223, bd J.-Cartier, 35000 Rennes.

● 83-La Seyne-s/Mer, F2 meub. conf., juin à sept. Tél. (94) 94-47-45.

● Larédo, près 2 gdes plages sable + forêt, 4 p. tt conf., balcon, 4-5 pers. Tél. 969-47-63.

● Nice, 100 m mer, bel appt meub., gd conf., 3-4 pers., juin à oct., ms, quinz. ou sem. Tél. (76) 75-06-21.

● Larédo, Esp. Atl., bd mer, F3, 4-6 pers., 400-800 F/quinz. Ecr. Labat, château Mas, 32700 Lectoure.

● Marseillan-plage, carav. conf. s/terrain privé prox. plage, juin, août. Ecr. Lambert, éc., 26200 Les Tourrettes. Tél. 46-06-27 h. rep.

● Nice centre, port, calme, 2 p. conf., 3 pers., cuis., s. d'e., w.-c., 15-31 juil. 800, août 1200 F. Ecr. Candia, 5, r. Papon, 06300 Nice.

● Nice, prox. imm. lycée Parc Impérial, pdt année scol., gd appt meub. tt conf., 800 F/ms + charges. Ecr. Pintiaux, prof., 4, cité Chabrol, 63000 Clermont-Ferrand.

● Pays basque, Labastide, chalets tt conf., juil., Ecr. Bonnin, 66, Gde Rue, 61000 Alençon. Tél. (34) 26-14-18.

● Ariège, Montferrier, 600 m prox. monts d'Olmes, mais, camp. conf., jard., juil. ou août 1200 F. Tél. Ariège 01-13-22.

● 04-Pra-Loup, mini studio 4 pers., juil., août 900 F net/ms et congés hiver (ski). Ecr. Bouffard, bd Corse Résistante, 83500 La Seyne.

● 17-Marennes, 100 m pl., villa 2 ch. + 2 lits, juil., août 1600 F. Ecr. Raud Jean, éc. Pierrebrune, Laruscade, 33620 Cavignac.

● 73-Aillon-le-Jeune, 25 km Chambéry, Annecy, studio 36 m², tt conf., 5 pers., gde terr. ext., juil., sept., poss. sem., quinz. Ecr. Cailler, Epagny, 74330 La Balme-de-Sillingy. Tél. 57-37-73.

● Sud Esp., appt tt conf. s/mer, juil. Tél. M. Catry (56) 48-68-44 soir.

● Ht-Cannes, studio rez jard., 2 pers., calme, indép., juil. 1300, août 1400 F. Ecr. Queutelot, Luziades, ch. Collines, 06110 Le Cannet.

● OFFRONS, loc. juillet, mas rustique, pt village Hh-Var, air, soleil, calme, à famille contre notre garçon 13 ans (pension assurée), climat, éducateur et sportif souhaité. Tél. Paris 254-33-33.

● Nice, 2 p., calme, central, juil., août 1500 F. Ecr. Meus, 25, r. Dalmas, 06100 Nice.

● Ensgt, F5 gd conf., 6-7 pers., quart. très calme, près lac, 7 juil.-8 août. Ecr. Madelaine, 7, rue Auroure, 74000 Annecy.

● Vendée, bd mer, studio + patio 2-3 pers., tennis, pisc. grat., 15 au 30 août 800 F. Tél. (74) 85-16-40.

● Nice, 50 m plage, 3^e ét. asc., studio conf., cuis., bns, balc., TV, 2-3 pers., 15 août-15 sept. 900 F. Ecr. Lazarus, 1, rue Semailles, 57100 Elange-Thionville.

● Loue studio Nice, tt conf., couch. 2 pers. 1 enf., juil. ou éch. c/sim. hte mont. Ecr. Borg, éc. St-Sylvestre, 167, av. Cyrille-Besset, 06100 Nice.

● Les 2 Alpes, 1650 m, studio très conf. 38 m², 4 pers., juil., août, sept. Ecr. Charayre, CES Copernic, 71230 St-Vallier.

● Plage 10 km par autor., studio 3 pers., r.-de-ch. villa calme, juil. 650, août 700, sept. 500 F. Ecr. Aspas, LTE, 34060 Montpellier.

● Llansa Costa Brava, appt 2 ch., séj., ter. vue mer, pisc. grat., tt comp. juil., août 1750, juin, sept. 700 F. Ecr. Fort, éc., 14420 Soumont.

● Nice, 10 mn mer, studio meub. conf. nf, kitch., bns, balcon, juil., sept. 850 F mens. Ecr. Noël, 36, av. Bornala, 06200 Nice.

● Touraine, bd Loire, 6 km ouest Tours, villa nve 4 pers., jardin, août 1400 F. Ecr. Audin, rue Guillels, 37230 Fondettes.

● Perpignan, s/route mer, F3 tt conf., pr cple et 2 enf. Ecr. Mme Jacques, 2, rue Louis-David, 66000 Perpignan.

● Port Camargue, gd studio 3 pers., gd stand., TV, août 2^e quinz. Ecr. G. Piolet, 26, r. V.-Hugo, 30160 Bessèges. Tél. (66) 85-41-66.

● 01-Le Poizat, 950 m : 1^o F1 tt conf. 4 pers., juil., août ; 2^o F1-F2, juin, sept., sem. ou quinz. Ecr. Poncet, Le Poizat, 01130 Nantua.

● Carav. 4 pl. tte équ., ms ou quinz., prix mens. juil. 1000, août 1500. Ecr. Samzun, 13, r. de Nantes, 44400 Les Sorinières. Tél. (40) 54-71-55.

● Annecy, séj. 31 m², 1 ch., cuis., tt conf., 5 pers., balc., jard., 1^{er}-8 au 5-9. Ecr. Chemin, 61, av. Novel, 74000 Annecy. Tél. (50) 23-18-18.

● Pyr. orientales, alt. 700, ds grand parc, tennis, appts conf. équipés 4 pers., juin ou juillet, sept. Ecr. Chapus, 82, r. Kaddouz, 13012 Marseille.

● 85-Les Sables d'Olonne, mais. ind. tt conf., 4-5 pers., juin, juil. Ecr. Blanchard J., éc., 85480 St-Hilaire-le-Vouhis.

équipez vos élèves avec les CAHIERS DE VACANCES MAGNARD (avec concours)

- tous les concurrents récompensés
- REMISE de 20% pour votre école

CAHIERS DE VACANCES 1976

chaque cahier **5F**
 • équilibre jeux / révisions
 • vos élèves détendus, sûrs d'eux à la Rentrée.

___ N° 0 maternelles ___ N° 3 C.E.2
 ___ N° 1 C.P. ___ N° 4 C.M.1
 ___ N° 2 C.E.1 ___ N° 5 C.M.2
 Soit ___ cahiers à 4 F net

Total : _____
 Port en sus (voir cadre ci-dessous S.V.P.)

Corrigés destinés aux parents : (Prix : 7 F)

___ N° 1 ___ N° 2 ___ N° 3 ___ N° 4 ___ N° 5
 Soit ___ corrigés à 5,60 F net
 Total : _____

Port en sus (voir tableau ci-dessous S.V.P.)

COURS DE RÉVISION PRÉPARATION

- un recyclage sérieux, adapté à chaque cas, seulement si nécessaire.

Nouveauté 1976 (rédaction)

___ expression créative CM1 (9 F net)
 ___ expression créative CM2 (9 F net)
 ___ corrigé CM1 ___ corrigé CM2 (9 F net)
 ___ Grammaire/Orthographe (9,60 F net)
 ___ Calcul traditionnel (11,20 F net)

MATHÉMATIQUE CONTEMPORAINE

___ C.P. (5,60 F net) Cahiers de perfectionnement
 ___ C.E. (7,20 F net) avec corrigés
 ___ C.M. (11,20 F net)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1^{er} cycle

chaque : 7 F (soit 5,60 F net)
 ___ 6e ___ 5e ___ 4e ___ 3e
 Corrigés chaque : 7 F (soit 5,60 F net)
 ___ 6e ___ 5e ___ 4e ___ 3e

Pour tous les Cours de Révision, port en sus (voir tableau ci-dessous)

POCHETTE CRÉATIVITÉ CASTOR

1 album couleurs + 1 cahier : net 9 F + 1 F (pour la sauvegarde des castors en France).

CAMPAGNE MARGUERITE

• une occasion d'établir ou de développer vos bibliothèques de classe : 

4 livres Magnard-Jeunesse GRATUITS, pour 12 livres Magnard-Jeunesse achetés

demandez le **chèque-cadeau** campagne marguerite  (cochez la case)

COMMANDE transmise par :

M. _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Montant de la commande F

Frais d'envoi F

Total F

FRAIS D'ENVOI	
Pochette Créativité CASTOR : 2 F	
De 1 à 4 cahiers : 2,20 F	
De 5 à 8 cahiers : 3,00 F	
De 9 à 16 cahiers : 4,60 F	
De 17 à 34 cahiers : 6,80 F	
De 35 à 52 cahiers : 9,30 F	
De 53 à 67 cahiers : 11,70 F	
De 68 à 85 cahiers : 14,00 F	

Inclus en un chèque bancaire à l'ordre des Éditions Magnard, ou chèque postal au C.C.P. LA SOURCE 30.487.67.T.

Nom de mon libraire _____

à retourner aux ÉDITIONS MAGNARD
 122, boulevard Saint-Germain,
 75279 Paris Cédex 06 E.D.138

(Suite page 54.)

EDITIONS BORNEMANN

15, rue de Tournon
75006 PARIS

G. Thouvenot
**GYMNASTIQUE
SCOLAIRE
ET
JEUX COLLECTIFS**
10,00 F

E. Battista et M. Portes
**JEUX SPORTIFS
ET
SPORTS COLLECTIFS**
25,00 F

R. Castagnon
TOUT LE RUGBY
29,00 F

**TENNIS FACILE
AVEC
YVON PETRA**
23,00 F

J. Vives
L'ATHLETISME
Guide du jeune athlète
24,00 F

Courtier et Lafargue
**TENNIS DE TABLE
POUR TOUS**
13,00 F

J. Dufour
FOOTBALL MODERNE
23,00 F

Prière d'ajouter 12 %
pour frais d'envoi

C.C.P. 20852-18 Paris

mots croisés
par Pierre Dewever

bridge
par Pierre Tessereau

problème 225



Horizontalement. 1 - Etat d'alerte. 2 - Fleuve d'Irlande - Royaume d'Indochine. 3 - Ils valsent au bar du musette - Philosophe, précurseur de Descartes. 4 - Préposition - Bruit qui court - Saint des Pyrénées. 5 - Certains l'atteignent par la patience, d'autres en courant - Pour l'allonger, il faut le couper. 6 - Empereur déchu - Havre fréquenté par des vedettes. 7 - Sa fille est fugitive - Il permet d'associer le motif aux effets. 8 - Personnel - Feu vert - Personnel. 9 - Qui ne peut pas encore quitter la Chambre - Au salon, c'est du miel. 10 - Travaille à l'œil et pour des prunes - As du plongeur sans piscine. 11 - Tranche d'une manière définitive.

Verticalement. 1 - Personnes usant leur fond de pantalon, mais épargnant leurs semelles. 2 - Présentement, dans le passé - Pères des Satyres. 3 - Nombre imprécis d'indéfinitif - Un zig peut quitter son zinc en zigzag - La suite étouffée en trois lettres. 4 - Saint béarnais - Tel un goût précis ou exécration - Trop mûr. 5 - Service de table souvent piqué - Marteau à tête creuse. 6 - Galop exécuté sur l'aire - Grand du Canada - Proue de gondole. - Oncle à barbiche - Soustraction sans retenue - Véhicule aujourd'hui dépassé. 8 - Il peut émaner d'un état d'âme ou provoquer l'arrêt du cœur - Il baptisa le Messie. 9 - Capitale.

solution du problème 224

Horizontalement. 1 - Dragueur. 2 - Ceci - Tare. 3 - Us - Trouée. 4 - Ihs - Op. 5 - Saladiers. 6 - Ibis - Emu. 7 - Nippes - As. 8 - Il - Ir - Aie. 9 - Elargir. 10 - Rêves - Cap. 11 - Erès - Asie.

Verticalement. 1 - Cuisinière. 2 - Déshabiller. 3 - Rc - Slip - Ave. 4 - Ait - Aspires. 5 - Rod - Ergs. 6 - Utopies. 7 - Eau - Em - Arcs. 8 - Ure - Ruai - Ai. 9 - Réels - Serpe.

à la table

Avez-vous bien joué ? Reprenons la donne présentée dans le n° 282 dans la rubrique : à vous de jouer

♠	Dxx	♠	xxx
♥	xxx	♥	xx
♦	DVx	♦	R10xxxx
♣	V10xx	♣	Ax
♠	Axxxx	♠	Rx
♥	DV109	♥	ARxx
♦	Axxx	♦	—
♣	—	♣	RDxxxxx

Après les enchères : S : 1 ♣ —
O : Contre — N : 2 ♣ — E : 2 ♦ —
S : 4 ♣ — O : 4 ♦ — S : 5 ♣, Ouest entame ♦ A.

La solution qui fait chuter Sud est la suivante : Sud coupe, joue atout pris par Est qui revient d'un petit ♦. Sud se défausse, mais de quoi ?

— S'il défausse un petit ♠, Ouest ne manquera pas de faire ♠ A derrière le Roi asséché et, malgré la défausse d'un ♥ sur la ♠ D, Sud ne pourra pas éviter de donner encore un ♥ malgré l'espoir d'un squeeze de Ouest à ♠ et ♥. Malheureusement aucune communication n'est possible in fine vers le mort.

— S'il défausse un petit ♥, il suffira à Ouest de ne prendre à ♠ que le Roi pour éviter la défausse du deuxième petit ♥.

En résumé, on peut dire que le retour ♦ x à la troisième levée a squeezé Sud, dans le sens où il ne pouvait rien défausser. Si d'autre part ce coup de cartes paraît spectaculaire parce qu'il nous révèle l'excellente technique d'un joueur qui prévoit, dès le début, le squeeze final, il résulte aussi du raisonnement très simple consistant à dire : « Sud sait que j'ai le ♦ R, il a assez de rentrées au mort pour le prendre quand il le voudra et assurer une défausse. Donnons-lui cette défausse tout de suite pour avoir le temps de mieux estimer la répartition des ♠ et des ♥ et de savoir agir au mieux en conséquence.

solution du problème 62

Sud atteint le contrat de 6 ♥ après des enchères telles que : S : 2 ♣ — N : 2 ♠ — Est : 2 SA (appel à la meilleure mineure) — Sud : 6 ♥. Entame ♦ 3.

♠ V1098732	♠ AD5	♠ R64
♥ 32	♥ V85	♥ —
♦ 3	♦ V985	♦ AD764
♣ 732	♣ 1085	♣ RDV64
	♠ —	
	♥ ARD109764	
	♦ R102	
	♣ A9	

♠ V109873	♠ AD5	♠ R64
♥ 3	♥ V85	♥ —
♦ 1032	♦ V985	♦ AD764
♣ 732	♣ 1085	♣ RDV64
	♠ 2	
	♥ ARD1097642	
	♦ R	
	♣ A9	

1° Par quel stratagème Sud va-t-il essayer de le réussir ?

2° Permutons le ♠ 2 et le ♥ 2 de Ouest avec le ♦ 10 et le ♦ 2 de Sud et supposons toujours la même entame du ♦ 3 contre le chelem à ♥. Ouest aurait-il alors intérêt à demander 6 ♠ ?

Réponses. 1° Sud donne le ♦ R sur l'As. 2° Oui.

Justifications.

1° Comment Sud pourrait-il ne pas croire que le ♦ R est sec en le voyant tomber sur son As ? A priori certes l'entame du ♦ 3 pouvait le laisser dans l'ignorance de la répartition des ♦ en Ouest : ♦ 3 sec ou ♦ 32 ou même ♦ R (ou 10) 32 car, en ce qui concerne cette dernière répartition, Est avait enchéri en défense d'un 2 SA conventionnel demandant le choix entre ♣ et ♠. C'était aussi bien annoncer ♦ et ♣ et l'entame classique, avec trois cartes dans une couleur annoncée par le partenaire est la carte centrale.

Est ne supposant donc plus de ♦ à Sud ne peut pas revenir dans cette couleur, ni de sa Dame, ni sous sa Dame, pas plus que ♠ avec le Roi derrière AD, pas plus que ♥ où il est chicane. Il joue donc son ♣ R pris de l'As. Sud épuise les deux atouts de Ouest et joue ♦ du 9 comme s'il cherchait D 10 en Est. Ce dernier s'enferme dans son erreur initiale, il pense que le 10 est en face et laisse passer. Le ♦ 9 reste maître !

Le ♠ A suit pour défausser le ♦ 10, puis le ♦ V force la Dame coupée en libérant le ♦ 8 du mort où Sud remonte à l'atout pour défausser son ♣ perdant. Le chelem est réussi.

2° Cette fois, le ♦ R est vraiment sec et, comme ci-dessus, mais en toute vérité, Est ne peut revenir qu'à ♣. Sud n'a plus qu'à tirer tous ses atouts pour squeezer Est à la onzième levée entre ♠ et ♣ et réussir son chelem, sans stratagème.

Ouest a intérêt à jouer 6 ♠ qu'il ne chutera que de deux levées. La meilleure entame de Nord est ♦. Le mort prend de l'As et ne peut pas jouer atout que

Nord prendrait pour en rejouer deux fois et faire deux levées, dont une à ♥ après le ♣ A. Le mort joue alors ♣ R pris par Sud qui revient ♣. Atout du mort est maintenant possible pour ne pas donner à Sud la possibilité d'une coupe à ♣. Nord revient à ♣ pris du Valet et prend le retour atout pour « tuer » le mort en le faisant couper ♥. Mais Ouest ne donne plus d'autre levée que les trois déjà faites, car il coupe l'avant-dernier ♣ pour rentrer en main, tire le dernier atout et, rentrant au mort à ♦, défause son dernier ♦ sur le dernier ♣ pour deux levées de chute.

Les 6 ♠ ayant été évidemment contrés, Ouest perd cependant moins de points que lors des 6 ♥ précédents, quelles que soient les vulnérabilités. Son intérêt est donc de les demander.

Solution du problème 63

solution du problème 63

♠ 52	♠ DV1064	♠ AR97
♥ 962	♥ D84	♥ 75
♦ 10762	♦ R4	♦ AD5
♣ 10852	♣ A64	♣ D973
	♠ 83	
	♥ ARV103	
	♦ V983	
	♣ RV	

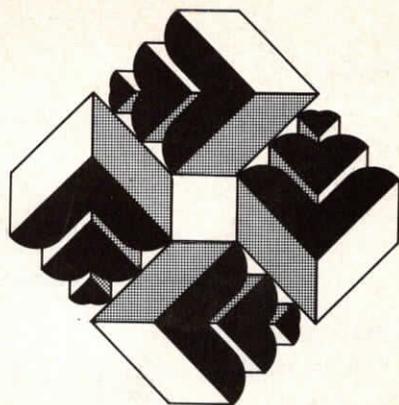
Sud joue 4 ♥ et Ouest entame le ♠ 5 pour As et Roi de Est qui renvoie ♠ 7. Le contrat est-il réussi ?

Réponse : Non.

Justifications :

Le ♠ 7 étant coupé gros, il semble que Sud puisse gagner en montant deux fois au mort, la première grâce au ♥ 8 prenant le 9 en impasse, pour faire l'impasse à la ♣ D, la seconde en tirant les deux derniers atouts de Ouest pour finir au mort et défausser trois ♦ sur ♠ DV et ♣ A.

Mais ce plan échoue parce que la seconde rentrée au mort disparaît, Ouest plaçant le ♥ 9 au départ du seul petit ♥ de Sud.



BOURRELIER EDUCATION

Le document et l'information : Leur rôle en éducation

sous la direction de
MARCEL SIRE

Maîtres et éducateurs du premier et du second degré, trouveront ici la démonstration qu'un travail efficace peut être mené en association avec les documentalistes.

Dans la même collection

PÉDAGOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

L. Porcher, P. Ferran et B. Blot

LE JEU POUR LE JEU

Joseph Leif et Lucien Brunelle

L'ÉDUCATION ESTHÉTIQUE

Luxe ou nécessité
sous la direction de Louis Porcher

L'ÉCOLE A LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE AUTORITÉ

par A.-M. et F. Imbert

L'INFORMATION - ÉDUCATION SEXUELLE

sous la direction de Pierre Hanry

LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL A DOMINANTE SCIENTIFIQUE

à l'école élémentaire
par Lucien Dulau

armand colin

échecs

par Jacques Négro arbitre national FFE

solutionnistes à vos pièces !

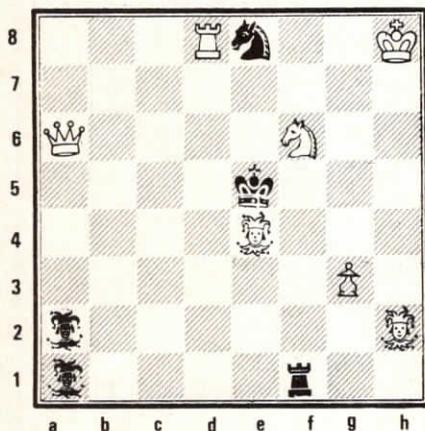
problème 16

G. Heatcote

2^e prix, Tidskrift for Schack

L'auteur est un des chefs de l'école anglaise du Good Companion. Le style de cette école se caractérise par une construction exemplaire, l'économie, la beauté des mats, l'originalité de la clé.

La clé, toujours elle, est surprenante ! Dans ce problème, chaque pièce blanche est exactement à sa place, et la position est harmonieuse.



Les blancs jouent et font mat en deux coups (7 + 5 pièces)

- 2 points pour la clé ;
- 1 point par variante.

Envoi des solutions à

Jacques Négro « Echecs »

Nice-Matin B.P. 242

06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 1^{er} juillet.

solution du problème 14

Clé : Rb3 !! (menace 2.Db4 mat) 2 points.

Variante : 1...Tb6 (Fou-joue?, Fxf2+, Fd4+) 2.Dxb6 (Cf-d3!, Cf3, Cc-d3) mat.

Total : 6 points.

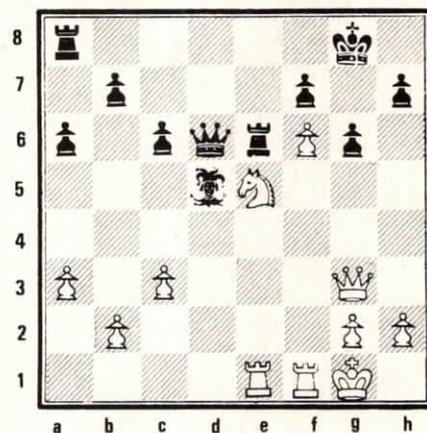
La qualité, la diversité et le nombre des variantes concourent à la valeur d'un problème ; mais celles-ci doivent correspondre à l'idée générale de l'auteur et ne pas avoir été ajoutées pour corser le problème.

l'art de conclure

diagramme 5

partie : Koljoc-Nikiforov
URSS, 1974

Les blancs jouent et gagnent



Une position compliquée. Les Noirs ont de superbes perspectives au centre, mais en raison de la faiblesse de leur aile Roi et surtout du pion «f7», le sacrifice du Cavalier mérite l'attention.

1.Cé5xf7! Rg8xf7

La seule défense acceptable. Si 1...Dxg3 2.Ch6+ ou 1...Dc5+ 2.Rh1 Txé1 3.Ch6+ gagne.

2.Té1xe6 Dd6xe6

2...Dxg3 ne vaut rien à cause de 3.Té7+! et si 2...Rxé6 3.Té1+ donne le gain aux Blancs.

3.Dg3-c7+ Rf7-é8 4.f6-f7+ Ré8-f8 5.Dc7-f4!

Menace 6.Dh6+ et gagne.

5...g6-g5 6.Df4-d4! Rf8-é7 7.Dd4-c5+ Aband.

Si 7...Dd6? 8.Dxd6+ Rxd6 9.f8:D1

Si 7...Rd7? 8.f8:C+ Txf8 9.Txf8, etc.

championnat de France 1976

finale régionale "minimes"

Blancs : J.-C. Pelayo (Nice)

Noirs : G. Miralles (Grasse)

1.b4?! Les théoriciens ne sont pas fixés sur la valeur de ce coup.

1.Cf6.

Les Noirs ont d'autres possibilités :

- 1.e5 2.Fb2 Fxb4 3.Fxe5 Cf6 4.c3 Fa4 5.é3 c5 6.Cf3 0-0 (Pachman-Bronstein) ;
- 1.f5 2.Fb2 Cf6 3.é3 é6 4.b5 d5 5.f4 c5 6.Cf3 Fé7 7.c4 0-0 (Zita-Bronstein) ;
- 1.d6 2.Fb2 e5 3.c4 Cf6 4.Cc3 Fé7 5.é3 0-0 6.Cf3 c5 (Lenner-Muller).

2. Fb2 é6 3. b5 d5 4.é3 g6 5.Cf3 Fg7 6.d4 b6 7.c4 Cb-d7 8.Cb-d2 Fb7 9.Tc1 dxç4. Les Blancs gagnent du terrain ce qui augmente les entraves de l'adversaire.

10.Fxc4 0-0 11.0-0 Té8 12. Tél c5 13.bxc e.p.

Fxc6. Les Blancs maintiennent une certaine pression sur la position de l'adversaire.

14.é4 Fb7 15.Db3 a6 16.Fd3 Ch5 17.Cç4 Ff8 18.Tç2 Cf4 19. Fçl Cxd3 20.Dxd3 Cç5! C'est sur l'aile Dame que les Noirs cherchent à contrebalancer l'initiative blanche. 20.Cç5 « coup libérateur » !

21.Dd1 Cxé4 22.Tb2 b5 23.Cé3 Cç3 24.Dd3 Tç8 25.Fd2 Fé4 26.Df1 Fxf3 27.gxf3 Dxd4 28.Fxç3 Dxç3. Le jeune Miralles conduit l'attaque magistralement.

29.Tb3 Df6 30.Cg4 Dé7 31.Dé2 Fg7 32.Rh1 Tç3 33.Txç3 Fxç3 34.Dé4 Fxé1 35.Dé5! Une belle pointe ! Menace 36.Ch6+ et 37.Dh8 mat.

35...Fç3 Un coup tranquille qui oblige les Noirs à abandonner peu après.

championnats de France des académies

finale nationale " lycées et CES "

Trois cent vingt-sept établissements scolaires, représentés chacun par une équipe de six joueurs, ont participé à ces championnats. La poule finale s'est déroulée à la MJC de Sarcelles.

catégorie lycées

- Gonesse : 3 points ;
- Toulouse : 2 points ;
- Besançon : 1 point ;
- Lyon : 0 point.

catégorie CES

- Nîmes : 2 points (11,5) ;
- Garges : 2 points (11) ;
- Castelnau : 1,5 point ;
- Lattes : 0,5 point.

Garges ne s'est incliné devant la forte coalition du Languedoc que dans l'ultime match.

30 livres paraissent chaque jour !

*vous les trouverez tous répertoriés et commentés
avec toutes les nouvelles du monde de l'édition,
trois fois par mois, dans*

Le bulletin du livre



BON pour recevoir un spécimen gratuit

M

Adresse

Abonnement un an (30 numéros)

France : 140 F Etranger : 190 F

LE BULLETIN DU LIVRE, 18 RUE DAUPHINE - 75006 PARIS



SÉJOURS LINGUISTIQUES VOYAGES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

ANGLETERRE - ECOSSE - IRLANDE - ALLEMAGNE
ESPAGNE - ITALIE - ETATS-UNIS

- Hébergement en famille sélectionnée, ou Université.
- Cours - Excursions - Activités sportives.
- Encadrement permanent et qualifié par des membres de l'enseignement.
- Formules individualisées.

VOYAGES ACCOMPAGNES depuis PARIS, LYON,
CLERMONT-FERRAND et GRANDES VILLES

Le CSLC (association de professeurs déclarée, agréée par le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général au Tourisme) organise, sur demande et à toute époque de l'année scolaire, des voyages de courte durée, en France et à l'étranger.

CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS
1, avenue Marx-Dormoy, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : (73) 93-58-68

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre documentation concernant :

- les séjours linguistiques (cocher la case)
• les voyages éducatifs et culturels correspondante)

M., Mme, Mlle

Profession

N° Rue

à Code postal

Stillitron

Publipanel

**appareil
d'auto-correction**



tout seul, en vacances,
votre enfant
peut progresser
en math ou en anglais

En option :
unités de travail
enregistrées
sur cassettes

mathématique anglais

5^e à 1^{re}

- Tests d'acquisition
- Exercices commentés
- Devoirs programmés avec questionnaires à choix multiples

6^e à 1^{re}

- Enrichissement du vocabulaire et des structures
- Conversation
- Expressions idiomatiques

Selon matière et niveau :
210 F à 295 F pour une série complète d'unités de travail
AUREL, 3 faubourg St-Honoré 75008 PARIS Tél. : 266 26-42



Documentation gratuite sur demande et sans engagement

ED

MATHEMATIQUE

ANGLAIS

Nom

Adresse

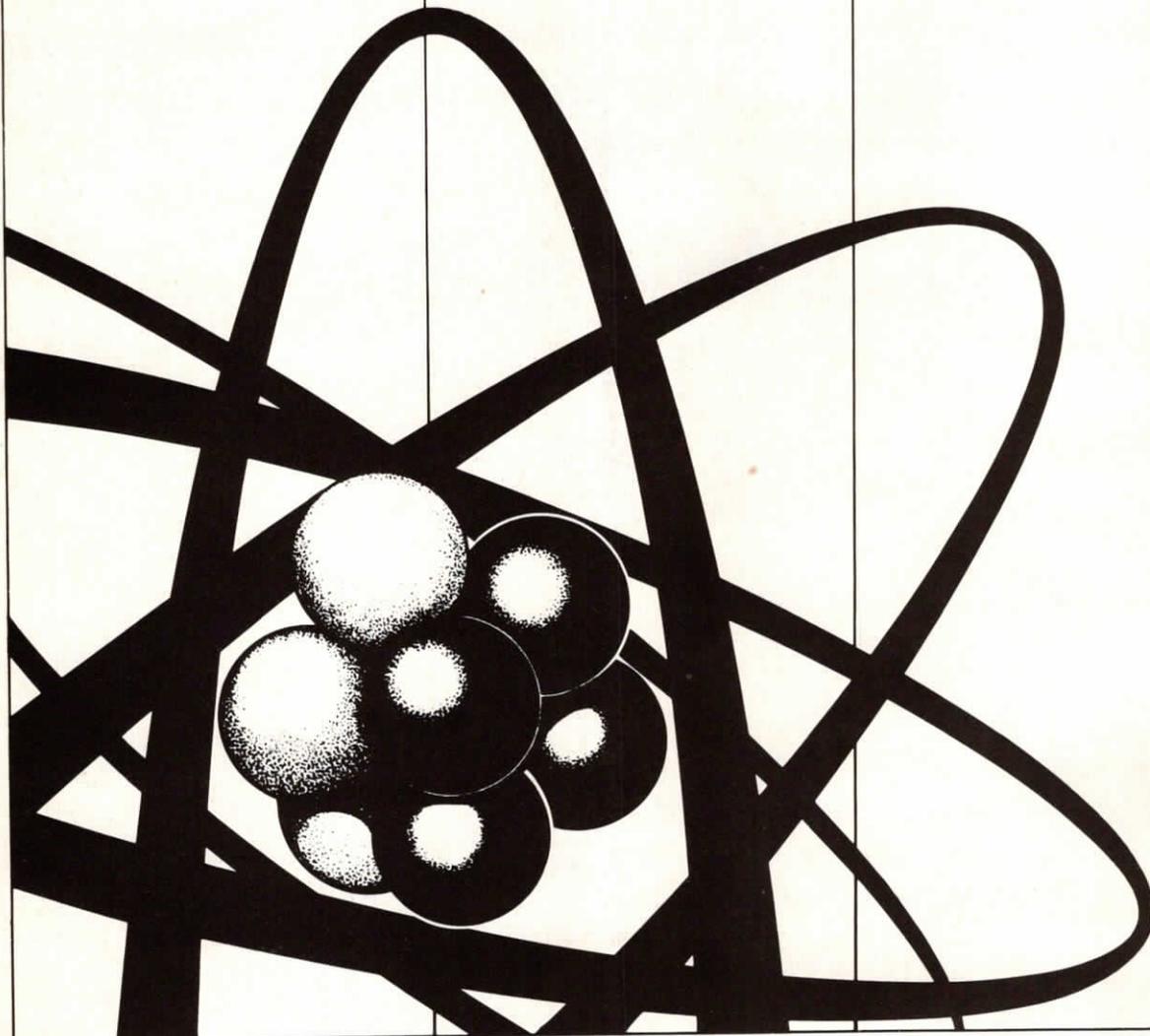
MATERIEL D'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE

Appareils scolaires
de démonstration

Appareils de
démonstration et de
travail pour
enseignants.

Appareils de mesure,
verrerie de laboratoire,
films, feuilles
de projection.

Tableaux
d'enseignement.



Les appareils scolaires de démonstration

permettent d'améliorer l'aspect expérimental de l'enseignement de la physique et favorisent l'effort de créativité des élèves. A partir des exigences de l'évolution technique et scientifique, notre enseignement de la physique combine les

matières de base classiques avec les domaines les plus modernes de la connaissance, tels que l'électronique, l'automatisation et la chimie. A partir d'un nombre limité d'éléments, notre gamme d'appareils scolaires pour l'enseignement de la physique permet de réaliser des quantités d'expériences en :

- mécanique

- étude des liquides et des gaz
- dynamique des fluides
- étude des ondes et acoustique
- thermodynamique
- optique
- électrotechnique
- physique nucléaire.

Tous nos appareils peuvent être complétés par des supports et par des appareils de mesure.

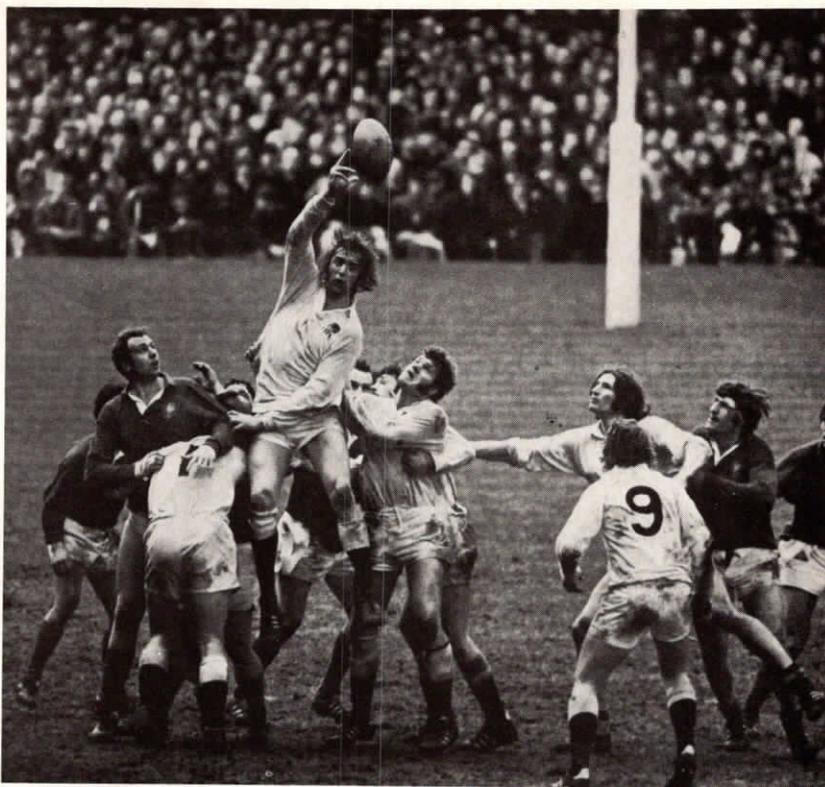
intermed - export - import

Volkseigener Außenhandelsbetrieb der
Deutschen Demokratischen Republik
DDR 102 Berlin, Schicklerstraße 5/7, P.O.B.17

Importateur :

COMPAGNIE GENERALE DE PHYSIQUE

48, boulevard de la Bastille
75012 Paris
Tél. : 344.12.34



spécial sportifs et champions

Pour la vingt et unième fois, le flambeau parti d'Olympie se rallumera cette année.

Pendant une quinzaine de jours Montréal sera ainsi la capitale mondiale du sport.

Depuis les treize nations que Pierre de Coubertin avait réunies à Athènes, en 1896, que de chemin parcouru, que de records battus, de performances et de participation ! Le sport est aujourd'hui entré, de gré ou de force, dans la vie de chacun de nous.

Il nous impose ses spectacles — souvent sans égaux — par tous les petits écrans, il soulève, pour et parfois contre lui, les passions les plus vives,

il s'est finalement introduit dans les programmes mêmes de l'éducation,

cent cinquante participants se sont récemment réunis à l'Unesco

pour la première conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires

responsables de l'éducation physique et du sport, sur le thème, précisément,

du « rôle de l'éducation physique et du sport dans la formation de la jeunesse »...

toutes raisons, s'il en était besoin, pour justifier ce numéro spécial de **l'éducation**.

Nous y avons donné d'abord la parole à Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la Jeunesse aux Sports et aux Loisirs, et initiateur d'une loi sur le développement du sport.

Nous avons écouté les professeurs d'éducation physique et sportive du second degré, nous avons aussi retenu la voix des jeunes, modestes pratiquants ou futurs champions ;

nous avons recueilli les réflexions d'un médecin, spécialiste de l'enfance ;

nous nous sommes interrogés sur les grandeur et perversions du sport de haut niveau,

sur ce qui demeure aujourd'hui de l'héritage de Pierre de Coubertin,

sur ce que la longue et complexe histoire du sport peut annoncer pour son avenir...

Que le départ soit ainsi donné pour une compétition, pacifique, à la réflexion sur le sport.

la politique française

● Monsieur le Ministre, pensez-vous que le sport se porte bien en France ?

On ne peut jamais considérer qu'on a atteint le maximum, mais mon analyse est optimiste. Le sport ne se porte pas mal. Et d'abord le sport d'élite, que je cite en premier parce qu'il joue un rôle incitateur. Les récents résultats en apportent la preuve dans beaucoup de disciplines. Personne n'envisageait que l'équipe de France de judo serait championne d'Europe et batte ceux qu'on nommait « intouchables », les Soviétiques. Personne ne pensait non plus que les gymnastes français, et notamment Boerio, seraient aussi brillants lors de la qualification pour les Jeux olympiques. En voile, notre équipe est sans doute une des toutes premières. En escrime également. Je me réjouis aussi qu'un club français de football soit arrivé en finale européenne. Je me réjouis encore des résultats de nos jeunes en natation. Et pourquoi ne pas citer Guy Drut, recordman du monde du 110 mètres haies ? Depuis Marcel Hansenne qui a détenu le record mondial du 1 000 mètres (qui n'est pas une spécialité olympique), c'est le premier Français détenteur d'un tel record. Et je ne saurais oublier que, dans des disciplines dont le caractère compétitif est différent, il en est de même : les cordées françaises, notamment dans les massifs himalayens, sont les meilleures du monde.

Le sport de masse, lui aussi, se porte bien. Regardez le phéno-

mène exceptionnel du ski de fond, le développement du cyclotourisme (11 600 000 bicyclettes en France), l'engouement pour la randonnée d'été (plus de 600 000 pratiquants), l'augmentation régulière du nombre de licenciés dans les soixante fédérations sportives unisports ou multisports.

Quant au sport à l'école, si des progrès restent à faire, il ne se porte pas mal non plus. Voyez par exemple le développement de l'ASSU, voyez le rôle complémentaire tenu par les centres d'animation sportive. Je suis très attaché à ce secteur dit du sport optionnel car c'est très tôt que le jeune d'âge scolaire veut pouvoir pratiquer un sport déterminé.

● On dit en général que tout part de l'école et en particulier le goût pour l'éducation physique et sportive. Or, dans l'enseignement élémentaire, le tiers temps stagne. Les instituteurs ne sont pas assez bien formés à cette discipline dans les écoles normales, le nombre de conseillers pédagogiques de circonscription reste en dessous des besoins.

C'est vrai que le goût du sport se prend dès le plus jeune âge et qu'il nous appartient d'utiliser au mieux les horaires d'éducation physique et sportive prévus dans le « tiers temps pédagogique ». Mais cette réforme touche des millions de jeunes et des milliers de maîtres et l'on ne peut la mettre en œuvre que progressivement. Ainsi, nous allons améliorer la

formation des instituteurs en ce qui concerne le sport. Cette discipline, au regard de la scolarité dans les écoles normales, doit être notée comme les disciplines intellectuelles : un temps important (jusqu'à sept heures par semaine ?) doit y être consacré. D'autre part les stages d'information ou de recyclage seront multipliés. Pour cela il nous faut accroître le nombre des conseillers pédagogiques de circonscription (qui sont actuellement au nombre de 800) et de département, qui sont les mieux à même d'aider les maîtres à s'adapter aux méthodes modernes de l'enseignement de l'éducation physique.

● Dans le second degré, il semble qu'on n'arrive pas encore à enrayer le déficit du nombre de professeurs d'éducation physique. Dans ces conditions, et compte tenu des effectifs, un réel travail éducatif est-il possible ? Peut-on parler d'amélioration ? Et que penser du dialogue de sourds entre le secrétariat d'Etat et les organisations syndicales ?

S'il y a un déficit (tous les ans, le nombre de professeurs et de professeurs-adjoints augmente, il a plus que doublé en dix ans) et je suis le premier à le reconnaître, je m'efforce, avec le ministre des Finances, de le combler. Dans les actions prioritaires du VII^e Plan, d'autre part, on a retenu nos propositions de créer 5 000 professeurs en cinq ans. Nous pourrions atteindre ainsi trois heures d'éducation physique et sportive dans

e du sport

entretien
avec
Pierre Mazeaud



secrétaire d'État
à la Jeunesse, aux
Sports et aux Loisirs

le premier cycle et deux dans le second, alors que nous en sommes actuellement à une moyenne de deux heures trente. Avec cet horaire, qui est celui de la quasi-totalité des pays, un réel travail éducatif est possible. D'autant plus que des compléments sont possibles dans le cadre des structures de sport optionnel dont nous avons parlé. L'éducation physique et sportive « générale » peut ainsi avoir des prolongements spécialisés.

Il faut aussi tenir compte, au-delà de la quantité, de la qualité de ces enseignants, formés en trois ou quatre ans et bien formés. Je ne manque pas de saluer ici leur grande qualité et leur compétence.

Quant à leurs organisations syndicales, il n'y a pas entre elles et le secrétaire d'État de dialogue de sourds ; mais je n'hésite pas, c'est vrai, à dénoncer leur attitude quand elles s'opposent à des mesures qui vont dans l'intérêt des élèves, comme par exemple celle d'effectuer des heures supplémentaires. Vous savez que, dans des pays comme l'Union soviétique ou l'Allemagne de l'Est, les maxima de service ne sont pas de dix-sept ou dix-neuf heures (plus les trois heures d'animation à l'ASSU) mais bien du double.

● **Mais pensez-vous utile de maintenir cette distinction entre ces deux corps d'enseignements d'éducation physique et sportive, qui n'ont ni la même formation ni les mêmes obligations de service ?**

Il est exact que les professeurs adjoints font une heure de plus que les professeurs et que leur formation comporte une année de moins, mais les syndicats ont toujours souhaité cette distinction. Et on peut imaginer que les professeurs soient amenés dans l'avenir à devenir en priorité les formateurs des futurs enseignants, dans les UER ou les CREPS. Dans la mesure où ces deux corps existent, il n'y a pas lieu de transformer l'un ou l'autre en corps d'extinction. Dans l'Éducation nationale aussi il existe des corps de recrutement différents à l'image des nôtres.

● **L'ASSU va être remplacée par une Union nationale du sport scolaire. Pourquoi ?**

C'est la loi sur le développement du sport qui l'a prévu, pour plusieurs raisons. L'ASSU était une association trop lourde (près de 870 000 licenciés) et il était bon de la faire éclater en deux associations, puisque les licenciés ne se ressemblent pas : les uns sont dans les lycées et les collèges, où le sport est obligatoire, les autres dans l'Université, où il ne l'est pas. D'autre part, en application de la loi d'orientation sur l'Université, je souhaitais que la structure universitaire jouisse d'une autonomie plus poussée. D'ailleurs le conseil d'administration de l'ASSU lui-même avait été partisan de cette scission.

● **Les sections sport-études obtien-**

nent un certain succès. A leur propos, vous avez dit au Sénat qu'elles étaient peut-être la préfiguration de la journée continue qui serait l'élément essentiel de la formation éducative dans notre pays. Qu'entendez-vous par là ?

Le but de ces sections sport-études est de permettre à des élèves de collèges et de lycées de pratiquer le sport de haut niveau tout en poursuivant les mêmes études que leurs camarades. Nous avons actuellement 150 sections et nous en prévoyons 250. Les résultats sportifs sont excellents. Les sections sont la pépinière de nos futures équipes nationales. En natation même, elles remportent les titres battant les records de France. Mais les réussites scolaires sont aussi importantes puisque le pourcentage de succès aux examens y est supérieur à la moyenne nationale.

Mais elles sont peut-être aussi une préfiguration de l'avenir, et de la journée mi-sport, mi-détente, mi-culture et mi-travail. Nous sommes un des pays où les horaires scolaires sont les plus lourds. Dans la mesure où ces sections sport-études réussiraient à prouver que les résultats scolaires ne souffrent pas d'un allègement des programmes et d'une intensification des activités « d'éveil », on pourrait penser à faire bénéficier d'un tel système les 4 300 000 jeunes scolaires, même s'ils ne pratiquent pas le sport de haut niveau. Mon souhait serait d'arriver à ce que tous

les jeunes Français aient la possibilité d'exercer le « mi-temps » culturel, sportif, de loisir ou de détente.

● **Les centres d'animation sportive remportent-ils le succès que vous en attendiez ?**

Les CAS sont une réponse au problème du sport optionnel. Ils constituent une des structures qui peuvent permettre aux jeunes, dans un pays de liberté, de choisir ce qu'ils veulent faire. Nous avons ouvert les cinémas aux jeunes, les maisons de la Culture... Nous leur avons accordé la majorité à dix-huit ans, et c'est tant mieux. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le sport ? Pourquoi vouloir imposer l'éducation physique et sportive ? Il y a bien des options dans les disciplines intellectuelles, pourquoi le sport n'en aurait-il pas ? Les CAS répondent précisément à ce principe, au même titre que l'ASSU, les clubs et les associations privés. Il faut que l'enfant ait la possibilité de choisir, bien sûr en fonction de ses prédispositions physiques et avec l'aide de ses parents. L'éducation physique et sportive de base doit aider au choix d'une spécialité.

● **Plutôt que de créer une Fédération nationale du sport universitaire, ne serait-il pas préférable de porter d'abord l'effort dans les enseignements primaire et secondaire pour mieux préparer des générations d'étudiants plus sportifs ?**

Vous voudriez que l'on sacrifie en quelque sorte une génération d'étudiants au profit des plus jeunes. Mais outre que ce serait moralement discutable, il faut bien voir que le problème ne se pose pas ainsi. Vous voudriez que je donne cinq heures d'éducation physique et sportive dans les établissements secondaires. Mais est-ce en imposant cinq heures d'éducation physique que l'on donnerait le mieux le goût du sport ? L'absentéisme des élèves, souvent signalé, n'en serait-il pas accru ? Trois heures dans le premier cycle et deux dans

le second paraissent suffisantes, cela correspond à ce qui se fait dans les principaux pays, et qui ont d'excellents résultats sportifs. D'autre part, la Fédération du sport universitaire n'exige pas de moyens comparables à ceux dont a besoin le sport scolaire, et la « plus value » ajoutée ne serait pas substantielle.

Enfin le sport universitaire, par les valeurs qui sont les siennes, notamment sur le plan de l'éthique sportive, doit être défendu.

● **Pourquoi la fusion entre l'INS et l'ENSEP ?**

Parce que, dans la plupart des pays, il existe un établissement unique. Les meilleurs professeurs d'éducation physique font à l'ENSEP des thèses de troisième cycle. A côté, nous avons l'INS où l'on forme les meilleurs champions, où se trouvent les meilleurs techniciens, les meilleurs entraîneurs, le meilleur milieu médical de recherche. Dans un établissement unique, les enseignants pourront tirer expérience de ces techniciens et de ces athlètes et réciproquement. J'ai d'ailleurs pris exemple sur l'Allemagne de l'Est et sur la Russie et je me félicite de cette fusion qui est acceptée aujourd'hui par tout le monde. Certains enseignants demandent à être des cadres et des techniciens et d'anciens athlètes peuvent le devenir aussi, même sans avoir passé leur baccalauréat ou les CAPEPS. Qui mieux que Michel Rousseau, je l'ai déjà dit, peut enseigner la natation ? Il n'est pas bachelier, bien sûr, mais il a été pendant quinze ans un des meilleurs nageurs du monde.

● **La loi sur le développement du sport prévoit aussi l'aménagement des horaires dans les entreprises et des recours éventuels au budget de la formation continue. Par quel moyen pensez-vous faire évoluer les entreprises dans ce sens, et surtout les petites et les moyennes ?**

Les entreprises sont en effet tenues d'accorder des diminutions

d'horaires pour les athlètes de haut niveau, et elles le font, en particulier dans les années olympiques, pour leur permettre de suivre des stages de huit, voire quinze jours. Le secrétariat d'Etat comble alors le manque à gagner par la création du Fonds national sportif.

Pour le sport pour tous, la loi ne peut que proposer des aménagements, mais toutes les entreprises, évidemment, n'ont pas les mêmes possibilités, surtout les petites. Ce n'est pas une obligation, seulement une incitation. D'ailleurs beaucoup d'entreprises font déjà, en accord avec les syndicats et le patronat, des expériences positives.

● **Le statut de l'athlète de haut niveau n'est-il pas seulement pour l'instant une série de mesures financières et matérielles plutôt qu'une réflexion à long terme sur leur insertion dans la société ?**

Ce statut a d'abord pour but de permettre aux athlètes de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles pendant la durée de leur compétition, cinq ans, voire dix au grand maximum, par le développement des sections sport-études dans les lycées, collèges et universités pour ceux qui poursuivent leurs études, par des réductions d'horaires dans leurs entreprises pour ceux qui sont dans la vie professionnelle. C'est un statut de dérogation, car nous considérons à peu près un millier d'athlètes comme étant de haut niveau, toutes disciplines confondues, et chacun est dans une situation particulière. Il n'y a donc pas de règle générale, il n'y a que des cas particuliers.

Ensuite, il y a l'avenir. La France a des obligations vis-à-vis de ses athlètes, il faut désormais que soit assuré l'avenir social des champions. Certes, ils ont pu eux-mêmes se forger leur avenir social, comme Alain Calmat par exemple, qui a fait des études de médecine tout en étant champion du monde, et bien d'autres d'ailleurs... Mais pour ceux qui n'ont pas pu se donner un métier, le sport peut offrir des débouchés ;

par exemple la possession d'un brevet d'Etat permet aux athlètes d'enseigner leur propre discipline et de devenir des techniciens : conseillers techniques départementaux auprès des fédérations, conseillers techniques régionaux, et surtout entraîneurs, voire directeurs techniques nationaux. C'est un débouché minimum ; d'autres procédures existent encore afin de ne pas laisser un seul athlète dans le besoin. En chiffre brut, l'aide financière de l'Etat à cet égard peut se chiffrer à environ 13 millions de francs.

● **Ces débouchés se trouvent-ils aussi bien dans le secteur public que dans le privé ?**

Bien sûr. Il est bien évident que je ne verrais pas ces athlètes enseigner dans les lycées et collèges, c'est le privilège des titulaires du professorat ou de la maîtrise d'éducation physique, mais le CAS, le club municipal des sports pourront bien employer un ancien champion comme entraîneur. J'aiderai financièrement ces clubs et ces collectivités locales qui les engageront. D'autre part, des bourses de formation ou de reconversion professionnelle seront accordées.

● **Mais les techniques sportives évoluent. Ne faut-il pas envisager, par suite, des recyclages pour ces brevetés d'Etat ?**

Nous le faisons déjà. Il y a périodiquement des stages d'entraîneurs, mais cela dépend des fédérations avant de dépendre du secrétariat d'Etat.

● **Envisagez-vous d'augmenter le « réservoir » d'athlètes de haut niveau ?**

Je vous ai dit que nous avons actuellement environ 1 000 athlètes qualifiés de haut niveau (sans parler des professionnels) pour les préparations olympiques de Montréal, et 1 200 pour ce que nous avons appelé l'horizon 80, c'est-à-dire les Jeux de

Moscou. Mais le secrétariat d'Etat, s'il peut définir une politique sportive, n'est pas seul. Il y a les fédérations, qui sont autonomes et jalouses de leur autonomie. Ce n'est pas moi qui peux dire, par exemple, que j'emmènerai trente ou quarante athlètes d'athlétisme à Montréal. C'est décidé en fonction des critères définis par les fédérations internationales et par la fédération interne.

● **Pensez-vous que ces chiffres soient un pourcentage suffisant pour la population française ?**

Il est à peu près celui de l'Angleterre, ou de l'Allemagne de l'Ouest, ou de l'Italie. Il y en a plus en Russie, qui est un pays de 250 millions d'habitants. Mais je remarque que la France est présente dans la quasi-totalité des disciplines et que, si les conditions des compétitions internationales ne limitaient pas le nombre de représentants par épreuve, l'on s'apercevrait que le niveau moyen de l'élite représentative française est très élevé.

● **Au cours du débat sur la loi de développement du sport, tous les parlementaires, favorables ou non à celle-ci, lui ont reproché de ne pas être assortie des moyens budgétaires suffisants. A votre arrivée au Secrétariat, vous envisagiez un budget équivalent à 1 % du budget global. Pensez-vous atteindre ce pourcentage et dans quel délai ?**

Evidemment, comme tous les ministres, je souhaiterais avoir un meilleur budget, mais je ne m'estime pas malheureux. L'essentiel pour moi, en fonction d'impératifs qui sont ceux d'une situation économique que nous connaissons tous, c'est d'utiliser au mieux les crédits dont je dispose. Bien sûr, j'ai dit que j'espérais voir le budget du Secrétariat passer de 0,75 à 1 % du budget de l'Etat. Mais il serait inexact de dire que l'Etat ne consacre que 0,75 % à la jeunesse et aux sports dans notre pays. Il faut ajouter les sommes importantes que le ministère de l'Education con-

sacre aussi aux jeunes (près de 25 %) et aussi d'autres ministères, ceux de la Défense nationale, de l'Agriculture, de la Justice, qui s'occupent aussi des jeunes et du sport.

● **Vous êtes, dites-vous, un ministre heureux et optimiste. Quels sont vos espoirs, sinon vos pronostics, pour Montréal ?**

Mon espoir, c'est de voir le plus grand nombre de Françaises et de Français en finale, en particulier en judo, en voile, en escrime (nous avons la meilleure équipe du monde de fleuret masculin). Bien sûr j'espère en athlétisme la médaille d'or de Guy Drut. Mais nous avons d'autres valeurs sûres, le 4 x 100, et les sauteurs en longueur, hauteur et perche et triple saut ; en natation aussi des finalistes sont possibles et, pourquoi pas, Morellon qui est sans doute un des meilleurs cyclistes sur piste du monde... La moisson ne sera pas étonnante, loin de là, mais elle confirmera la préfiguration de l'avenir et le réveil du sport français d'élite. En tout cas l'Etat a pris ses responsabilités vis-à-vis des athlètes de haut niveau, et je ne crois pas que l'on puisse dire que leur préparation ait été insuffisante.

● **Autrement dit Montréal c'est le marche-pied pour Moscou ?**

Oui, je prends le pari pour Moscou, car nous avons inauguré une véritable politique du sport. Nous sommes le seul pays au monde, après l'Allemagne de l'Est, à disposer d'un texte législatif. Nous avons conduit un vaste débat public destiné à sensibiliser l'opinion. Nous avons effectué un grand effort d'investissements, puisque nous sommes le pays d'Europe qui a le plus grand nombre de piscines et de pistes d'athlétisme, et qui est en passe également d'avoir le plus de salles omnisports couvertes. Ce qui prouve que le pays avance. Il est en train de gagner sa bataille du sport.

**Propos recueillis par
Pierre-Bernard Marquet**

la colère des professeurs

entretien avec Marcel Berge

secrétaire général du Syndicat national de l'éducation physique

● **En tant que pédagogue, quelles définitions et quelles finalités attribuez-vous d'une part à l'éducation physique, d'autre part à l'éducation sportive ?**

Je crois que votre question résulte de la confusion qui s'est établie depuis que l'on parle de la loi appelée « pour le développement de l'éducation physique et du sport » et qui a précisément introduit de façon publique cette différence entre éducation physique et éducation sportive.

Il y a déjà longtemps que l'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement, intègre les activités sportives comme moyens de l'éducation physique. Et j'en veux pour preuve les Instructions officielles destinées à l'ensemble des enseignants de l'éducation physique, qui ont été promulguées en 1967 et qui, de ce point de vue, marquent une étape nouvelle de la définition du contenu de notre enseignement et introduisent officiellement la dimension sportive dans l'enseignement de l'éducation physique.

L'éducation physique et sportive, qui constitue un tout indissociable, doit être appréhendée à notre époque avec une double finalité. D'abord, s'adressant à l'enfant en évolution depuis l'école élémentaire jusqu'à la fin de la scolarité, elle est le moyen de créer et de développer les capacités motrices et, partant, de contribuer de façon absolument indispensable à la formation de toute la personnalité de l'enfant, puisque la fonction motrice est une fonction du cerveau et qu'il n'y a pas de dissociation, comme on l'a cru et comme cela s'est traduit, finalement, dans

un enseignement cloisonné, entre une éducation qui intéresserait les facultés intellectuelles et une autre les facultés physiques. Et, en même temps, elle est une préparation de l'enfant à la pratique des activités physiques et sportives qui font maintenant partie de la vie sociale. Cette pratique entre dans le cadre général de la culture de notre époque ; elle se situe à différents niveaux, depuis le loisir sportif jusqu'au sport de haute performance.

● **Malgré les affirmations multiples comme quoi l'EPS est partie intégrante de l'éducation, elle demeure encore à part dans bien des cas. Comment la voyez-vous vraiment s'inscrire dans un processus d'enseignement ?**

Elle est d'abord à part parce que l'éducation physique, discipline d'enseignement à part entière, ne dépend pas du ministère de l'Éducation ; en dépit de tous les efforts des professeurs d'éducation physique qui sont des certifiés à part entière, et de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des enfants, elle dépend d'un secrétariat d'État qui est coupé aujourd'hui de l'Éducation nationale pour être rattaché à la « Qualité de la vie ».

Alors pourquoi ? C'est la question de fond. Parce que l'ensemble du système éducatif, dans la société telle que nous la vivons, ne fait pas sa place à une dimension qui est essentiellement culturelle. Indépendamment des déviations auxquelles telle forme de sport-spectacle peut donner lieu, il reste que, à notre époque, nous considérons que la réalisation de l'in-

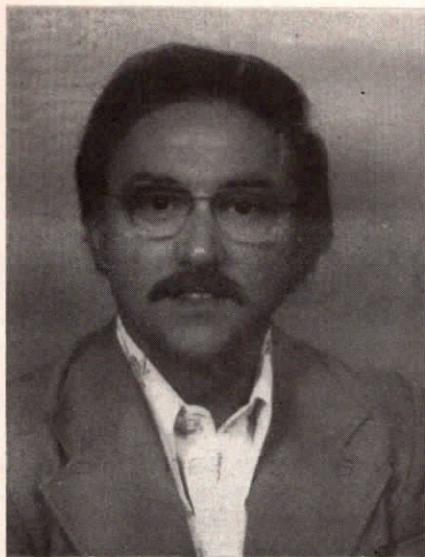
dividu, y compris au plan culturel, passe par la pratique des activités physiques et sportives.

L'éducation physique et sportive, pas plus que l'éducation musicale et artistique, n'a sa place de principe dans un système qui est étroitement tributaire des besoins de l'économie. Avec la loi Haby et ses décrets d'application qui sont actuellement en discussion, notamment sur le contenu des enseignements, nous voyons s'aggraver cette tendance.

Concernant l'intégration de l'EPS au processus d'enseignement, chaque fois que l'éducation physique et sportive a eu les moyens de son existence, telle qu'elle a été reconnue dans les textes, c'est-à-dire cinq heures, et les moyens financiers de son développement, c'est-à-dire les professeurs chargés de donner cet enseignement et les crédits d'enseignement, eh bien, elle s'est inscrite comme un élément fondamental du processus de l'enseignement et de l'éducation de l'enfant. C'est la politique du gouvernement, tant au niveau des structures (non intégration au ministère de l'Éducation) que des moyens (postes terriblement insuffisants et crédits dérisoires), qui contrarie, même à la limite empêche, cette intégration.

A propos de cette intégration, comment voyez-vous ses liens avec les autres disciplines, et quel est l'apport réciproque ?

Avec l'apport de l'éducation physique, l'équilibre global dans la formation sera déjà assuré. Nous en attendons un retentissement positif sur l'ensemble de l'enseignement.



Parallèlement, nous attendons un effort de transformation des autres disciplines qui vont quitter certains aspects traditionnels et dogmatiques et, d'une façon générale, il y a mouvement pour un enseignement actif, ouvert, enrichi de la pédagogie et de la culture moderne. Ce qui peut se faire en éducation physique, et là où ça fonctionne bien nous en avons la preuve, retentit directement sur le climat et l'organisation des classes dans d'autres disciplines.

Des recherches scientifiques ont montré, de façon irréfutable, combien les enfants qui bénéficient d'une véritable éducation motrice, disons physique et sportive, adaptée, réussissent mieux par exemple dans tel ou tel domaine de l'activité proprement intellectuelle. Par exemple, la compréhension par les enfants des mathématiques modernes est liée à la possibilité qu'a l'enfant de se situer à la fois dans l'espace et dans le temps.

● Que faut-il penser de la compétition ?

Il faut d'abord dire qu'il n'y a pas de modèle de compétition en soi. La compétition est une forme de relation interindividuelle ou intercollective dont le contenu est directement fonction du milieu social dans lequel elle s'exerce et des finalités implicites ou explicites qu'on lui donne. Pour être plus clair, la compétition ça peut être la loi de la jungle, ça peut être aussi l'organisation intelligente de l'émulation. Et là, il faut ajouter en plus que, dans le cas du sport, le rapport compétitif est inhérent à la nature du sport, que ce

soit la compétition directe dans les sports collectifs, ou même des sports dits individuels, dans lesquels on dit qu'il n'y a pas compétition. L'escalade en montagne, par exemple, contient l'organisation non seulement d'une émulation, mais la personne ou l'équipe a besoin de l'autre pour se dépasser.

La compétition, c'est une des formes de la dynamique du progrès dans l'activité physique et sportive. Evidemment, ce qu'on voit des matches de football, des matches de rugby à la télévision traumatise les éducateurs. On peut imaginer justement autre chose et l'organisation de cette compétition positive, avec le respect de l'autre et de cette émulation collective. L'éducation des joueurs, des supporters, du public en général, joue un rôle positif. Mais si nous avons une vision optimiste de l'évolution de cette question, c'est en raison de sa liaison avec les nécessaires transformations de la société elle-même. Tant que le profit sera le moteur de la société, le sport sera, directement ou indirectement, sous l'emprise des affairistes et la violence en découle.

● **Le déficit du nombre de professeurs d'EPS qui va croissant, et que vous dénoncez depuis longtemps, n'est sans doute pas la seule raison du dialogue « de sourds » qui s'est établi entre votre syndicat et le secrétariat d'Etat ?**

Il n'y a pas de dialogue « de sourds ». Notre organisation syndicale exprime des besoins sous la forme de revendications précises, mesurées, réalistes, dont personne ne conteste la légitimité. Face à ces revendications, l'autorité chargée de les satisfaire ne répond pas à côté, elle dit : « Je refuse de satisfaire ces besoins. » Voilà la réalité. Il y a en fait une opposition irréductible d'intérêts entre l'autorité de tutelle, le secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports qui ne donne pas les moyens de satisfaire les besoins, et une organisation syndicale qui exprime les besoins de la jeunesse scolarisée

et qui demande que ceux-ci, devenus d'ailleurs des droits puisqu'ils sont inscrits dans les programmes scolaires de l'enseignement public obligatoire, soient satisfaits.

L'horaire réglementaire reste fixé à cinq heures et cela, même la loi de M. Mazeaud ni même ses décrets d'application ne l'ont modifié. Nous avons démontré, de façon irréfutable, à partir des statistiques de l'Education nationale actualisées chaque année, que le nombre de professeurs par rapport au nombre de sections qui existent dans le premier et le second cycles du second degré établit la moyenne nationale à 2 heures 06, en tenant compte du personnel dépendant du ministère de l'Education. Avec les seuls personnels spécialisés du secrétariat d'Etat, nous descendons à 1 heure 56 hebdomadaire.

Pour aboutir à l'étape de trois heures, qui constitue un minimum sans lequel il n'est pas d'éducation physique et sportive véritable, il faut 9 000 postes de plus. Donc vous avez raison de souligner le déficit du nombre de professeurs. C'est la clé, c'est la chose essentielle sur laquelle portent toutes nos revendications et dont dépend tout le reste. Pour les cinq heures, il faut 26 000 postes. Et là, nous savons qu'il faudra des années et des années pour rattraper ce retard. Le SNEP a proposé, à plusieurs reprises, des plans de rattrapage.

Mais là où ce déficit du nombre des professeurs apparaît comme un véritable scandale c'est que, dans le même temps où l'on refuse de satisfaire les besoins, où ces deux heures en moyenne nationale recouvrent de grandes disparités (300 000 élèves, statistique de la fédération Lagarde, n'ont aucune heure d'éducation physique), les étudiants en éducation physique et sportive sont, chaque année, plus massivement refoulés des concours de recrutement.

Je vous passe les statistiques qui mettent en évidence la dégradation sur plusieurs années, mais l'année dernière nous avons 2 472 candidats au CAPEPS, il n'y a eu que 575 re-

crutés et 708 jeunes gens et jeunes filles, considérés parfaitement aptes par les jurys, se sont retrouvés sans emploi. On peut parler d'un véritable scandale ! Cette année, nous savons qu'il y a au moins 2 300 inscrits, ce qui représente, entre parenthèses, une relative diminution que s'explique par tous les efforts faits par le secrétariat d'Etat et le gouvernement pour décourager les jeunes gens et jeunes filles de s'inscrire dans cette filière puisqu'on refuse de les recruter alors que les besoins sont immenses. Eh bien, nous venons d'apprendre qu'il y aurait moins de 500 postes au concours !

Dans une discipline comme la nôtre il y a très peu de maîtres auxiliaires. Cependant, ces jours derniers, on vient de licencier des dizaines et des dizaines d'entre eux dans plusieurs académies, dont celles de la région parisienne. Ce refus du gouvernement et du secrétariat d'Etat de créer progressivement un nombre de professeurs, nous disons 3 000 par an, pour rattraper progressivement le retard, est décisif en ce qu'il met en cause à la fois l'éducation physique, donc l'intérêt des enfants et l'emploi, la possibilité pour tous ces jeunes gens et jeunes filles de devenir des professeurs d'éducation physique, quelle que soit leur valeur, en général très élevée.

Mais il y a d'autres raisons à l'opposition et à la grande colère des enseignants d'éducation physique, par exemple cette réduction de un milliard et demi d'anciens francs de crédits de paiement sur un budget qui représente les 7 millièmes du budget de l'Etat. Cela représente 6 % en moins pour les maigres crédits de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires. Et l'article 3 de la loi Mazeaud, dont on discute actuellement les décrets d'application, qui vise à permettre aux associations privées, aux clubs sportifs privés, d'intervenir dans l'éducation physique et sportive, programmée de façon obligatoire dans l'enseignement public ! Cela est absolument inadmis-

sible. C'est la privatisation d'une partie importante de l'enseignement public obligatoire. C'est le renoncement de l'Etat à ses obligations fondamentales.

● **Un récent sondage, établi par le secrétariat d'Etat, montre qu'une majorité de lycéens réclame une pratique du sport hors de l'école. Combattez-vous ce sport extra-scolaire ?**

Je crois qu'il faut d'abord lever un malentendu et faire une réserve sur l'interprétation donnée à ce sondage, qui contient d'ailleurs des choses très intéressantes. Les lycéens et collégiens constatent souvent que leur établissement n'est pas équipé comme il faudrait et, la plupart du temps, à la question de la pratique hors de l'école, ils font eux-mêmes la confusion entre des pratiques qu'ils souhaitent réaliser sur des équipements valables et qui, effectivement, pour l'instant se situent **en dehors des locaux scolaires** — ce qui n'implique pas « hors du cadre de l'institution scolaire ». A Paris, par exemple, l'éducation physique obligatoire se déroule pratiquement à 80 % sur des équipements extérieurs à l'école. Cela dit, il faut prendre en compte, dans cette réaction des lycéens, une certaine aspiration à des pratiques comme l'alpinisme, le nautisme, etc., qui sont liées plus directement au loisir.

Actuellement, nous pensons qu'il faut introduire dans l'institution scolaire des activités qui, pour l'instant, sont difficilement pratiquées, et favoriser le développement parallèle de l'activité volontaire dans le temps de loisirs. Il n'y aura pas de pratique sportive extra-scolaire dans le temps de loisirs s'il n'y a pas éducation physique et sportive fondamentale. La politique du secrétariat d'Etat, en quelque sorte, se sert de l'extra-scolaire actuel pour mieux liquider l'éducation physique scolaire. On doit assurer le développement de l'un et de l'autre et ne pas confondre l'un et l'autre, sinon cela se fait au détriment des deux.

● **Cette question bien sûr posait également, en sous-entendu, le problème de l'existence des centres d'animation sportive. Quelle est votre position à ce sujet ?**

Le CAS est une formule qui a pour but, essentiellement, de s'adapter à la pénurie budgétaire, et non pas, comme cela a été dit parfois, de répondre à un besoin de modernisation pédagogique. En fait, on aboutit à l'abandon de l'éducation physique et sportive intégrée au processus éducatif pour la remplacer par une activité de loisirs de basse qualité, qui serait accessoire, récréative et annexe de l'école. Les CAS actuellement subissent une certaine évolution du fait de leur échec généralisé dans la plupart des départements. On ne greffe pas impunément une structure artificielle à côté de l'école, il y a là le résultat d'une inadaptation, d'une inadéquation aux besoins et, en même temps, il faut le dire aussi, d'un refus des enseignants de mettre le doigt dans cet engrenage et ils ont raison.

● **Sans entrer dans les détails, pouvez-vous nous rappeler vos positions sur la loi Mazeaud ?**

Avec les principaux projets de décrets d'application de la loi Mazeaud, nous allons assister, si nous n'obtenons pas leur retrait et, à terme, l'abrogation de la loi, à une aggravation de la situation. En ce qui concerne le décret d'habilitation des clubs qui se traduira sous la forme d'une convention passée entre le club et le chef d'établissement qui resterait responsable des élèves pendant la durée de leur pratique dans ce club, je dois dire que nous sommes relativement optimistes quant aux possibilités d'empêcher son application — et ce, non pas dans un but d'entrave systématique à la mise en œuvre des dispositions de la loi, mais par défense même de l'intérêt des enfants, des professeurs, et je dirai de l'intérêt corporatif le plus fondamental et le mieux compris des

chefs d'établissement qui n'auraient, dans cette perspective, aucun moyen d'exercer leurs responsabilités. Optimistes, car rien ne pourra obliger un chef d'établissement à passer convention avec un club.

Un autre projet de décret concerne la fusion de l'ENSEPS et de l'INS en un nouvel INSEP. Cet établissement ne répondra ni aux besoins de l'éducation physique et sportive (recherche pédagogique notamment) ni aux besoins de la recherche et de l'entraînement au plus haut niveau de l'élite nationale, qui vont se trouver confondus dans cet établissement. Il n'était pas nécessaire que les choses se passent dans un même établissement pour assurer les liaisons. On pouvait très bien concevoir un INS rénové et doté de moyens, notamment de recherches scientifiques sur le sport de haute performance répondant aux besoins de l'élite, mais aussi aux besoins de la pratique de masse dans le domaine du sport volontaire. Et une Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive plus particulièrement centrée sur la recherche pédagogique dans le domaine de l'activité physique et sportive qui mette en relations, sous toutes les formes qui existent dans l'Université, leurs recherches respectives. Ajoutons pour terminer que ce projet traduit à travers les dispositions précises d'organisation et de fonctionnement de l'établissement nouveau la volonté du secrétariat d'Etat d'une autorité sans partage à travers son directeur qui est doté pratiquement de tous les pouvoirs sur le conseil d'administration.

Enfin, pour le projet de décret créant l'UNSS, la volonté du législateur est manifeste quant à son but de dénaturer l'ASSU. Ainsi du refus de considérer le sport scolaire volontaire comme le prolongement de l'EPS obligatoire pour l'assimiler à une pratique se substituant à l'EPS obligatoire (les élèves pratiquant à l'association sportive comme dans un club habilité se verraient ainsi, à la limite, dispensés d'EPS ! Nous sommes opposés à cette nouvelle

« union du sport scolaire » qui verra non pas les élèves participer de plus en plus, ce qui était une des caractéristiques originales de l'ASSU, mais entrainera au contraire une mainmise de plus en plus autoritaire du secrétaire d'Etat et des services extérieurs sur ce qui devrait être encore démocratisé par rapport à ce qu'était l'ASSU pour jouer pleinement son rôle éducatif.

D'autre part, la séparation du sport scolaire et du sport universitaire fait courir à ce dernier les plus graves dangers. Sous prétexte de laisser aux universités toute la possibilité d'organiser dans cette fédération la pratique sportive des étudiants, elle visera à mettre le sport universitaire encore davantage sous la coupe, non pas seulement des clubs universitaires, mais du sport civil et fera glisser la pratique sportive volontaire des étudiants vers l'élitisme.

● **Pour conclure, la nouvelle loi parle d'une meilleure formation des enseignants en EPS. En êtes-vous inquiets ou satisfaits ? Et pour quelles raisons ?**

Nous ne pouvons pas être inquiets de ce que représente pour nous l'aboutissement d'une revendication syndicale qui remonte à plusieurs années, c'est-à-dire l'intégration universitaire, la possibilité donnée désormais à tous ceux qui vont entreprendre des études sur le champ des sciences et techniques des activités physiques et sportives d'asseoir leur formation sur des bases scientifiques et de voir sanctionner cette formation par des diplômes universitaires nationaux.

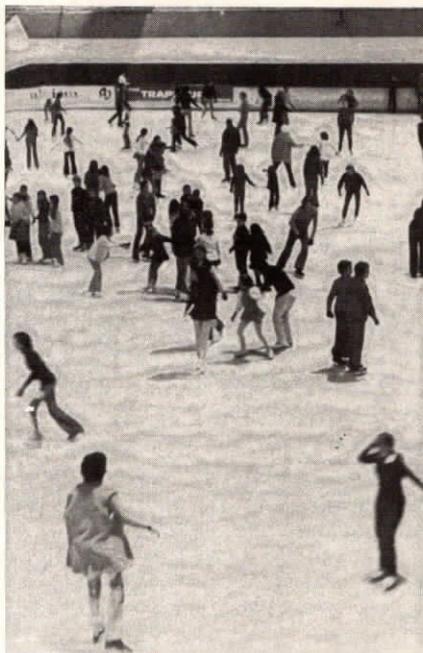
Mais par contre, nous sommes inquiets d'abord avec tous les autres enseignants du recul général que prévoient les dispositions de la loi Haby concernant la formation des maîtres. Nous nous battons pour qu'il y ait progrès c'est-à-dire prise en compte au niveau du développement scientifique et technique, de l'approfondissement de la connaissance scientifique dans la discipline qui doit être enseignée par

tel professeur, de la connaissance scientifique dans le domaine de l'enfant, de la didactique et de la pédagogie qui peuvent être intégrées sous la forme de l'enseignement scientifique, grâce au bénéfice des sciences humaines enseignées à l'Université dans la formation des enseignants.

En ce qui concerne l'EPS, par la volonté du secrétariat d'Etat existaient déjà deux formations : celle des professeurs et celle des maîtres d'éducation physique recrutés sur la base du BEPC et qui acquéraient un diplôme après deux années de formation dans des centres spécialisés. Cette formation a été transformée avec l'exigence du baccalauréat comme niveau minimum, ce qui est incontestablement positif. Mais là où les choses ne vont plus et où nous sommes en désaccord, c'est que ces futurs professeurs adjoints, comme on les appelle maintenant, seront formés dans des établissements qui ne sont pas universitaires, les CREPS, établissements du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et qui, par conséquent, donneront une formation « maison ». Ce n'est pas conforme à ce que nous concevons comme liberté dans la formation des futurs enseignants. Nous contestons formellement cette formation à part qui ne permet même pas une orientation des étudiants et qui fait que les jeunes gens qui s'orientent vers le professorat adjoint n'ont actuellement aucune chance de rattraper la filière universitaire donc le professorat d'EPS. Nous poursuivons donc, avec les syndicats de la FEN concernés, notre lutte contre les lois Haby et Mazeaud, parfaitement cohérentes entre elles, exigeons leur abrogation et la mise en œuvre d'une véritable réforme démocratique de l'enseignement où l'EPS, intégrée avec ses enseignants au ministère de l'Education et dotée de moyens suffisants, aura toute sa force.

**Propos recueillis par
Maurice Guillot**

ce que répondent les jeunes



LE SERVICE des études et actions générales du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs vient de rendre publics les résultats d'une enquête sur l'attitude des collégiens et lycéens face aux activités sportives, éducatives et culturelles. Nous avons déjà consacré un dossier, dans notre n° 279 du 22 avril, aux activités éducatives et culturelles. L'enquête a porté sur 4 686 questionnaires, échantillonnés dans 447 établissements répartis dans huit académies (Aix-Marseille, Caen, Grenoble, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Strasbourg).

Parmi les jeunes, 62,5 % pratiquent une ou plusieurs activités sportives et 88,9 % souhaitent en pratiquer. On remarque que les garçons sont généralement plus engagés dans la pratique sportive (71,3 %) que les filles (53,1 %) mais celles-ci, lorsqu'elles s'engagent, le font beaucoup plus intensément et plus souvent. Au niveau des souhaits, il faut noter que l'on pourrait augmenter l'effectif des pratiquants sportifs de 35,7 % chez les filles et de 17,7 % chez les garçons. Les souhaits sont d'ailleurs exprimés de façon aussi vive quelle que soit la catégorie sociale d'origine, mais, au niveau de la pratique, l'enquête fait remarquer que, si seulement 50 % des enfants de travailleurs agricoles ont une activité sportive, ce chiffre passe à 78,9 % chez les enfants de cadres supérieurs. Les lycées ont tendance à favoriser la pratique des sports alors que les collèges d'enseignement technique la défavorisent nettement.

Alors, ces activités et ces souhaits quels sont-ils ? Plus d'une cinquantaine d'activités pratiquées et souhaitées ont été répertoriées et classées au cours de l'enquête ; sans aller jusqu'à cette longue liste, il est intéressant de s'arrêter aux douze premières de part et d'autre. Ainsi, pour la pratique, on relève par ordre de grandeur : natation, football, ski sur neige, handball, marche, basketball, tennis de table, athlétisme, cyclisme, gymnastique sportive, volley-ball, patinage sur glace. Dans la liste des activités les plus souhaitées, on relève respectivement : équitation, natation, judo karaté, patinage sur glace, plongée sous-marine, ski sur neige, tennis, motocyclisme, karting, voile, football, tir aux armes à feu.

Le chapitre des motivations est important. En effet, si l'on peut dire en général que c'est le désir, le goût personnel qui guide le choix, la recherche d'une camaraderie pèse un certain poids dans les décisions, alors que l'on note une baisse sensible de l'influence des parents et que la réponse « c'est la seule possibilité » est valable pour un certain nombre et s'exprime pour des activités significatives, l'athlétisme ou la gymnastique par exemple.

Au niveau des difficultés, quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : 12,95 % des jeunes ne participent pas aux activités sportives pour cause d'éloignement des installations et ce, notamment en milieu rural : 10,71 % invoquent le manque de temps ; 11,67 % les difficultés financières et 9,30 % le manque d'installations. Ce

dernier chiffre est particulièrement modulé puisque chez les ruraux il monte à 13,04 %, alors que dans les villes importantes il tombe à 6,02 %. Mais il faut encore noter que ces quatre motifs de non-activité sont, à chaque fois, beaucoup plus exprimés chez les filles que chez les garçons.

Il faut également remarquer que la pratique des activités sportives en association scolaire concerne 22,52 % de la population scolaire et la pratique en association civile représente 23,7 % de cette même population. Cette légère différence apparaît justifiée lorsque l'on se réfère par exemple aux activités souhaitées, beaucoup ne permettant pas leur pratique dans le cadre scolaire. Quant à la compétition qui concerne 23,60 % des jeunes, elle est souhaitée par 27,10 % ce qui, compte tenu des sports d'équipe, ne fait pas de la compétition une motivation primordiale pour les jeunes.

Enfin, dans les mesures à prendre pour améliorer la situation actuelle, les jeunes montrent qu'ils savent ce qu'ils veulent, car on ne dénombre que 3,29 % de « sans réponse ». La première urgence qu'ils réclament à 70,64 %, c'est la construction d'installations nouvelles. L'amélioration matérielle des installations existantes arrive en seconde position avec 46,41 %, la formation d'animateurs suit avec 37 %, puis viennent la meilleure information avec 31,56 % et l'amélioration du fonctionnement des équipements existants avec 24,22 %. En ce qui concerne ce chapitre, une seule question était posée, mais il est évident que les raisons de participation se situent également sur d'autres plans. Les jeunes les ont nettement exprimées et l'enquête souligne, notamment dans sa première partie concernant les attitudes et la pratique, que « l'amélioration de la situation actuelle passe en partie par des conditions scolaires de participation adaptées. Il est vraisemblable que l'aménagement des horaires scolaires, l'intégration sans réserve d'un certain nombre d'activités dans les programmes, l'ouverture des établissements aux activités volontaires de loisirs permettraient de mieux répondre aux aspirations manifestes de la jeunesse ».

Maurice Guillot

champions de demain

Comment devenir un champion sans pour autant sacrifier ses études ? Car le temps n'est plus où quelques heures d'entraînement par semaine suffisaient pour espérer participer aux compétitions de haut niveau. Le sport, à sa façon, est devenu un « métier » qui exige qu'on s'y consacre à presque plein temps. A cette nécessité veulent répondre les sections sport-études ouvertes dans les lycées et collèges, où de futurs champions apprennent à courir leurs deux lièvres à la fois. Nous sommes allés les voir, admirer leur enthousiasme et leurs succès... et mesurer leurs difficultés.

Mâcon : aviron

LA SECTION sport-études d'aviron au lycée Lamartine de Mâcon est ouverte depuis la rentrée 1974 aux jeunes gens seulement. Elle a un recrutement national et doit réunir des athlètes appartenant ou susceptibles d'appartenir à une équipe de France, et de participer aux compétitions du plus haut niveau, y compris international, correspondant à leur âge.

Les candidats peuvent être admis dans les classes de seconde A et C, première A, C et D, et terminale A, C et D. Les horaires de cours sont aménagés de façon à libérer les temps d'entraînement, soit trois heures par jour environ. Des cours de rattrapage sont organisés pour compenser les absences justifiées par des déplacements officiels ou des séances sportives spéciales. Les rameurs retenus en section sport-études restent inscrits à leur club d'origine, et il n'est nullement question de les utiliser dans des équipes locales.

A Mâcon, il semble bien que toutes les conditions « techniques » soient réunies pour assurer la vita-

lité de la section. L'emploi du temps a été organisé de telle façon que les élèves puissent quitter le lycée à 15 heures, afin de se rendre au centre nautique national de la ville, dont les installations sont situées à 1 500 mètres. Dans le cadre de l'établissement, les rameurs ont une étude à part leur permettant de travailler correctement, à des heures fort différentes de celles de leurs camarades. Bref, la formule pourrait être idéale, et les problèmes enregistrés par le proviseur du lycée Lamartine sont d'un tout autre ordre.

Le premier point par lequel « pêche » la section sport-études est la limitation des effectifs : neuf élèves pour l'année scolaire 1974-1975 et six seulement pour l'année 1975-1976... Or l'établissement peut accueillir vingt-cinq rameurs que le potentiel de l'aviron français doit être en mesure de fournir. Comment expliquer cette carence ? « Divers facteurs, soulignera le proviseur, entrent en jeu. En seconde, notre section ne s'ouvre qu'à des élèves de A et C. Sans doute pourrions-nous recevoir ici des éléments de l'Aviron mâconnais et des clubs régionaux. Mais la formation scolaire qu'ils poursuivent correspond-elle à ce que nous leur offrons ? Pas toujours... Cette limitation des classes est le premier handicap. L'éloignement joue également, tant au niveau de

la famille que des clubs. Les parents hésitent à envoyer leurs enfants aussi loin de chez eux. Sans doute ont-ils peur que les élèves, non stimulés par l'environnement familial, se consacrent plus au sport qu'à leurs études. Quant aux présidents de clubs, ils n'aiment guère à se séparer de leurs meilleurs éléments, ce que l'on conçoit bien. Mais je dois ajouter, en réponse, que tout élève ayant une compétition peut y aller librement. »

L'encadrement des rameurs est assuré par un professeur EPS et si Mâcon a connu cette année quelques problèmes à ce niveau, ceux-ci seront résolus dès la rentrée prochaine. Aussi le proviseur espère-t-il avoir dans l'avenir un recrutement plus important, demandant aux dirigeants de sociétés de s'en faire l'écho...

Second problème à évoquer : celui des résultats scolaires. Si le bilan sportif est fort intéressant (plusieurs titres de champions d'académie, champions régionaux ASSU, champions de France ASSU, ont été gagnés en 1974-1975), le bilan de fin d'année au niveau de l'enseignement général l'est moins. Ne généralisons pas... Il y a d'excellents éléments dans la section sport-études et l'on comprend facilement que des difficultés persistent dans la coordination active de « la tête et les jambes ». « Les rameurs, commente encore le proviseur, doivent fournir un certain effort physique, et la fatigue se répercute sans doute sur leurs heures de travail normal. De plus, leurs absences réitérées pour des compétitions leur font manquer de nombreuses journées, et le rattrapage leur demande encore des efforts supplémentaires, qu'ils ne peuvent pas toujours assumer. »

Enfin (et peut-être surtout), il semble bien que le recrutement « intellectuel » n'ait pas été pendant ces deux années parmi les meilleurs. Malgré le petit nombre de candidats, la direction de l'établissement a dû éliminer certains

jeunes qui, ayant un bilan scolaire très défavorable, trouvaient là une « porte de sortie ». C'est un aléa qu'il faut prendre en compte, et le corps enseignant le sait bien à Mâcon tout comme la direction.

Malgré tous ces problèmes, la section sport-études du lycée Lamartine garde des aspects très positifs. Et le proviseur espère bien qu'elle se poursuivra et s'améliorera dans l'avenir : « Créée par l'entremise de M. Vitte, inspecteur général de l'Éducation et président des régates mâconnaises, elle doit trouver sa pleine vitalité. Il reste des efforts à faire à de nombreux niveaux, mais l'expérience en vaut la peine. »

Odile Cimetière

Talence : judo et handball

UN DEPART discret au lycée technique de Talence (Gironde) avec onze élèves dans la section judo et douze dans la section handball. Une année d'expérience qui va se terminer le mois prochain. Une année pendant laquelle le proviseur et les deux responsables des sections ont étudié tous les rouages de cette nouvelle organisation avant de livrer les fruits de cette expérience.

« Ces sections ont été ouvertes pour faciliter l'entraînement de certains jeunes que les résultats avaient mis en évidence, explique le chef de l'établissement. Ouvertes aux sportifs d'une valeur reconnue, scolarisés dans les classes de seconde, première et fin d'études, elles ont pour objectif de leur offrir une poursuite normale de leurs études secondaires, tout en permettant l'organisation d'un entraînement physique adapté à la pratique sportive de niveau supérieur et la participation aux com-

pétitions. Le livret scolaire sert de passeport. Car il n'est pas question de choisir des élèves qui brilleraient sur le stade et terniraient, dans les cours intellectuels, l'image du sportif ; il faut donc qu'ils supportent assez fort psychiquement pour supporter, en plus du régime scolaire de chacun, un entraînement physique éprouvant : huit heures pour la section handball, dix heures pour celles de judo. En effet il n'est pas question que ces sportifs, inscrits dans un établissement qui héberge plusieurs milliers d'élèves, se soustraient au règlement général. Ils ont le même nombre de cours et sont tenus de se plier au règlement. L'on comprend donc aisément qu'ils doivent se maîtriser et se discipliner davantage.

« Cela ne se fait pas évidemment sans un grand nombre de problèmes d'organisation délicats à résoudre pour les vingt et un sportifs inscrits cette année, après avoir séduit une commission d'admission que je présidais, et qui ont été recrutés sur la base d'une liste dressée par les fédérations.

« Étant dans deux sections différentes (une troisième avait été prévue pour le rugby à XV, mais nous avons dû abandonner le projet), les élèves doivent cependant bénéficier d'entraînements en commun entre 17 et 19 heures. D'où une formidable gymnastique d'emploi du temps pour les libérer tous (quatre fois par semaine pour les handballeurs et cinq fois pour les judokas), pour déplacer les cours, obtenir les accords des professeurs d'enseignement général, faire accepter des heures de rattrapage ou de soutien... ou bénéficier de dérogations pour les heures des repas ! »

Effectivement avec quatre ou cinq entraînements par semaine de deux heures chacun, il n'est pas aisé d'ajouter en moyenne huit heures à un programme suffisamment chargé. D'autant qu'il faut ajouter les heures d'éducation physique obligatoires pour tous et

plusieurs heures passées dans leur club le samedi et le dimanche.

« Mais il y a le problème de l'internat, regrette un élève. Nous ne sommes que deux internes dans la section handball, moi qui viens de Poitiers et un Bordelais qui a eu la chance d'être déjà interne l'année dernière et a pu le rester. On n'a pas d'étude spéciale — le travail personnel se fait après le dîner de 19 heures — ni de dortoir particulier, ce qui nous empêche de récupérer suffisamment car nous sommes quarante dans chaque dortoir.

« Heureusement, depuis Noël, on nous sert un goûter renforcé et un petit supplément à chaque repas ; avant Noël, c'était impossible car les fédérations n'avaient pas envoyé les crédits suffisants... »

Si les deux sections sport-études ont leur caractère propre, on constate qu'il y a déjà, à ce niveau de l'expérience, des qualités et des défauts communs.

L'existence du professeur coordonnateur, seul responsable de la section et chargé des relations avec les autres professeurs, est un atout. Les relations avec les clubs qui les ont formés sont excellentes puisque ces garçons réalisent des performances supérieures.

« Mais, déclare M. Clément, professeur de judo, dans la section il y a le revers de la médaille. D'abord le problème de l'éloignement : faute d'une bonne répartition géographique des sections judo, des jeunes espoirs sont déracinés à plusieurs kilomètres de chez eux : j'en ai un de Perpignan, l'autre de Poitiers par exemple.

« Il y a aussi la surveillance médicale qui est très inégale. Mais il y a surtout le problème du surmenage ; il faudrait envisager des allègements de programme, pas tant en C et D, mais surtout en technique où il faudrait revoir le poids des matières intellectuelles.

« Bien sûr, nous avons d'excellents résultats ; le jeune Giraud par exemple, qui a été choisi au début de l'année avec un autre de

les fédérations scolaires

ses camarades et que l'on a intégré à cette section judo. Il était au départ ceinture marron ; huit mois après il est devenu ceinture noire, et il est arrivé second au championnat de Gironde il y a quelques jours.

» D'autre part, le but des sections sport-études est de permettre d'obtenir le bac après des études scolaires normales. Mais que se passera-t-il après ? Ceux qui voudront faire des études supérieures très exigeantes seront obligés, tôt ou tard, d'abandonner un entraînement intensif. Pour les autres, la liaison avec l'Université n'est pas encore assurée. A quand les sections sport-études au sein de l'Université ? »

Les sections sport-études supposent que des établissements, disposant de la somme des installations sportives nécessaires, dans un climat favorable, acceptent de supporter les contraintes pratiques qu'elles imposent. L'objectif essentiel est de donner à de jeunes sportifs doués la possibilité d'une pratique plus poussée de la compétition dans le sport de leur choix en leur assurant une scolarité normale et de lever par ce moyen les craintes des parents justifiées, trop souvent, par des échecs scolaires de jeunes champions.

Sports et études pourraient et devraient cohabiter, « mais, dit le jeune Messina, beaucoup de professeurs ne comprennent pas que nous faisons un véritable entraînement, surtout nous pour les sports de combat, et qu'il ne s'agit pas d'une simple détente. Je suis passé de deux ou trois heures d'entraînement par semaine à dix heures, et c'est très fatigant. Le mi-temps pédagogique serait idéal. »

C'est, brièvement, ce qu'envisageait Pierre Mazeaud, qui parlait d'un véritable mi-temps pour ces jeunes sportifs ; comme dans le système scolaire germanique, les élèves arrêteraient les cours à 13 heures pour avoir d'autres activités l'après-midi.

Elisabeth de Blasi

« A vos marques... Prêts... Partez ! » Oubliera-t-on jamais ces instants, où le « prof de gym », chronomètre en main, donnait le départ du cent mètres ? Dans l'effort et le jeu, on avait rapidement fait abstraction du triste environnement des stades parisiens. Comme hier, il y a toujours les récalcitrants du sport à l'école, ces éternels enrhumés brandissant leurs dispenses... Mais aujourd'hui encore, la majorité des scolaires aiment les après-midi de plein air et pratiquent régulièrement une activité physique. Trois grandes fédérations sportives scolaires s'emploient à développer chez eux ce goût de l'effort et de la compétition.

L'association du sport scolaire et universitaire — ASSU — (13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris) est sans doute la plus importante des trois. Créée en 1934 (elle s'appelait alors Office du sport scolaire et universitaire — OSSU — et ce jusqu'en 1962), l'ASSU est une association sans but lucratif, régie par la loi de 1901. Elle regroupe toutes les associations sportives des établissements secondaires et supérieurs, soit au total quelque 7 000 dans le secondaire et 400 dans le supérieur. Son objectif : « Développer la pratique du sport et organiser les compétitions sur le plan local, départemental, académique, national, international ». Des sports collectifs (football, volley-ball, rugby...) aux sports individuels (ski, judo, escrime...) l'ASSU compte près d'un million de licenciés, dont environ 500 000 sont « benjamins » ou « minimes » (entre onze et quinze ans), résultat d'autant plus satisfaisant qu'en 1969 l'ASSU n'avait que 426 000 licenciés. Actuellement l'ASSU traverse une période difficile puisqu'elle sera remplacée, en 1977 sans doute, par deux nouveaux organismes, l'Union nationale du sport scolaire et la Fédération nationale du sport universitaire. Mais ses dirigeants font preuve d'optimisme : « Séparation n'est pas disparition, au contraire », écrivait récemment son actuel président Gilbert Chestier.

Autre puissante organisation sportive, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré — USEP — (3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07), créée en 1946 lors du Congrès du sport, visait à « compléter, dans les établissements qui lui échappent, l'œuvre ailleurs réalisée par l'OSSU ». Quelques mois plus tard, dans le seul département des Basses-Pyrénées, 128 écoles avaient constitué des associations sportives... Il faudra néanmoins attendre le 2 février 1955 pour que l'existence légale de l'USEP soit reconnue par les pouvoirs publics. A cette date un arrêté définit ses fonctions : « L'initiation sportive et l'organisation des épreuves contrôlant cette initiation sont assurées, dans les écoles primaires publiques, par l'USEP, seul organisme habilité à cet effet ». Vingt ans plus tard, les chiffres prouvent la solidité de son implantation : 8 202 écoles primaires affiliées en 1955, 15 627 en 1975 ! Dans le même temps, le nombre des licences accordées est passé de 252 262 à 716 137. Le succès rencontré par l'USEP, actuellement dirigée par André Allopié, est cependant inégal selon les départements. Ainsi, d'après les statistiques établies pour l'année scolaire 1974-1975, le pourcentage des licenciés USEP par rapport à la population scolaire était de 79,42 % dans les Hautes-Alpes, 57,65 % dans la Meurthe-et-Moselle et 52,40 % en Savoie. En revanche, les chiffres les plus bas étaient enregistrés dans l'Essonne (1,80 %) et la Seine-Saint-Denis (2,68 %). Paris, pour sa part, atteignait un pourcentage de 16,05 %.

Face aux fédérations laïques, l'enseignement libre possède également son organisation, l'Union sportive générale de l'enseignement libre — UGSEL — (277, rue Saint-Lazare, 75005 Paris), dont les directives officielles ont été promulguées en 1959. Son but est de « mettre en pratique le tiers temps pédagogique dans l'enseignement catholique, avec la volonté d'intégrer totalement l'éducation physique à l'éducation de l'enfant et de l'adolescent ». Actuellement sous la direction de M. Redier, elle s'efforce de faire porter son action sur l'animation des associations sportives d'établissement (1 014 étaient affiliées en 1975 et 233 556 licences délivrées). Dans cet esprit l'UGSEL s'emploie notamment à mettre en poste, grâce à ses quatre écoles de formation, des enseignants d'EPS compétents sur le plan pédagogique et technique et soucieux de remplir une mission d'éducateurs chrétiens.

Catherine Guigon



la loi du pl

Empoigner un camarade et le projeter au sol, lancer son pied dans le visage d'un camarade, frapper un camarade avec ses poings, est-ce du sport ? Pour ceux qui pratiquent le judo, le karaté, l'aïkido, le kendo (combat au sabre), la boxe (qu'elle soit anglaise ou française), autrement dit les « arts martiaux », sans aucun doute.

On y trouve tout ce qui caractérise le sport, discipline, entraînement physique, compétition. On y apprend maîtrise de soi et respect de l'autre.

Et tant pis si ce respect est armé, car, ici, la loi du plus fort est toujours la meilleure.

... « ON PENSAIT alors que l'Orléanais s'était ouvert la voie jusqu'en finale et on rêvait déjà que celle-ci fût cent pour cent française. Nous avions tort de rêver. Après avoir souffert pour battre son deuxième champion d'Europe, le Polonais Standowicz, puis déjoué les truquages de l'Allemand Rohleder, Yves Delvingt tomba sur un os en la personne de Zurabiani. Celui-ci, on l'a déjà dit, est d'une incroyable rapidité. L'arbitre ne disant rien, Zurabiani fonça, accrocha, obtint deux koka, profita d'une douleur à l'épaule du Français et gagna sa place en finale. Yves n'avait plus que les yeux pour pleurer. Mais il alla encore puiser dans ses réserves pour arracher la médaille de bronze au deuxième Anglais Alexander »... Voici un des moments des derniers championnats d'Europe de judo tel qu'il est raconté dans le dernier numéro de **Judo**, la publication de la Fédération française de judo et disciplines assimilées. Un peu plus loin, à propos des championnats de France féminins, on peut lire : ... « Pierre disputait la finale contre Bazin et la projetait par un extraordinaire ura-nage transformé en l'air en une sorte de te-guruma qui nous valait la plus belle voltige de ces championnats. Mais en se réceptionnant, l'épaule de Catherine craquait et elle ne pouvait retenir ses larmes... Quand tout fut fini, il y avait sur les tatamis du Stadium plein de mèches de cheveux qui voletaient ça et là, au gré des courants d'air. La preuve qu'il y eut quelques « crépages de chignons »... »

On s'en doutait bien un peu : les arts martiaux ne sont pas de tout repos. Bien sûr, les échos des rencontres cités ici concernent la compétition de haut niveau, ils parlent de champions, d'une élite somme toute assez restreinte, mais

us fort

ils sont plus de 400 000 en France à vibrer au récit de ces exploits, plus de 400 000 licenciés, en fait près de 700 000 pratiquants de ces sports venus d'Extrême-Orient que sont le judo, le karaté, l'aïkido et le kendo.

Ces prouesses codifiées par les règles de la compétition internationale sont bien loin des assauts un peu mystérieux qui se pratiquaient en 1936 rue du Sommerard à Paris sous l'égide du Maître Kawashi. Il enseignait là à une petite élite (dans laquelle on comptait certaines célébrités comme Joliot-Curie) l'art de la défense à la japonaise, issu de traditions, anciennes et fondé sur une culture d'essence mystique, en fait une des nombreuses variantes du budo (**bu**, en japonais, signifiant guerrier et **do** à la fois voie, but, attitude, d'où budo : « la voix du guerrier ». En fait « la voie des Samouraï », exactement le bushido. Le judo est alors la voie de **ju**, la souplesse, et il signifie, en gros : vaincre la force par la douceur). Depuis cette époque glorieuse bien des choses ont changé. Après la guerre s'est créée la première fédération de judo. Elle n'était alors qu'un satellite de la fédération de lutte, situation assez vite inversée, le judo remportant d'année en année un succès de plus en plus éclatant. Mais en même temps qu'il s'est étendu, ce sport a progressivement rompu avec ses origines et, dans un récent article « Zen et arts martiaux » publié dans la revue **Ceintures noires de France**, le Maître Taisen Deshimeru constate : « A l'époque actuelle, le budo japonais, afin de devenir populaire, s'est vulgarisé, est devenu un sport. Je pense qu'un vrai sport doit avoir un véritable esprit. Mais le budo japonais risque d'oublier l'esprit transmis. En fait il y a deux budo, le budo

sportif et le budo Zen. Je ne nie pas ce point de vue. Le budo véritable n'est pas le premier. Mais j'accepte les deux. C'est la vraie voie du milieu. »

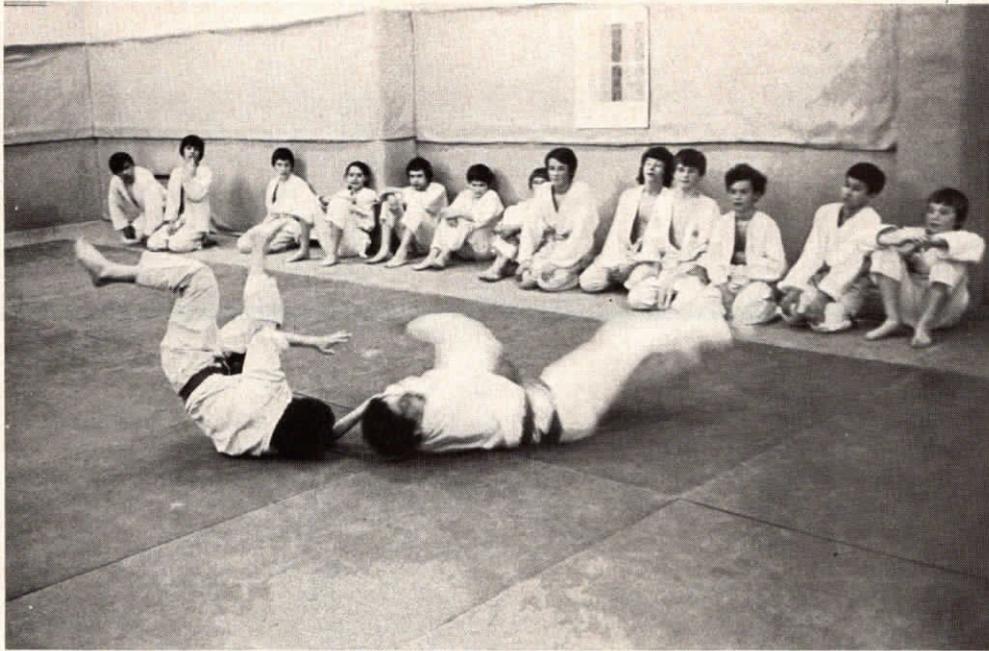
le budo perversi

En fait le judo a été l'objet d'un phénomène de mode. Bien des jeunes ont été séduits par son origine orientale, donc pour nombre d'entre eux mystérieuse, par son cérémonial, la tenue — le fameux kimono — et, pour certains, le fameux « cri qui tue », une totale aberration m'a-t-on confié. Le résultat, en tout cas, est éclatant : 6 000 clubs, 25 ligues, 95 comités départementaux, une organisation, des compétitions, etc., font de la France le deuxième pays dans le monde — après le Japon — où ces sports sont le plus pratiqués. Comme l'explique René Audran, le président de la Fédération, « le judo est un sport attractif car, comme dit la chanson, on peut le pratiquer de sept à soixante-dix-sept ans ; on pourrait presque considérer que ça peut être un sport de loisir. Mais c'est aussi un phénomène de mode. Qu'on le veuille ou non, nous vivons une époque de violence. Indiscutablement les jeunes recherchent un moyen de pouvoir s'exprimer et ils le trouvent dans le judo ».

La mode, la violence et le cinéma ont aussi jeté sur le devant de la scène le karaté et tous ses dérivés : des illustrés pour enfants lui sont consacrés, des films ont propagé dans le monde entier l'image de son dieu, Bruce Lee (aujourd'hui disparu), ce danseur des coups, ce fou vertigineux du « nunchaku ». Certains ont voulu s'y froter, mais les déchets ont été

considérables : tout le monde n'est pas capable de se projeter en l'air à 1,50 m au-dessus du sol pour lancer son pied au menton d'un adversaire. Et ceux qui y venaient pour « cogner » ont été par trop déçus : les coups du karaté sont si dangereux qu'il est interdit de les porter. Exit donc le karaté, déjà sur le déclin : voici bientôt le « full-contact », importé des USA, où, avec gants et chaussures spéciales, on se touche effectivement...

Pour bien des jeunes, tout ça c'est du « chiqué ». Telle était en tout cas l'opinion d'une quinzaine de jeunes judokas de douze, treize ans réunis l'autre jour sur leurs tatamis au club sportif Lionel-Terray à Antony. Bien à l'aise dans leurs kimonos fermés par la fameuse ceinture (du plus clair au plus foncé, du blanc au noir, c'est elle qui indique le degré de pratique dans la discipline), ils se sont évertués à montrer leur habileté et leur savoir-faire dans leur sport favori, ce judo qui, pour un néophyte, consiste ni plus ni moins à empoigner son camarade par le col de sa veste et, par l'application d'un mouvement rapide et puissant, à l'envoyer par terre. Si bien d'ailleurs qu'on a plutôt l'impression qu'une séance de judo se passe surtout sur le sol, l'art de la chute étant en fait une des données fondamentales. On étudie d'ailleurs très scientifiquement ces « ukemis » et l'on pouvait lire dans le dernier numéro de **Ceintures noires de France** que, « sans une pénétrante connaissance des ukemis on a toujours peur d'être projeté et les mouvements du corps manquent de souplesse naturelle. C'est ce que les professeurs expliquent souvent à leurs élèves débutants pour leur apprendre les chutes, car les difficultés rencontrées par les judokas



sont dues le plus souvent à leur inadvertance en ce domaine ou à leur manque de maîtrise de leur propre corps ». C'est d'ailleurs ce que confirme Jean-Charles Tabone, enseignant d'éducation physique, ceinture noire de judo, moniteur du club d'Antony, qui déplore chez les jeunes l'absence de connaissance de la « latéralisation » : « Ils ne savent pas où se trouve leur droite de leur gauche. Quand on leur explique « vous placez le pied droit devant le pied gauche de votre partenaire », il y en a plus de la moitié, au début, qui ne savent pas ce que ça veut dire. »

En fait, avant que de s'affronter, le judo requiert une préparation physique, une bonne connaissance et une bonne maîtrise de son corps. Cela demande du temps, de la patience, ce qui n'est guère possible dans un club semble-t-il. On y pratique en fait une sorte de judo « à la française » qui respecte d'assez loin d'esprit japonais d'origine : « Si on devait respecter la discipline japonaise, quinze jours après on pourrait fermer nos portes », estime le moniteur, pour qui cette longue patience « n'est pas dans le tempérament français ».

En vérité cette « voie du milieu » ressemble à un mélange de gymnastique et de combat. C'est une gymnastique avec un « aboutissement » comme dit René Audran, qui a emprunté au Japon une technique avec un certain cérémonial, un certain vocabulaire mais en

abandonnant tout le fonds culturel sur lequel elle s'était créée, car je doute qu'en me saluant les jeunes d'Antony aient eu conscience de la signification exacte du « sam-pai », « la prosternation devant le Bouddha ou devant le Maître, front contre terre, les paumes des mains dirigées vers le ciel de chaque côté de la tête (symboliquement pour recevoir les pas du Bouddha) ».

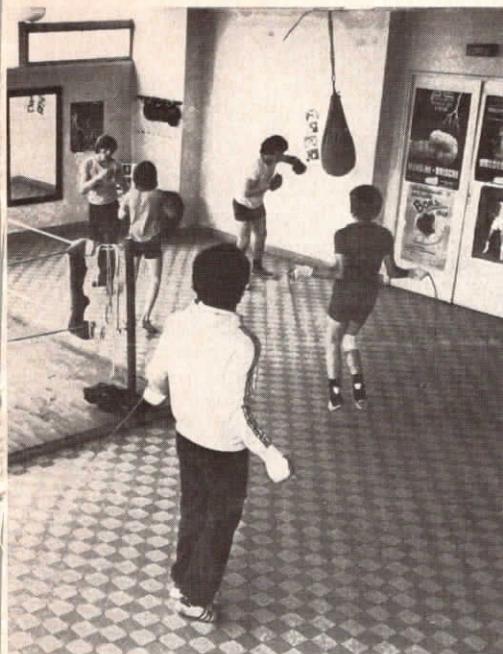
« noble art » pas mort

Si le portrait du Maître Kawashi orne la salle de judo d'Antony, dans la salle du club de boxe de Gommonvilliers on trouve plutôt les photos de Jean-Claude Boutier, Cassius Clay et autres grands champions du ring. Tels sont ici les maîtres, les héros du moment. Ils sont une quinzaine de jeunes scolaires, une douzaine d'amateurs à venir ici s'entraîner et s'affronter gants de cuir sur les poings bandés, casque sur le crâne. Eux, aujourd'hui, sont de jeunes scolaires qui ont entre douze et seize ans, venus pour beaucoup du camp de nomades d'Igny. Leur séance, qui dure près de deux heures, ne les ménage guère. L'entraînement est dur où l'on fait travailler les abdominaux, les biceps, les mollets. Tout y passe : exercices au sol, ciseaux, pédalage, saut à la corde, sac de sable, « leçon » avec le professeur, échanges avec un

« sparring-partner », etc.

Mais revenons au commencement. L'histoire de ce club de boxe remonte à quatre ans. A cette époque Claude Stouls, patron de café, ancien boxeur, constate avec quelques camarades que les bagarres vont bon train : « On s'est dit qu'il y avait peut-être une solution pour les récupérer. Puisqu'ils veulent se donner de la virulence, qu'ils se la donnent, mais contrôlée. En effet, avec le temps, j'ai observé que les jeunes s'orientaient volontiers vers les arts martiaux. Je crois que cela est dû à un trop-plein de l'individu. Avant on parlait de la guerre, et tout ça n'existe plus. Alors il faut qu'ils dépensent ce trop-plein. Ça a toujours existé chez l'homme depuis les temps les plus primaires. Il a aimé la musique, la beauté, et puis il a aimé se battre. Qu'on le veuille ou non, je crois que c'est comme ça, que c'est dans l'individu ». (et l'on ne peut s'empêcher de penser au professeur de judo : « Ils peuvent se défouler sur un tapis, alors qu'ils ne peuvent se défouler dans la cour de récréation. »)

Défoulons-nous donc. Mais, attention, dans les règles, dans la noblesse et la beauté. Car s'il est vrai que, pour le profane, la boxe consiste tout bonnement à flanquer son poing le plus fort possible dans la figure d'un adversaire, pour les vrais amateurs il en va tout autrement. Et Claude Stouls de rappeler avec passion l'origine du « noble



art », cette escrime des poings venue d'outre-Manche, sport élégant où s'apprécie l'intelligence de l'esquive, la souplesse du jeu de jambes, la vitesse et la précision d'un crochet plus que la force brutale du poing sur la face, ces « accrochages » dont maints combats professionnels donnent le spectacle affligeant. Pour Claude Stouls, la boxe doit demeurer un sport d'amateur dont la vertu est de forger le caractère, qui donne de l'assurance et qui tempère les pulsions agressives (en gros ce que dit aussi Jean-Charles Tabone à propos du judo). D'ailleurs, jusqu'à seize ans, les jeunes scolaires n'ont pas le droit de porter les coups. Ils suivent l'entraînement, « un des plus durs qui soit », se rencontrent dans des assauts très brefs (une minute) où « si l'on voit qu'ils s'énervent un petit peu, notre rôle est de les arrêter ». Bref, en boxe scolaire, cette boxe qui se veut avant tout éducative, le fameux nez écrasé, terreur des néophytes, n'est pas de mise : « Nous ne leur apprenons pas la brutalité, mais la beauté du « noble art » qui repose sur l'esquive. On aimerait retrouver un peu cette beauté et non cette sauvagerie qu'on trouve parfois sur certains rings. » Il n'empêche. Aussi peu sauvage que soit cette boxe, elle n'en demeure pas moins interdite aux femmes, même si l'on parle un peu de leur en ouvrir l'accès, ce qui serait bien la der-

nière outrecuidance de ces dames puisque la boxe, pour Claude Stouls, « c'est encore le seul endroit où nous sommes tranquilles, entre nous, entre hommes ».

frappez pour entrer

Peut-être faut-il rappeler à nouveau que tous ces sports sont regroupés sous le nom générique d'« arts martiaux » et que leur pratique débouche inéluctablement sur l'affrontement de deux personnes avec l'ambition d'en voir une terrasser l'autre (du moins dans l'esprit, disons, occidental). Il paraît vain même d'essayer, comme on le tente parfois, d'instaurer de subtiles nuances entre les sports défensifs et les sports offensifs, car, sous tout cela, c'est bien quand même de combat qu'il s'agit, sous-tendant une certaine conception du sport. Jean-Charles Tabone a beau parler de discipline, de maîtrise de soi, d'entraînement physique, il ne peut désavouer qu'il « aime bien avoir quelqu'un entre les mains, tirer, pousser, voir comment il réagit », tout comme Claude Stouls apprécie qu'à la boxe on soit « vraiment seul à seul devant son adversaire ; il n'y a vraiment rien à faire, il faut que vous fassiez votre combat. Cela vous apprend à vaincre votre peur. Et puis il est fort possible qu'il y ait cette question ancestrale qui reprenne le dessus : donner un coup et ne pas en recevoir ».

Et puis, à discuter avec des judokas, des karatekas ou des boxeurs, on a vraiment l'impression qu'ils cherchent à justifier les récriminations du MLF ; avec eux il faudrait accepter sans sourciller cette évidence valable de toute éternité : les hommes sont des loups entre eux qui ne cherchent qu'à se casser la figure. Le critère du sport, c'est la virilité. René Audran, président de la Fédération de judo, est aussi un peu le patron de l'aïkido en France. Pourtant, pour lui, « l'aï-

kido n'est pas un véritable sport. Il s'adresse à des gens qui ne veulent pas faire de chutes violentes ou suivre un entraînement intensif. C'est une bonne discipline pour les gens qui veulent faire du travail harmonieux » (ou, comme dit Jean-Charles Tabone, « c'est bien pour les femmes et les personnes d'un certain âge »).

Mais écoutons encore René Audran : « Lorsqu'un jeune garçon veut faire tomber, veut immobiliser, veut étrangler son partenaire, il est obligé d'utiliser des techniques qui demandent un entraînement et une préparation : donc c'est du sport. J'ai une admiration profonde pour les gens qui font du patin à glace, mais je me dis que ça n'est plus du sport : ça demande un travail de grâce où il n'y a plus de virilité. » Pour René Audran, le golf ou la pétanque ne sont pas non plus des sports parce qu'ils sont des jeux. En revanche, le close-combat ou les disciplines para-militaires de ce type sont sportifs « parce que quand vous voulez faire une attaque avec les poings, avec les pieds, ou faire une ceinture, il est nécessaire d'avoir un entraînement physique. Du jour au lendemain vous n'allez pas capturer une sentinelle : il y faut un entraînement physique. Les paras, à Pau, ont un entraînement physique. Il faut voir les conditions dans lesquelles ces garçons sont mis ! Ça nécessite un entraînement physique, et dès cet instant c'est forcément du sport ».

Alors, se dit-on, le sport est-il l'alibi de la violence ? Pas du tout, rétorquent les adeptes des arts martiaux. Il n'est pas du tout question de former des petites brutes, de parfaites petites machines de combat, bien au contraire. Pour René Audran « on vient peut-être au début pour se battre ou se défendre, mais croyez-moi, quand dans une soirée vous chutez 150 à 200 fois, vous n'y pensez plus guère. » Et Jean-Charles Tabone, parlant d'un de ses élèves un peu plus impétueux que les autres,

explique qu'« il ne se bagarre plus parce qu'il a compris que c'était tout de même dangereux. Je leur ai dit d'ailleurs d'éviter de se bagarrer car ça ne sert strictement à rien ». Et Claude Stouls de confirmer : « L'enfant hargneux vient au début, mais ne reste pas. Il est combatif, mais il ne veut se battre qu'à sa manière. Il trouve que l'entraînement ici est trop dur. Ce que nous voulons, ce ne sont pas des bagarreurs, mais des boxeurs. »

Alors, tous ces efforts, pour quoi ? En fait les arts martiaux, en Occident, fonctionneraient plutôt comme une discipline de dissuasion avec son éthique, tendant à ramener dans le droit chemin de l'ordre les brebis un peu trop nerveuses. « Confiez-nous vos enfants, nous en ferons des hommes ! » proclame une affiche à l'entrée du club sportif d'Antony et Claude Stouls explique que les jeunes boxeurs de son club sont souvent « des jeunes sans réelle attitude, qui ne s'intéressent pas du tout à la vie scolaire, qui ont besoin de faire leur éducation. Or, depuis qu'ils font de la boxe, ces enfants ont une correction parfaite. Ils sont assagis. On peut dire que le jour où ils partiront, pour faire leur service militaire par exemple, ils ne seront pas traités comme des sujets difficiles. Au contraire : ils vont pouvoir s'intégrer dans la société. En ce moment, même si plus tard ils ne poursuivent pas ce sport, nous en faisons des hommes, des sujets valables ». Finalement, d'ailleurs, c'est très simple. C'est René Audran qui dit : « Le judo c'est une passion. Ce qui compte c'est le gros effort qui est fait pour la jeunesse car, indiscutablement, c'est un moyen de la canaliser. Vous savez, quand un gamin de quinze, seize ans, plusieurs fois par semaine a été sur le tapis, eh bien, il n'a pas d'autres velléités. Et je crois que ça c'est une satisfaction. »

Jean-Pierre Vélis

une course d'obstacles universitaire

« J'AI LE REGRET de porter à votre connaissance que, faute de moyens financiers suffisants, l'Université de Paris-Sud devra interrompre, le jeudi 13 mai 1976 au matin, les activités du Service universitaire des activités physiques et sportives, ce qui implique notamment la fermeture des centres sportifs des campus d'Orsay et de Châtenay-Malabry. Ceci représente trois ensembles sportifs importants et un centre équestre. » Ceci est le début d'une note explicative signée par le directeur du Service universitaire des activités physiques et sportives, Antoine Poincheval, que les étudiants de Paris-Sud ont pu lire récemment. En 1974, les crédits de fonctionnement et d'animation attribués à Paris-Sud par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports s'élevaient à 528 000 F, en 1975 ils furent de 531 000 F ; cette année ce chiffre a été brutalement ramené à 348 000 F. Or, pour que les installations restent ouvertes jusqu'à la fin de l'année et en calculant au plus juste, c'est-à-dire avec un entretien minimum, les responsables estiment qu'il leur faudrait 593 000 F, soit une rallonge de 245 000 F. La fermeture annoncée n'a pas eu lieu, car une négociation de dernière minute — le 12 mai — a apporté la promesse d'un crédit de 100 000 F et l'attribution d'un poste de maître-nageur sauveur. Ce crédit permet donc de maintenir provisoirement les installations en activité, mais ne permettra pas d'atteindre la fin de l'année...

C'est cette situation invraisemblable, à laquelle s'ajoute une histoire qu'il faudrait presque qualifier de rocambolesque à propos de la création d'une UER d'éducation physique et sportive à Orsay, qui motivait une conférence de presse de Jean-Pierre Kahane, président de l'université Paris-Sud, le 26 mai dernier.

A l'heure où l'on retrouve couramment aux universités de n'être guère « sportives », cet exemple illustre à propos leurs difficultés. D'autant plus grave apparaît cette situation particulière lorsque l'on s'avise de jeter un coup d'œil sur ce que représente « sportivement parlant » Paris-Sud. Avec cinq UER de sciences et un IUT à Orsay, trois UER de pharmacie à Châtenay-Malabry, une UER de droit et un IUT à Sceaux, une UER de médecine à Kremlin-Bicêtre et un IUT à Cachan, l'université de Paris-Sud représente environ 20 000 étudiants. L'Association sportive des étudiants de l'université Paris-Sud (ASEUPS) compte 4 500 membres (2 300 à Orsay, 1 800 à Châtenay, 400 à Sceaux) représentant notamment trente-cinq équipes de sports collectifs : six de football, six de rugby, dix de volley dont quatre féminines, huit de basket dont deux féminines, trois de handball dont une féminine, sans oublier athlétisme et cross-country. Bref, trente-deux sports différents y sont pratiqués malgré le manque d'installations à Sceaux et à Cachan. A l'ASEUPS, il convient d'ajouter l'Association sportive de la faculté et des laboratoires d'Orsay (ASFLO) qui, plus ancienne et couvrant seulement Orsay, est ouverte plus particulièrement aux personnels de la faculté et des laboratoires, soit environ 4 000 personnes dont 1 800 enseignants-chercheurs et chercheurs à temps plein, mais qui accueille aussi des étudiants. Cette association compte 1 800 membres qui pratiquent tous les sports, plus spécialement l'athlétisme, le cross et le cyclisme. Le football y est en situation originale, car s'il y a bien deux équipes qui disputent les championnats nationaux, dix-sept autres équipes disputent en semaine un championnat « interlabos » et « intra-muros » en quelque sorte. A l'étonnante activité de ces deux associations, il faut encore ajouter un club hippique comptant vingt-quatre chevaux et capable d'aligner vingt et un cavaliers de compétition.

On voit l'impact désastreux qu'entraînerait la fermeture des installations, encore faut-il y ajouter la liste des utilisateurs extérieurs : établissements scolaires, clubs, associations et comités d'entreprises de la région. Le cri d'alarme de Jean-Pierre Kahane est non seulement justifié par ces

difficultés, mais aussi par celles qui, depuis 1973, remettent constamment en cause la création de l'UER d'EPS à Orsay. Pour le président de Paris-Sud, deux raisons rendent nécessaire cette création : le fait qu'il y a un manque évident de professeurs d'EPS en France et le retard que nous avons pris dans la recherche sur la motricité humaine et sur l'homme sain en activité. Et la situation est d'autant plus complexe depuis que le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a décidé, en 1972, de confier la maîtrise d'ouvrage des installations de la future UER aux municipalités voisines. Par le fait d'un arrêté déclarant d'utilité publique un terrain de 11 ha situé à l'ouest du campus d'Orsay, c'est la municipalité de Bures-sur-Yvette, petite ville de 6 000 habitants, qui se trouve responsable de la réalisation, sans que l'université ait son mot à dire, même pas dans l'adaptation des installations et de l'équipement aux besoins pédagogiques de l'UER. Les dépenses de fonctionnement n'ont fait l'objet d'aucune convention entre les parties intéressées et le statut du personnel d'entretien n'a pas été envisagé. Ainsi un bâtiment a été construit au milieu d'un espace complètement en friche, sans que rien n'ait été prévu actuellement pour l'occuper humainement. Dans un souci de ne pas laisser cette construction inoccupée pendant une année, le secrétaire d'Etat Pierre Mazeaud propose d'ouvrir, dès la rentrée prochaine, une UER sur une échelle réduite. Mais devant les incertitudes qui pèsent sur cette création, du fait de l'attitude du secrétariat d'Etat qui n'a donné aucune certitude, n'a pris aucun engagement, c'est une très grande inquiétude qu'expriment les responsables de Paris-Sud quant à l'ouverture de l'UER même pour la rentrée d'octobre 1977, alors qu'une commission pédagogique a été constituée et a établi déjà plusieurs rapports préliminaires.

« Nous ne pouvons accepter que cette UER d'EPS soit dévaluée par rapport aux autres UER de notre université » a conclu Jean-Pierre Kahane. En tout cas, et dans ces conditions, même avec une « loi pour le développement du sport » il sera bien difficile de rendre sportifs nos étudiants.

Maurice Guillot



l'éducation du corps

réflexions d'un médecin sur le sport à l'école

L'ENFANT a d'abord un corps. On l'oublie trop souvent, tout en répétant, comme une incantation, le célèbre « mens sana in corpore sano ». Comment faire pour que nous reprenions conscience du fait que le corps est l'instrument de l'intelligence et que son éducation est indissociable de celle de l'esprit ?

Le mépris général dans lequel sont tenues les activités physiques est

l'héritage de deux traditions : celle, d'une part, d'un certain aspect, mal compris mais fort répandu, de la morale judéo-chrétienne qui a fait du corps et de certaines de ses fonctions un objet de honte ; d'autre part, la surestimation d'une certaine forme d'intelligence abstraite qui fut l'arme par laquelle la bourgeoisie a triomphé de l'aristocratie et qui reste aujourd'hui celle de la réussite sco-

laire et sociale.

Si l'éducation physique occupe une place mineure dans nos établissements d'enseignement c'est par **une complicité tacite entre les enseignants, l'administration et les parents**. Renverser cette tendance, modifier cet état d'esprit exige bien plus que la mise au point de règlements, la construction de stades et l'aménagement des horaires. Cela demande d'abord un effort intense et soutenu d'éducation du public, une véritable propagande à laquelle les médecins peuvent fournir beaucoup d'arguments.

Le besoin de mouvement chez l'enfant est un **besoin fondamental**, aussi important que le besoin de sommeil. Si on analyse, dans cette optique, les activités auxquelles se livre un écolier au cours de la journée, on peut, schématiquement, en distinguer trois sortes :

- l'étude, nécessairement immobile, du moins dans les conditions actuelles de fonctionnement de nos écoles ;
- l'exercice physique sous la forme de leçons, de jeux et de compétitions organisés, donc « dans les règles » et avec une certaine contrainte ;
- l'activité physique libre, sans contrainte.

Ces trois types d'activité sont indispensables et l'enfant, **chaque jour**, doit pouvoir s'y adonner selon un rythme aussi équilibré et harmonieux que possible. Or, il existe, dans l'esprit de beaucoup de gens, parents et éducateurs, une regrettable confusion entre les deux modalités d'activité physique : libre et dirigée. Les séances d'éducation physique sont volontiers assimilées à des récréations et on cherche volontiers à en faire dispenser les enfants pour leur faire faire « du travail sérieux » à la place.

L'éducation physique, comme son nom l'indique, est une éducation ; c'est même, de toutes les matières enseignées à l'école, celle qui est (ou qui pourrait être) la plus éducative : apprendre à dominer et à maîtriser son corps est la meilleure préparation qui soit pour dominer

son esprit et son caractère.

L'entraînement sportif est la meilleure occasion qui soit donnée à un enfant de percevoir les résultats de ses efforts, d'en recevoir la récompense par les progrès accomplis et d'y trouver plaisir.

Le sport, c'est aussi apprendre à triompher sans vaine gloire et à savoir perdre sans contestation mesquine, autrement dit à conquérir les habitudes de ce que les Anglais appellent d'un mot intraduisible en français (ce qui n'est sûrement pas le fait du hasard) : le **fair play**.

Cette éducation physique ne saurait être confondue avec **les jeux et le mouvement libres** que décrivent ainsi Debré et Douady : « A l'écolier, il faut invinciblement l'agitation, le cri, la respiration violente, l'activité du jeu. Cette activité un peu explosive et essentiellement libre n'est pas remplaçable par la leçon de gymnastique, ni par l'exercice sportif, car elle est la seule qui précisément met en jeu tous les muscles du corps dans un désordre utile. » (1)

Ces deux types d'activité physique sont indispensables à l'enfant ; l'un ne remplace pas l'autre et chacun doit trouver sa place chaque jour dans l'emploi du temps d'un enfant normal. Mais je voudrais pousser l'analyse plus loin en ce qui concerne les exercices physiques dirigés.

Appelons éducation physique les exercices systématiques destinés à développer les muscles, corriger des attitudes, perfectionner des gestes : cela comprend en fait la gymnastique et l'athlétisme.

Cette éducation physique, je la voudrais obligatoire pour tous, à certaines conditions toutefois dont nous allons parler ; il faudrait lui réserver entre trente et soixante minutes chaque jour selon l'âge et les circonstances.

Cette obligation ne peut être imposée que si certaines conditions sont respectées : la première est que l'organisation de la vie de l'écolier soit entièrement repensée et que ce temps d'éducation physique s'insère dans les rythmes naturels de l'enfant ; je me suis longuement expliqué

sur ces faits ailleurs (2) ; la deuxième est que, s'agissant d'un travail pédagogique aussi important sinon plus que l'apprentissage de la grammaire ou du calcul, on attache toute l'importance nécessaire aux problèmes d'installations matérielles, d'effectifs et de qualification des maîtres. Celui du matériel n'est pas au premier plan ; celui de la formation des professeurs d'éducation physique paraît actuellement bien résolu en ce qui concerne la qualité de cette formation ; il me semble même que, de tous ceux qui enseignent dans nos écoles, ce sont ceux qui ont la meilleure formation pédagogique ; le problème à résoudre est celui du nombre qui conditionne celui des effectifs qui est le plus important.

Sur cette question des effectifs il faut que nous nous attardions un peu ; en éducation physique comme ailleurs, le surnombre tue la pédagogie. Comment se passe la leçon d'éducation physique lorsqu'on confie plus de trente élèves à un seul maître ? Celui-ci va proposer des mouvements et des exercices gradués, les uns pouvant être exécutés simultanément (mouvements de gymnastique), les autres successivement (saut, cheval d'arçon, etc.). Dans le premier cas, le professeur ne peut surveiller et diriger effectivement qu'une dizaine d'élèves ; les autres lui échappent et font n'importe quoi ; et c'est justement parmi eux que se trouvent ceux qui auraient besoin qu'on s'occupe d'eux tout particulièrement, ceux qui ont le plus besoin d'une vraie « éducation physique »... De même pour les exercices en série : que peut-on attendre de séances d'entraînement au saut où trente à quarante enfants attendent leur tour ? Les bons sauteurs y prennent quelque plaisir ; ceux qui ne savent pas ne peuvent faire aucun progrès ; ils sont souvent, bien au contraire, paralysés et inhibés par le sentiment de leur maladresse et par les railleries des autres.

Or, ce sont les maladroits, les inhibés, les timides, ceux qui sont mal dans leur peau, mal à l'aise dans leur corps, pour lesquels je voudrais

qu'on prenne l'éducation physique très au sérieux. Le service qu'elle peut leur rendre est immense car la conquête du corps est un préalable indispensable à la maîtrise de l'esprit et à l'établissement de relations sociales. Mais à ceux-là il faut une éducation physique « sur mesure », par petits groupes, voire individuelle, pour leur apprendre patiemment, sans les brusquer, les gestes et les mouvements de la course, du saut, du lancer, etc. Leur donner la joie de progresser, de conquérir progressivement le contrôle de leur corps, c'est leur donner confiance en eux-mêmes dans tous les domaines et cela peut changer toute leur vie. Là, le travail du professeur d'éducation physique et celui du kinésithérapeute se rapprochent singulièrement et on aimerait qu'ils aient tous deux leur place à l'école.

Par opposition à l'éducation physique obligatoire il faut donner la possibilité, aux élèves qui le désirent, de **pratiquer des sports** : jeux de ballon, natation, bicyclette, promenade, tennis, judo, etc. Là, par conséquent, pas de caractère obligatoire si ce n'est qu'un engagement pris en début d'année doit être tenu. Pour le choix du sport je ne peux que renvoyer à l'excellent ouvrage d'Annie Coudray **Mon enfant fait du sport** (Stock) ; en fait, ce choix est souvent déterminé par les possibilités locales ; il doit aussi dépendre du désir propre de l'enfant : on voit trop souvent des garçons faire du judo à contrecœur parce que leur père veut les « viriliser » ou des filles orientées systématiquement vers le volley parce que cela les rendra plus gracieuses que le tennis qu'elles auraient voulu pratiquer.

Pour la pratique de ces sports un minimum de six heures est à réserver chaque semaine ; selon le sport, ce pourra être deux séances de trois heures ou six séances d'une heure ; le facteur saisonnier joue pour certains sports de plein air dont les emplois du temps devraient pouvoir tenir compte.

Une à deux heures par jour devraient être réservées aux jeux libres.

Par conséquent, nous aboutissons à un total de trois à quatre heures par jour pour les activités physiques d'un enfant normal. Si on regarde la vie que mènent nos écoliers on est loin du compte ; et on va me traiter d'utopiste. Et pourtant, si on regarde ce qui se passe chez nos voisins et dans beaucoup de pays équivalents au nôtre au point de vue culturel et économique, on constate que les écoliers et lycéens disposent de ce temps et qu'ils ne sont pas moins instruits que les nôtres. Et en France même, l'exemple des établissements qui fonctionnent à mi-temps est là pour nous montrer que les enfants y progressent aussi vite et qu'ils y sont plus heureux et que leur santé est meilleure.

Malheureusement, le mi-temps ou le tiers temps pédagogique dont on parle beaucoup ne progressent guère. Il est vrai qu'ils ne trouvent pas, dans l'état actuel de nos villes, les conditions favorables à leur développement ; et ils ne les trouveront pas non plus dans les villes qu'on nous construit actuellement. Mais il n'y a pas que cela : la cause profonde de cette stagnation est dans l'opinion publique. Toute innovation pédagogique, toute modification d'horaire tendant à augmenter la part des sports est accueillie avec méfiance quand ce n'est pas avec hostilité et la revendication de la majorité des parents reste encore de demander plus de travail scolaire. Nous n'avons pas encore compris que la vie que nous faisons mener à nos enfants est profondément anormale et il faudra encore beaucoup de temps pour que cette prise de conscience se fasse. Et c'est sans aucun optimisme que j'envisage l'avenir : la place du sport et de l'éducation physique restera ce qu'elle est aujourd'hui dans les dix ou même vingt ans à venir.

Guy Vermeil

(1) Robert Debré et Daniel Douady, « La fatigue des écoliers français dans le système scolaire actuel » (rapport au Conseil de la recherche pédagogique du 18-1-62).

(2) **La fatigue à l'école** (ESF, 1976).

PSYCHO-PEDAGOGIE DU SPORT

Directeur : Georges RIOUX

BAYER (C.)

La pratique du Hand-ball et son approche psycho-sociale

1 vol. illust. 21 F

BERTRAND (M.) dite PINOK et DUMONT (M.) dite MATHO

Expression corporelle. Mouvement et pensée

1 vol. illust. 24 F

L'expression corporelle à l'école

1 vol. illust. couleur 21 F

BURGENER (L.)

L'éducation corporelle selon Rousseau et Pestalozzi

1 vol. 15 F

CAVIGLIOLI (B.)

Sport et adolescents

1 vol. 24 F

COUBERTIN (P. de)

Pédagogie sportive

1 vol. illust. 21 F

RIOUX (G.) et CHAPPUIS (R.)

L'équipe dans les sports collectifs

1 vol. schémas 24 F

Les bases psycho-pédagogiques de l'éducation corporelle

1 vol. illust. 24 F

Éléments de psycho-pédagogie sportive

1 vol. illust. 24 F

La cohésion de l'équipe

1 vol. illust. 24 F

REVENU (D.)

Escrime et éducation

1 vol. illust. 21 F

THOMAS (R.)

Introduction aux fondements théoriques et méthodologiques de la recherche sportive

1 vol. 24 F

in-16 Jésus - Nombreuses illust.



J. VRIN
6, PLACE DE LA SORBONNE
75005 PARIS

grandeur et perversions

La compétition sportive est un spectacle, qui a besoin d'avoir une vaste clientèle...

Le sport déchaîne les plus bas penchants, chauvinisme, sadisme, appât du gain...

Le champion est une vedette, il doit gagner, quels que soient les moyens employés...

Et cependant n'a-t-il pas un rôle social comme tous les virtuoses et créateurs ?

N'est-il pas un modèle et son influence n'est-elle pas efficace et recommandable ?

Encore faudrait-il que le sport de haut niveau ne soit pas un secteur à part mais un moment dans une politique générale d'intégration et d'éducation.

D'ICI PEU de semaines, le même continent nord-américain verra, presque en même temps, commémorer avec faste le bicentenaire de l'Indépendance des Etats-Unis et se dérouler, à Montréal, de grandioses Jeux olympiques. La naissance de la nation américaine (et l'essor consécutif du capitalisme) ont probablement pesé plus, sur l'histoire récente de l'humanité et sur notre vie quotidienne à tous, que ce rassemblement quadriennal, depuis 1896, de champions venus d'un peu partout défendre sur le stade les couleurs de leur pays. On peut gager toutefois ce qui captera le plus d'intérêt. Pierre de Coubertin reconnaîtrait-il dans les Jeux d'aujourd'hui le fruit de son rêve humaniste et de sa foi en l'avenir d'un monde uni et pacifié ? Après avoir lu Yves-Pierre Boulongne (1), on ne l'imagine guère surpris. Peut-être serait-il, quand même, déçu. Et pourtant, les bruissements de dollars et les rumeurs de Mafia un moment assourdis, on va vivre pendant quelques jours, avec la Mondovision, à l'heure olympique sous tous les méridiens. La presse (écrite et audiovisuelle) donnera la vedette aux exploits et aux records — si quelque drame renouvelé de Munich, voire quelque manifestation moins atroce, ne viennent pas rappeler que certaines guerres refusent la trêve, qu'il est des combattants résolus à ne rien

respecter, que le stade en tout cas ne saurait plus être un inviolable haut-lieu de fraternité.

Au reste, ce stade mérite-t-il encore le respect dû aux temples ? L'affluence des marchands incline à la négative, que certains choisissent catégoriquement. La question vaut au moins qu'on la pose. Et c'est à ce sport de l'élite, à celui des Jeux olympiques ou autres, des coupes ou championnats du monde, des multiples confrontations internationales que s'appliqueront les réflexions qui suivent. On peut croire ou non à l'unité du sport, qu'il soit de l'élite, de la masse ou pour tous. La haute compétition occupe en elle-même une place qui mérite l'examen. D'autant qu'elle n'est pas sans influence, par divers biais, jusque sur la pratique à laquelle tous devraient avoir accès comme sur l'éducation physique incluse dans les programmes scolaires.

le spectacle

« Toute la haute compétition, nationale et internationale, est aujourd'hui matière à spectacle. Et il n'est pas exagéré de dire qu'exception faite de certains grands pèlerinages ou rassemblements religieux, aucune

sorte de manifestations n'est capable aujourd'hui de mobiliser les multitudes que le spectacle sportif chaque semaine attire sur les stades ou devant les postes de télévision » (2).

Ainsi le regretté René Maheu, dans un de ses derniers articles, mettait-il en évidence quelques caractères essentiels du grand spectacle sportif : l'engouement des masses, la parenté avec les grandes célébrations culturelles, le rôle des media.

Le succès populaire est un fait. Il faut expliquer ce pouvoir d'attraction du sport, « cette adhésion spontanée, comme si on retrouvait d'instinct le symbolisme d'un inconscient collectif » (3). Sous des plaisirs tout simples — plaisir esthétique de la beauté des gestes, plaisir moral devant le beau geste, plaisir du connaisseur appréciant la beauté du coup, découvrons avec Bernard Jeu les archétypes enfouis, mais persistants, qui relient les fascinations du sport à l'essence du tragique : la compétition sportive ritualise une lutte à mort, qui est lutte aussi contre la mort, avec ses reprises, ses prolongements, ses amplifications lyriques aussi. Le sport, comme la danse ou la tragédie, est né des rites funéraires, tels, au chant XXIII de l'Illiade, les jeux offerts par Achille à Patrocle mort. Les structures survivent, comme souvent, à leur sens



ce que tout le monde attend...

en importance, mais que les deux sont liés : nécessaire à la promotion du sport, le spectacle en provoque les perversions. Spectacle, c'est contemplation, célébration fervente et contagieuse de la beauté ! Mais c'est aussi public, clientèle à attirer le plus souvent possible sur les gradins ou devant les écrans, cible offerte à la propagande et à la publicité. Sport et presse spécialisée (d'abord seulement écrite, aujourd'hui aussi audiovisuelle) ont grandi ensemble — en bien comme en mal. Quelle responsabilité pour les journalistes sportifs !

Ils se sont tous expliqué voici un an, lucidement et loyalement, sur les « déformations du sport et les responsabilités des journalistes » (7). Sans se laver les mains par avance, ils distinguent tout de même les journalistes de leurs éditeurs — que meuvent des considérations avant tout commerciales. Mais la responsabilité majeure est à chercher plus haut, dans l'incompréhension des gouvernements à l'égard du sport : reconnu comme « un fait social incontestable et incontesté », il n'est pas pour autant « admis comme un fait culturel et social de première importance ». Conséquence ? « Utilisé comme simple élément important de l'éducation, le sport ne sert plus qu'à l'exaltation des victoires [...] et participe fatalement au développement d'un esprit nationaliste et chauvin [au lieu de] contribuer à l'entente et à la compréhension entre les peuples ». A défaut du financement que lui devait l'Etat, le sport cherche des ressources d'ailleurs. Comme il constitue « un marché très important et un véhicule publicitaire et commercial de premier ordre », il les trouve, mais au prix d'une commercialisation vite abusive « qui aggrave l'enjeu des résultats... exacerbe les passions... accélère le processus de violence dans la pratique, donc de violence autour des stades » (l'inverse n'est pas moins vrai, les débordements des « supporters » enlevant aux joueurs toute retenue dans l'ivresse de gagner).

initial et se chargent d'un autre, mieux accordé à nos mentalités modernes. Mais sous la rationalisation seconde jouent les motivations inconscientes, comme en poésie, en musique — ailleurs aussi sans doute.

Ce n'est pas qu'on ne puisse établir entre la haute compétition et son public des rapports moins mystérieux. Modèle, dans son ordre, de ce que tous voudraient être, le champion leur permet de « respirer mieux » en l'admirant à bon droit, et fait naître en eux le désir de l'imiter — si l'âge du moins en autorise le projet. Avec lui le sport s'inscrit « parmi les produits du processus d'accumulation des valeurs engendrées par l'effort créateur de l'homme et l'on comprend alors qu'il y ait sans cesse au plus haut niveau des records battus et des changements immenses [...] entre les règlements et les techniques du début du siècle et ceux d'aujourd'hui » (4).

En somme le jeu avec la mort comme le progrès du sport, « élément indissociable de la culture générale », exigent l'un et l'autre la compétition à grand spectacle. L'idée passe d'ailleurs en général pour aller de soi. En dépit de graves réserves, René Maheu n'estime pas devoir « remettre en question la valeur éminente de la haute compétition dans son ensemble, comme force de progrès — altius, citius, fortius — et

principe d'exemplarité ». Pour embellir « l'image de marque d'une ville » Antoine Haumont « ne voit pas pourquoi dans ce domaine une bonne équipe ne vaudrait pas un bon orchestre et en quoi les Jeux olympiques n'intéresseraient pas autant que le Festival de Bayreuth [...] Au fond, ne s'agit-il pas dans les deux cas d'aller voir des gens qui font toujours la même chose ? Mais qui la font très bien... » Déplorer les assis qui, par dizaines de milliers, se laissent fasciner par les jeux de quelques mercenaires, c'est manifester simplement une « totale incompréhension d'un aspect important du sport, sa fonction de folklore gestuel, et du rôle de la grande compétition, celui de laboratoire et de conservatoire du geste » (5).

Vive donc ce spectacle sportif de haut niveau ! Irons-nous pour autant avec Lord Killanin (6) jusqu'à identifier le succès des Jeux olympiques et celui de l'idéal olympique ? La notion d'« image de marque » nous remet en garde de confondre le rite et son exploitation. Comparons, dans le Tour de France, le peloton des coureurs et la caravane publicitaire. Plus on veut croire d'ailleurs à la valeur d'entraînement de la haute compétition, et plus on s'indigne de ses dénaturations actuelles. Le malheur est que non seulement le sport perd en pureté ce qu'il gagne

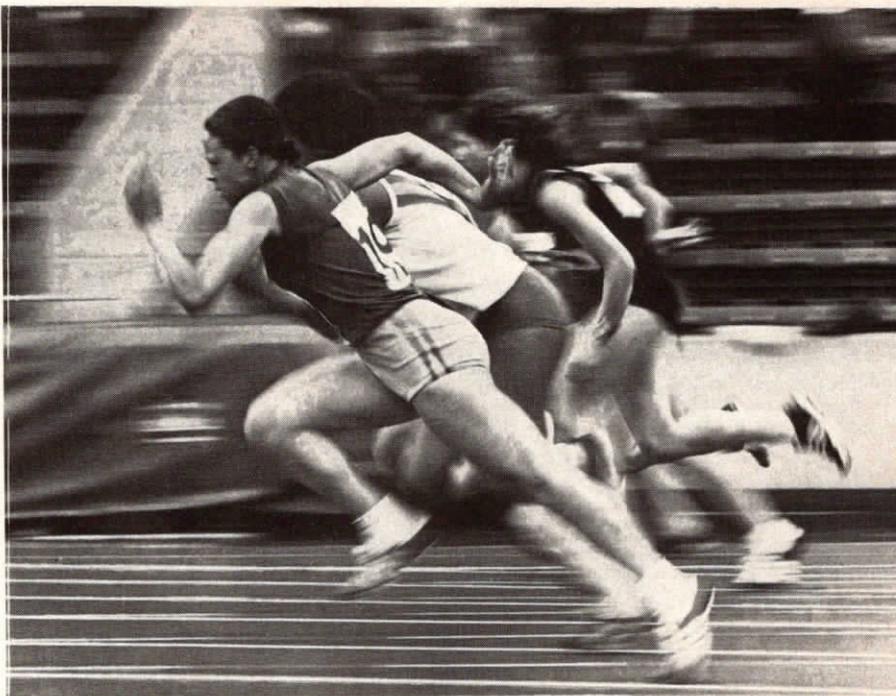
c'est qu'ils gagnent

Ainsi s'enclenche une mécanique infernale, où le sport lui-même se défigure, de façon tour à tour hideuse et dérisoire. Tout est bon pour capter le public, y compris l'appel à ses penchants les plus bas : chauvinisme, sadisme, appât du gain... et l'on va des paris aux trucages et aux corruptions de joueurs. On profite de ce qu'il est rassemblé, disponible, pour le manipuler, l'image prestigieuse ou populaire de l'athlète venant (comme ailleurs celle de la femme) rehausser le produit qu'on veut lui vendre ou le personnage qui brigue ses faveurs (« on a vu trois ministres connus se disputer l'honneur de remettre une médaille au cycliste Raymond Poulidor »). Les idéologies s'emparent de cette tribune, pèsent publiquement leurs mérites aux médailles remportées, exploitant l'audience réunie (comme à Mexico en 1968) ou l'occasion symbolique (comme lors du récent refus des Soviétiques de jouer au stade de Santiago) pour frapper l'opinion mondiale — le procédé vaut également pour les causes justes et... les autres. Et la prise d'otages de Munich a marqué — jusqu'à présent — le dernier degré du diabolisme, de l'horrible et de l'absurde.

De la compétition internationale, le mal gagne les échelons inférieurs : le chauvinisme de clocher (ou de paroisse) ne vaut pas mieux que la vanité nationale ; la corruption n'épargne pas davantage la rivalité entre écoles (qu'elles vivent du sport comme telle université américaine ou qu'elles tiennent seulement à leur prestige), entre corps de troupe, entre usines recrutant, même en URSS, des mercenaires du football (8).

Les causes sont partout analogues : que ce soit au profit, à la propagande ou à une sottise glorieuse (ces motifs ne s'excluant pas), le spectacle sportif se voit subordonné « à des fins étrangères, voire même contraires à la vocation éducative du sport comme à sa gratuité essentielle... » (2).

« Dès lors les sportifs se sentent traqués, leur joie d'exister et de se



confronter selon les règles qu'ils aiment et qu'ils se sont données disparaît, en conséquence directe d'événements dictés par des impératifs qui leur sont étrangers » (9).

athlète à perpétuité ?

Ainsi les premiers frustrés, les premières victimes, ce sont les sportifs... pour un peu, on les aurait oubliés, comme à Varna (10). Le spectacle est fait pour les spectateurs, bien sûr, téléspectateurs compris, et c'est au public d'abord que s'intéressent (ô combien !) les promoteurs, publicitaires et politiciens. Mais il y a quand même aussi des acteurs, dans une position nulle part aussi ambiguë que dans le drame sportif : les protagonistes en sont les joueurs, les athlètes, ces champions dont on ne sait jamais trop (eux non plus peut-être) s'ils le sont seulement d'une spécialité, ou aussi d'une firme, d'une cause ou d'un pays.

Comme les acteurs ce sont des vedettes. On les admire, on les envie, on aspire à leur place (quand les raisins ne paraissent pas trop verts). A méditer les témoignages des plus lucides d'entre eux, l'enthousiasme tiédrait peut-être.

« Athlète à perpétuité ? » s'interroge Alain Calmat (11), qui sait de quoi il parle — encore qu'il s'en soit exceptionnellement bien tiré. Les exigences de l'entraînement, la responsabilité surajoutée de représenter son pays, font de « l'athlète de haute compétition une catégorie à part dans la société ». Nul ne devrait s'engager dans cette voie sans être sûr de ses aptitudes, physiques et techniques, de ses motivations et de ses qualités psychologiques (quand on sait que pour le patinage, comme pour la gymnastique ou la natation, il faut se déterminer vers dix ans, cela donne à penser !). Les aspirants doivent en effet s'approprier à une tâche ardue autant qu'à une vie difficile. Ce que tout le monde (eux compris) attend, c'est qu'ils gagnent, donc qu'ils sachent être en pleine forme au bon moment et surmonter l'anxiété des attentes. Ils doivent tirer d'une carrière limitée dans le temps le plus d'atouts possible pour l'avenir, avant d'affronter une reconversion (« retraite prématurée imposée à un adulte en pleine force de l'âge ») toujours difficile, psychologiquement, socialement, professionnellement. Devenir sportif professionnel ne fait qu'ajourner les problèmes de reclassement ; le monitorat sportif exige des études ; les autres métiers du sport sont de statuts inégaux ; quant aux professions sans

lien avec le sport, elles supposent une préparation peu compatible avec celle qu'exige la compétition.

Et encore, Alain Calmat s'en tient là. Mais il arrive aussi que les entraîneurs du champion ne s'interdisent ni de modifier sa morphologie par voie chimique, ni de recourir au doping ou au conditionnement psychologique — toutes violations du fair play autant qu'atteintes à l'intégrité de la personne. Bref, devant ce bilan et même en portant à l'actif les promotions sociales réussies, on peut se demander avec Hubert Lucot (12) s'il y a lieu de former des « surhommes », athlètes à perpétuité parce que privés d'avenir en rapport avec leur gloire athlétique. Sans doute Calmat énonce-t-il les précautions à prendre pour améliorer une élite sportive sans nuire à ses membres. Mais faut-il réellement à un pays une élite sportive, au service, éventuellement, d'une pure politique de prestige, totalement indifférente, une fois la relève assurée, à la promotion du sport pour tous ?

Doute impie ! Quoi qu'on puisse invoquer à l'encontre (*credo quia absurdum*), le spectacle sportif a une vocation socio-culturelle, donc le champion un rôle social à faire reconnaître, comme les autres professionnels du spectacle, les virtuoses, les créateurs. On se heurte alors au problème de l'amateurisme : même avec la formulation libérale de la règle 26 du Comité international olympique, il n'a encore trouvé nulle part de solution limpide et honnête pour tous. « Même à mes amis de l'Est, déclarait Georges Ségué le 27 avril 1976, j'ai toujours dit que je ne savais pas si leurs athlètes étaient des professionnels amateurs ou des amateurs professionnels. » Le statut de l'athlète de haut niveau est à l'ordre du jour en France : c'est même une des rares préoccupations constructives de la loi du 27 octobre 1975. Encore faudrait-il identifier, autrement que par référence à des lieux communs optimistes, la nature des liens qui unissent la haute compétition et la pratique de masse.

des Jeux olympiques aux sports pour tous

Or, en dépit du dogme, ces liens sont loin d'être clairs. Quand, à quelques lignes de distance, Alain Calmat affirme que l'élite sportive représente aujourd'hui une catégorie à part, à sélectionner dès l'enfance, et que « le développement du sport de masse, objectif national primordial est [...] partiellement dépendant des athlètes de haute compétition », seul son « partiellement » le sauve peut-être de la contradiction. Et que de postulats sous-jacents, comme sous la fameuse pyramide de Coubertin (« Pour que cent se livrent à la culture physique... il faut que cinq soient capables de prouesses étonnantes ») ! Il y en a au moins trois majeurs : que l'on veuille vraiment développer un sport de masse (mais alors pourquoi refuser de commencer par l'école ?) ; que l'exemple du champion est efficace ; et qu'il est recommandable. Pour Michel Samper (11), il est plutôt un frein, la presse mettant pêle-mêle en vedette exploits phénoménaux et corruption. Plus désabusé que pessimiste, Michel Jazy (11) voit dans l'exaltation du champion un palliatif nécessaire dans une nation indifférente au sport (un succédané en somme des forts coefficients aux examens). Et l'on peut craindre que l'attrance ne soit plus pour le clinquant (ou le substantiel) du vedettariat que pour la pratique elle-même (comme les entraîneurs de clubs le constatent souvent avec leurs jeunes).

Que le champion soit un modèle ou un moteur, dans notre système, cela peut être vrai pour ceux qui caressent l'espoir de devenir à leur tour des champions (quels qu'en soient les motifs). Pour les autres ce ne l'est guère. Cela supposerait d'ailleurs qu'on permette au champion d'être exemplaire et qu'on exige qu'il le soit. Cela supposerait aussi qu'il apprenne à donner l'exemple.

On s'achemine ainsi vers une autre

forme d'influence, moins charismatique et plus opératoire, ne reposant plus sur la simple contagion de l'exemple ou la copie des gestes. Le champion crée des solutions nouvelles à des problèmes moteurs. Mais entre les néophytes et lui doivent s'intercaler une analyse scientifique et technique, dégagant de ces solutions structures et invariants, puis un traitement de ces données, à la lumière des sciences de l'éducation. Théoricien du mouvement et pédagogue peuvent être une seule et même personne, voire le champion lui-même, s'il est qualifié. Le plus souvent il y faudra une chaîne, supportée par une institution. Les pays de l'Est ont organisé méthodiquement ce processus. En France, diverses recherches, dont celles du Conseil pédagogique et scientifique de la FSGT, vont dans ce sens. Et la réunion de l'ENSEPS et de l'INS en un seul INSEP se réclame du même principe. On ne peut en attendre beaucoup ! Heureuse en soi cette conjonction est en effet stérilisée par l'atomisation générale qui traite à part recherche, perfectionnement et formations initiales, celles des enseignants, celles des éducateurs brevetés...

Au surplus elle procède d'une confusion doublement réductrice entre l'enseignement sportif et l'éducation physique, comme si l'initiation à quelques techniques dérivées du sport de compétition pouvait ouvrir à tous les voies infiniment diverses où chacun peut à bon droit chercher son épanouissement corporel et culturel.

On peut craindre enfin que, séparée d'un projet éducatif général, cette pédagogie nourrie de l'imitation des champions ne retourne à la production de champions, au terme d'une sélection qui délaisse dans la pépinière tous les rejetons insuffisamment vigoureux, avec le risque en outre d'un « massacre des innocents » (13), par la spécialisation et le forçage prématurés sur le plan physique, par une « championnisme » précoce, par le tarissement de l'esprit de jeu...

Finalement, si l'on n'y met le holà,

loin d'agir comme un ferment favorisant la pratique de masse, l'élite sportive risque de s'en rapprocher seulement pour y trouver ses successeurs, au mieux s'y recruter un public. Où est alors « l'objectif national primordial » ? L'argent public allant ainsi, fonctionnement et capital, par pente naturelle aux dépenses de prestige et aux recettes du spectacle, la haute compétition se referme sur elle-même, abandonnée à ses poisons. « Lorsqu'il se laisse enfermer dans son ghetto (même grand, même doué) le sport développe ses tares comme dans un bouillon de culture, sous l'action conjuguée de tous ceux qui l'utilisent au lieu de le servir : hommes politiques de tous rangs, notables ou commerçants, industriels ou promoteurs de compétitions professionnelles, éditeurs, etc. (7).

pour une politique

Faut-il achever sur ce constat d'impuissance ? Récuser, avec la haute compétition, le sport sous toutes ses formes, parce qu'intrinsèquement aliénant ou irrésistiblement libéraux ? Partager la perplexité des libéraux, attachés contre toute évidence à l'apolitisme du sport ? Ou faut-il inclure, comme les dirigeants du sport de la RDA, la doctrine de Pierre de Coubertin dans un système de pensée et d'action — dont aucune nécessité logique n'exige d'ailleurs qu'il se réclame du marxisme-léninisme ?

Les analyses qui précèdent indiquent assez les voies où chercher. Les valeurs en jeu, la puissance des menaces justifient une intervention réfléchie et soutenue des pouvoirs publics. Contre la politisation du sport, comme contre sa commercialisation, il faut une politique du sport — c'est-à-dire pour commencer une prise en considération de sa dimension politique. C'était une des conclusions majeures des journalistes sportifs (7), à laquelle devrait

souscrire Pierre Mazeaud : « Les rapports du sport et de la démocratie politique, écrit-il, sont à souligner. Dans la Grèce antique, sport et démocratie — remarquons-le — naissent et meurent ensemble. Le sport moderne renaît avec l'avènement de la démocratie anglo-saxonne » (14). Continuons le parallèle : comparons aujourd'hui l'essor du sport en France et en RDA — Pierre Mazeaud s'y référant volontiers — et concluons où la démocratie prospère et où elle végète. Il y a en tout cas une utile leçon à tirer de cette réflexion. Ce qui explique le développement du sport en RDA, plus généralement dans les pays socialistes, ou encore à Cuba (15), c'est que le sport y a sa place dans une vision de l'homme et de la société, et que par suite éducation sportive et éducation politique ne sont pas dissociées. Sans doute est-ce plus facile dans des régimes se réclamant d'une philosophie d'Etat. Ce n'est pas inconcevable ailleurs : les points communs ne manquent pas entre les principes du sport et ceux d'une démocratie pluraliste (je ne dis pas d'une technocratie paternaliste). Le sport se caractérise par la pugnacité et le fair-play, la démocratie par l'intervention active et le respect d'autrui : on peut trouver là les idées directrices d'une politique du sport, qui commence par obéir aux règles de la morale sportive, et qui s'appuie sur une éducation conjointe de citoyens et de sportifs — les vertus fondamentales étant les mêmes.

Sans doute convient-il de ne pas tenir à ces généralités, sans les perdre de vue toutefois. Une politique, c'est une pensée politique (élaborée démocratiquement), c'est une volonté politique (déterminée démocratiquement), c'est aussi un plan d'action, à mettre en œuvre démocratiquement. Ses deux lignes directrices devraient être : intégration, éducation. Elles sont d'ailleurs concourantes. Il ne faut pas traiter le sport de haut niveau comme un secteur à part (même postulé d'entraînement) : nous avons vu qu'il s'y corrompt. Le spectacle sportif doit

être vécu comme un moment, non un substitut, de l'activité sportive. Et cela suppose tout autant formation des dirigeants et éducation du public que préparation des athlètes (ici encore l'expérience de Cuba mérite une étude attentive). Ceux-ci ont droit à un statut et à des aides, en compensation de servitudes imposées, mais aussi de services réellement rendus, et qui ne soient pas seulement d'hommes-sandwiches. C'est d'abord une question de formation, générale autant que spécifique.

Les sections sport-études sont faites pour cela. Encore faut-il les prendre, elles aussi, pour ce qu'elles sont : un très utile soutien à une catégorie restreinte de jeunes mis en péril scolaire par leur entraînement, non une solution magique, insufflant par le seul exemple un esprit sportif à une masse d'élèves réduits, en éducation physique, à la portion congrue.

De même encore, la pratique du sport ne doit être qu'une des activités physiques à promouvoir. Et par conséquent l'enseignement sportif doit s'insérer dans une éducation physique nécessairement beaucoup plus diversifiée, non en usurper la place. Cette éducation physique elle-même doit s'intégrer à une éducation digne de ce nom, c'est-à-dire qui ne récuse pas, elle non plus, sa dimension politique, sa fonction de former des citoyens — pour la démocratie en général, en particulier pour une gestion démocratique du sport, haut niveau compris. Tout cela depuis l'école, mais aussi tout au long de la vie, dans un effort multiple d'éducation permanente, où la presse joue son rôle « d'éducation politique et sociale de ses lecteurs par une véritable information de qualité... » (7)

Dans le cadre d'un tel plan, toutes les mesures particulières — y compris la préparation olympique — reprendraient enfin sens et chance d'efficacité. Et sa réalisation progressive assurerait à nos représentants, dans les instances internationales, une audience plus durable que les prestiges éphémères du verbe : « les

exemples vivants sont d'un autre pouvoir... ».

Quant à l'organisation internationale du sport proprement dite, elle devrait s'inspirer des mêmes principes conjugués d'éthique et de réalisme. Comme il ressortait des conclusions de Varna en 1974 (10) et comme le préconisait récemment encore Lord Killanin (6), c'est par la coopération entre gouvernements, organismes supranationaux et fédérations sportives, qu'il faut chercher les moyens de donner au sport, à tous les niveaux, sa juste place dans une culture humaine englobant, sans les assujettir à un modèle appauvri, les multiples cultures nationales. Alors les Jeux olympiques pourraient redevenir, comme le voulait Pierre de Coubertin, les grands et solennels moments d'un olympisme quotidien.

Georges Belbenoit



actualité de Pierre de Coubertin

(1) *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin*, Ottawa 1975.

(2) René Maheu, « La fonction éducative en sport » (*2 000*, n° 33, p. 46-52).

(3) Bernard Jeu, *Les degrés de l'esthétique dans le sport*, communication au Colloque international « Sport et progrès de l'homme », FSGT, mai 1975.

(4) René Moustard, « Sport et idéologie », (*Sport et développement humain*, p. 211-238).

(5) Antoine Haumont, « Sport et villes de demain » (*2 000*, n° 33, p. 35-37).

(6) Lord Killanin, « Les Jeux olympiques : quel avenir ? » (*2 000*, n° 33, p. 17-20).

(7) *Les déformations du sport et les responsabilités des journalistes* (essai présenté par l'USJSF, 35, rue Bergère, 75009 Paris).

(8) « Crise dans le football en URSS : deux affaires de corruption » (*Le monde*, 12-3-75).

(9) Jean Durry, « Jeux physiques, jeux politiques » (*2 000*, n° 33, p. 41-46).

(10) « Pour un olympisme quotidien » (*l'éducation*, n° 195, 3-1-74, p. 24).

(11) Alain Calmat, « Athlète à perpétuité ? » (*2 000*, n° 33, p. 20-22) ; voir également dans *l'éducation* n° 128, du 10-2-72, p. 28 et 29, les témoignages de Michel Jazy et Michel Samper.

(12) *Le sport. Faut-il des surhommes ?* Paris 1967.

(13) Jean Paulhac, « Le massacre des innocents » (*Le monde*, 10-5-75).

(14) Pierre Mazeaud, « Créer une dynamique ? » (*2 000*, n° 33, p. 54-55).

(15) Raymond Pointre et Roger Fidani, *Cuba, sport en révolution*, Paris 1975.

A jamais embaumé dans le panthéon des hommes illustres, Pierre Fredy, baron de Coubertin, n'est pour la majorité de nos compatriotes que le « rénovateur des Jeux olympiques », ou, pire peut-être, une sorte de Barnum qui aurait réussi, contre vents et marées, à faire se dresser tous les quatre ans le plus grand chapiteau du monde. L'Université, sur qui il fondait tant d'espoir, le maintient hors de son champ de réflexion. Depuis quarante années, peu d'études rigoureuses ont été consacrées à sa vie et à son œuvre. Deux thèses d'Etat seulement lui ont été consacrées : celle de John Apostol Lucas, « Pierre de Coubertin and the Formative Years of the Modern International Olympic Movement - 1883-1896 » (Thèse de doctorat, University of Maryland, mai 1962) et celle d'Yves-Pierre Boulongne, « La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin » (Leméac éditeur, Montréal 1973, distribution pour la France : CLUF, éditions l'Ecole, 11, rue de Sèvres, Paris 6^e). Cette énumération, hélas éloquente, ne saurait faire oublier les excellentes études de Monique Berlioux, « D'Olympie à Mexico » (Flammarion) et de Marie-Thérèse Eyquem, « L'épopée olympique » (Calmann Lévy). Paradoxe qui pourrait étonner si on ne savait la pauvreté de l'historiographie du sport en général et de l'olympisme en particulier. En cette année d'ouverture de la XVIII^e Olympiade, nous avons demandé à Yves-Pierre Boulongne de sortir Coubertin du désert qu'il traverse et de rappeler, même brièvement, le rôle qu'il voulut jouer au début de ce siècle sur le front des réformes de l'éducation. Et de se demander ce qu'il en est aujourd'hui de son enseignement.

Il NAIT à Paris le 1^{er} janvier 1863 et meurt à Genève le 2 décembre 1937. Une longue vie donc, qui s'étend de la fin du Second Empire et de la naissance de la III^e République à l'avènement du nazisme, la victoire du Front populaire, et l'avant-seconde guerre mondiale.

Tout jeune il a connu la défaite des armées impériales et la guerre civile. De l'une et de l'autre il conserva un souvenir horrifié « de sang et de pétrole ». Rallié à la République, à contre-courant d'un milieu familial légitimiste, il entend aider la France à conjurer un péril conjoint : un affadissement national sans gloire, et un collectivisme égalitaire où se dilueraient les énergies sociales. Nationaliste avant 1914, dans la ligne des Barrès et des Lyautey, cosmopolitiste après 1918, mais violemment anti-soviétique, Coubertin restera toute la vie un adversaire du socialisme.

Alors que tout le prédestine à une carrière brillante dans les armes, dans les ordres, ou dans la diplomatie, il tourne le dos à la réussite mondaine et, jeune bachelier en lettres et en droit, s'inscrit à l'École libre des sciences politiques. C'est là, au contact de l'œuvre de Tocqueville, de Taine et de Comte, mais aussi de Le Play et de Gobineau, qu'il s'enflamme pour les idées et les doctrines libérales. Le capitalisme est pour lui sans failles, et le socialisme une immense niaiserie. Mais, séduit par l'histoire et par la sociologie, moraliste bien plus qu'historien, utopiste et poète, Coubertin ne se lance pas dans les spéculations économiques du siècle. Il ne sera pas chef d'industrie ou conquérant de terres coloniales. Il se voudra plus : sur la « place de la pédagogie » immense toile d'araignée où tout converge et d'où tout part, là où se joue selon lui le destin des sociétés et des hommes, il entend se tenir, debout. Car la seule ambition qui le hante, et dès l'âge de vingt ans, est d'être un réfor-

mateur « de l'éducation de l'adolescent au XX^e siècle ». Et d'abord, pour la plus grande gloire de la France bourgeoise.

Former des caractères mieux trempés et des chefs à l'esprit lucide, en vue des conquêtes de marchés qu'impose la seconde révolution industrielle, et par voie de conséquence : briser les survivances d'un dressage napoléonien, dénoncer le surmenage et le psittacisme scolaires, élarger les programmes classiques, ouvrir l'enseignement secondaire vers la vie moderne, réhabiliter l'éducation manuelle, faire jouer et lutter en plein air, hors de la redingote d'uniforme, le jeune collégien français, donner liberté et initiative à l'élève par le biais de l'association sportive, du journal scolaire et du groupe de discussion (où tous les problèmes, y compris politiques, seront abordés), tel est le projet de réforme qu'inlassablement Coubertin proposera à l'élite politique de la III^e République naissante. On comprend pourquoi l'éducation anglo-saxonne, sportive et élitiste, qu'il prendra comme modèle, comblera ses vœux.

C'est dans ce contexte sociopolitique que doit se comprendre la renaissance des Jeux olympiques. Pour que chaque pédagogue soit touché par la grâce sportive, il importe que chaque humble stade de village reçoive un peu de la lumière olympique et sacrée. Alors le sport deviendra effectivement moyen d'éducation. On voit bien, sous cet éclairage, que la quête olympique coubertinienne ne fut qu'un moyen de mobilisation de l'opinion publique, et qu'un intermède dans l'œuvre pédagogique. Bien en deçà était le sillon profond.

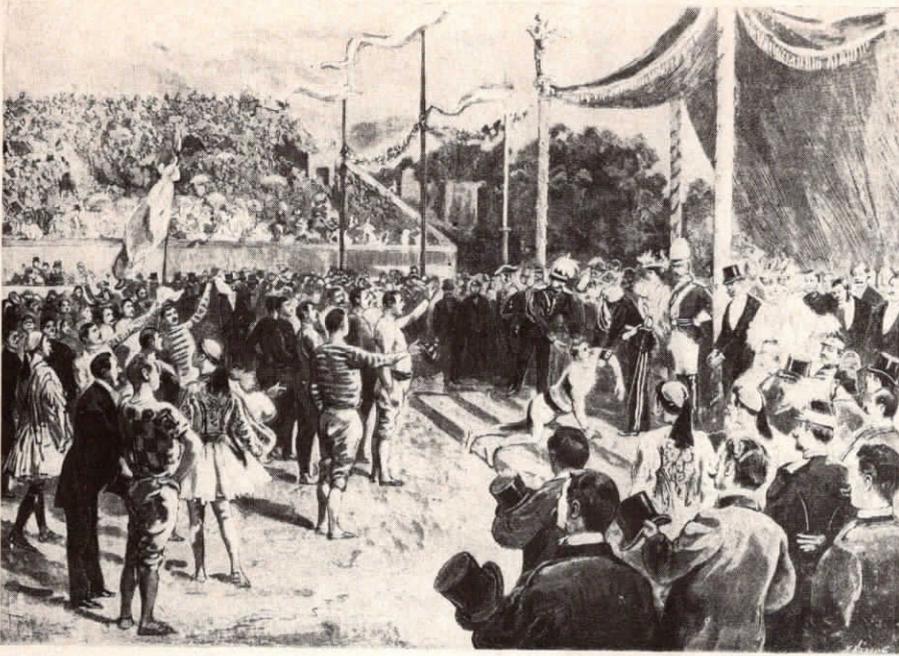
Notons également l'évolution de l'homme vers des conceptions de plus en plus démocratiques. Parti en effet des seules considérations de classe qui le faisaient se pencher, avant 1914, sur l'éducation des seuls adolescents de la seule bourgeoisie française, il en vient, après 1918, à poser la question de

la démocratisation de l'enseignement, non seulement pour les enfants d'âge scolaire, mais pour tous les adultes, non seulement pour les nantis mais pour tous les exclus, non seulement pendant la scolarité mais pendant le temps des loisirs. Un des pionniers de l'éducation populaire, il revendique pour le prolétariat (dès 1890) le droit à la connaissance et à la culture, et en termes que ne pourraient renier aujourd'hui les responsables les plus engagés du mouvement syndical ou politique.

On connaît sa célèbre apostrophe : « Ouvrez les portes du Temple ! ». Elle est significative de l'évolution d'un homme qui, même au travers de certaines ambiguïtés de classe (dont plus tard sauront jouer Carl Diem et les nazis), entend remettre fondamentalement en cause la pratique sociale de l'éducation — et pas seulement sportive — et mérite, par ce seul fait, le respect de tous ceux qui, aujourd'hui, pensent que le mouvement éducatif doit être porteur de progrès social et humain. En attestent, en fin de vie, de multiples initiatives ou créations, qui sont toutes frappées du sceau du plus généreux des humanismes : Conférence internationale d'Ouchy (1924) sur le rôle « de la cité de demain », Union pédagogique universelle (1925), Université ouvrière, Gymnase municipal rénové de l'Antique, cure de sport, Bureau international de pédagogie sportive (1928).

Dans le combat que nous menons pour une éducation nouvelle, consciente des liens politiques qui unissent l'école à la société qui la secrète, quel éclairage, voire quelle sagesse, peuvent nous fournir aujourd'hui la vie et l'œuvre de Pierre Fredy baron de Coubertin ?

La première des vertus que nous enseigne Coubertin est l'irrévérence. Non pas envers l'histoire et l'humanité, mais envers les fausses



valeurs et les faux magisters. Et cette iconoclastie est tonique. Mettre à mal les idoles culturelles, dénoncer les méfaits de l'argent, en appeler à une culture libérée, voilà qui est réconfortant et utile de constater, dans des temps de tromperie et de mercantilisme. Or, rebelle, Coubertin le fut. Contre sa famille, son éducation, sa classe sociale. Et par-dessus tout, contre les idées reçues. Sa vie est un hymne à l'intelligence dressée, à contre-courant du vulgaire et du facile. C'est, disait René Maheu, « cette façon de se rire des routines et des modes », cette haute chevauchée d'un prince de sang contre les inerties, les fainéantises, les habitudes acquises, et les lâchetés. C'est cette leçon suprême que l'homme n'est totalement homme, l'éducateur totalement homme, qu'autant qu'il s'engage dans la voie du siècle. C'est cet humanisme militant qui tente non seulement par le verbe de chasser les marchands du temple, mais qui, par une pratique persévérante, s'efforce d'en empêcher le retour.

Et c'est, finalement, cette union de la pensée et de l'action qui attire, retient et suscite le respect. Car c'est debout, pour la démocratie — fût-elle « bourgeoise » —, qu'a vécu et est mort Pierre de Coubertin. Et c'est debout qu'il nous demande de vivre, et dans le temps présent. Ce n'est pas

trahir sa pensée que d'affirmer qu'il s'agit moins là d'un legs que d'une attitude positive, d'un « style », face à l'histoire qui se fait et aux hommes qui la font.

Il nous semble bien, en effet, qu'être fidèle à Coubertin, c'est, comme lui hier, continuer son combat là où il le choisit, dans le champ social où il travailla avec tant de constance, de générosité, et d'abnégation, pour que l'argent ne pervertisse pas les sports et les sportifs, pour que tous les sports soient accessibles à tous, pour que toutes les nations (« all nations, all games ») soient conviées à la fête olympique.

Etre fidèle à Coubertin, c'est aujourd'hui promouvoir le mouvement sportif, non par une technocratie « de super-man », qui planerait au-dessus d'un commun méprisable, mais par une conception humaniste du sport, pour la dignité de l'homme, pour le bonheur et la joie de l'homme, pour la libération de l'homme.

Etre fidèle à Coubertin, c'est reprendre ses conclusions théoriques là où il les laissa, lui, qui, le premier, dans l'histoire du sport, dénia le droit aux médecins-gymnastes de légiférer seuls dans le domaine (1) et créa les bases d'une psychopédagogie du sport. C'est continuer d'affirmer l'inéluctable union qui préside aux rapports du sport de haute compétition, du

sport d'élite et du sport de masse. Car aucun abandon n'est possible en la matière, et c'est tromperie que l'ignorer. C'est, à partir de ces prémisses, ouvrir le champ à une recherche interdisciplinaire dans l'attente du jour où surgiront les bases d'une science transdisciplinaire.

Là cependant ne peut s'arrêter l'ambition de l'éducateur : la pédagogie ne vit pas que de rêves. Elle requiert, pour s'élaborer, de s'ancre dans le processus éducatif quotidien. Elle doit, pour vivre, secréter des lignes de force, élaborer des plans d'attaque : quels thèmes fondamentaux d'une théorie et d'une pratique à l'olympisme ?

Le premier fait à reconnaître et à investir est l'impossible dissociation du sport et de la politique. Proclamer que le sport est un phénomène majeur de civilisation, c'est inviter les chercheurs et les pédagogues à inventorier le problème. Un mur a été abattu, et non des moindres, qui permet d'entrevoir, aujourd'hui, l'approche lucide d'une éducation à l'olympisme.

Or, la morale olympique officielle — celle que prônait M. Brundage par exemple — nie encore de tels rapports. Comment feindre cependant d'ignorer, dans la pratique sportive, l'apartheid en Afrique du Sud, le Black Power en Amérique du Nord, la présence de deux Allemagnes, de deux Corées, de deux Chines ?

Les Jeux olympiques ne peuvent échapper à la règle générale. Ils sont aujourd'hui la plus importante manifestation de propagande politique qui existe au monde. Et nul ne saurait s'en étonner. Des nations contestées — telle la RDA — ou fraîchement indépendantes — telles celles d'Afrique et d'Asie — justifient le cérémonial coubertinien (discutable) du drapeau et de l'hymne. Car vaincre à Olympie c'est aussi vaincre à l'ONU.

Deux plaies guettent ainsi l'olympisme, ni plus ni moins que toute

activité humaine à retentissement affectif profond et à résonance planétaire : le racisme et le chauvinisme.

Le chauvinisme court les stades. Aucun pays n'y échappe. Doit-on pour autant, devant ce phénomène universel, distinguer, comme le fait avec brio Jean Lacouture, un chauvinisme de pays sous-développé — manifestation respectable d'une volonté d'identité collective — et un chauvinisme de pays nanti — essentiellement de type impérialiste ? N'est-ce pas manier dangereusement la casuistique ?

Chez nous, le mal est considérable. Les exactions commises contre les arbitres, les agressions caractérisées de certains joueurs contre d'autres joueurs, l'hystérie des foules, l'abolition nationale hebdomadaire de tout exercice de la raison, montrent à quel point de gravité nous en sommes arrivés.

La tentation est grande d'en rendre coupables les instances classiques d'éducation : famille, école, armée. Et certes là, beaucoup reste à faire. Trop rares sont les dirigeants sportifs, trop rares sont les parents ou les chefs de corps, qui prennent prétexte de la compétition sportive pour amener à réflexion et à lucidité. Mais est-ce bien là que se trouvent les vrais coupables ?

Lorsque les finales de grandes manifestations de jeux sportifs collectifs se déroulent, qui tire les ficelles en coulisses, qui fait monter le chiffre de vente de la presse spécialisée, vend des « gadgets » ou des voyages, met en condition et abrutit un peu plus le peuple ? A qui profite ce rituel de décadence, sinon aux bailleurs de fonds du sport professionnel, aux propriétaires de cheptels de joueurs, à tous ceux qui spéculent sur le football, ou la boxe, ou le basket, ou le ski, ou le cyclisme.

La morale du sportif est aujourd'hui tributaire d'une société en crise. Notre devoir d'éducateur est d'instruire avec constance, quels que soient les aléas, l'éducation du

joueur — et dès l'enfance — et du spectateur — et dès l'enfance. Car poser que le sport, comme toute activité humaine, est tributaire de la société, ne saurait dispenser de l'induire en termes d'éducation.

Le racisme, quant à lui, est toujours aussi vivant et aussi abject.

Aujourd'hui, la lutte pour l'égalité raciale devant le sport se situe historiquement en Afrique du Sud. C'est là que se manifeste le plus brutalement et le plus stupidement, dans la population blanche, la haine du métis et du nègre.

Etre fidèle à Coubertin exige aujourd'hui de manifester sa réprobation contre l'apartheid dans le sport, mais en développant conjointement une éducation à la fraternité interr raciale (2). Il est juste que l'Afrique du Sud soit exclue du concert olympique, tant qu'elle pratiquera une politique qui ne mène qu'à Auschwitz. Mais le Comité international olympique s'honorerait encore plus, comme son règlement — voulu par Coubertin — l'y autorise, s'il invitait à de prochains Jeux des équipes représentatives de Namibie ou de Basutoland, aujourd'hui sous joug colonial et raciste.

Si le chauvinisme et le racisme sont, entre autres, produits par l'absence d'information et de démocratie au niveau des relations interpersonnelles et des Etats, alors, que faire pour contribuer, dans le champ du sport, à éliminer le chauvinisme et le racisme ? Or, là encore, Coubertin avait été lucide lorsqu'il affirmait, dès 1883, que sport et liberté étaient consubstantiellement liés. Et la création des premières associations sportives scolaires qu'il voulut gérées par les seuls collégiens, en fournit la preuve.

Que faire donc, aujourd'hui, pour que le sport contemporain, tant au niveau des instances internationales qu'au niveau du club, cellule fondamentale, soit parcouru par le

souffle de la démocratie ?

De nombreuses critiques ont été prononcées à l'adresse du Comité international olympique (CIO) au cours des dix dernières années : immobilisme, indépendance plus fictive que réelle des membres cooptés à l'égard des gouvernements. Face à une telle situation, certaines fédérations sportives internationales, certains comités nationaux olympiques ont protesté. Et c'est un fait positif, qu'au niveau du CIO, les pratiquants rappellent leur présence et secouent une gérontocratie en place, volontiers réactionnaire.

Or, Coubertin manifestait un tel souci et voulait que le CIO, même coopté, soit à l'écoute du mouvement sportif international. Pour ce faire, il avait imaginé un « Conseil technique », qui répond aux souhaits actuels des Comités olympiques nationaux. Aujourd'hui, le devoir des éducateurs semble bien être de faire vivre cette vérité, pour laquelle Coubertin a tant lutté, lui qui réclamait, avec tant de fougue et de passion, que le sport appartint aux sportifs (3).

Ce n'est pas là une conception corporatiste. Bien au contraire. Car c'est dans la mesure où les sportifs n'abandonneront pas passivement leurs intérêts et leurs projets aux mains des non-sportifs qu'ils participeront à l'élaboration d'une théorie et d'une pratique vivantes (et réelles) du sport, et contribueront, au sein d'associations et de fédérations créées sous l'égide de la loi sur les associations de 1901, au renforcement de la démocratie politique.

Et c'est bien là, aux yeux de l'éducateur, que doit résider l'essentiel.

La démocratie se vit et s'assume au niveau du petit groupe. Nous n'entendons certes pas trouver, dans la psycho-sociologie du petit groupe, remède à tous nos maux de civilisation. Mais nous pensons qu'au moment où l'Etat, le Comité national olympique des sports français (CNOSF), les syndicats,

les églises, et les partis politiques développent un « sport pour tous », réside là un moyen non négligeable en vue d'une éducation active du citoyen à la vie civique et politique. Or, aujourd'hui, s'il existe de nombreuses sessions de formation à la technique et à la tactique des sports, jamais, à notre connaissance, les fédérations sportives dirigeantes n'ont encore proposé de sessions de formation de dirigeants sportifs.

Ce sont les fédérations sportives affinitaires : Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), Union du sport à l'école primaire (USEP), Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), groupements minoritaires qui affirment avec Coubertin, que partout « le muscle doit rendre les armes à l'esprit » qui se préoccupent le plus de ce problème. S'y ajoute heureusement aujourd'hui le CNOSF, appelé à devenir un grand mouvement d'information et de formation à l'olympisme.

L'avenir est donc moins sombre qu'il ne pourrait y paraître. Laisserons-nous passer cette chance ? Car enfin, quelle cellule sociale humaine — Coubertin l'avait bien vu, parlant de l'équipe de football — peut présenter autant de possibilités pour l'éducation du citoyen que l'association sportive ?

Fondée sur une communauté de tendances, d'intérêts et de sentiments soumise aux tensions normales d'un groupe sociologique restreint, l'équipe sportive est le microcosme où la socialisation de l'enfant et de l'adolescent peut le mieux s'envisager, se développer, et s'observer.

Ce sont là des vérités si simples qu'elles sont trop souvent oubliées. En tous cas, réaffirmons-le, c'est au sein de l'équipe sportive que peut seul se faire l'éducation du sportif. C'est dire l'importance que nous devons accorder à la formation et à la qualification supérieure des professeurs d'édu-



cation physique et des entraîneurs sportifs. C'est souligner le rôle irremplaçable du tiers temps pédagogique dans l'enseignement du premier degré, et du sport optionnel dans le second degré.

C'est également vouloir construire, à l'aide du sport, et à partir de l'école, une méthodologie de l'éducation du citoyen, dans le cadre du loisir sportif : si l'école ouvre sur la vie, elle doit s'ouvrir sur le sport civil.

Nous respectons trop l'Unesco pour faire fi du « Manifeste sur le sport » promulgué par le Comité international de l'éducation physique et du sport. Notre sympathie est grande pour le Comité Pierre de Coubertin et pour le Comité français pour le fair play (4) qui entendent préserver les valeurs de l'olympisme, mais nous pensons — avec tout le respect que nous portons à des personnalités internationales de tout premier plan — que l'ère du boy-scoutisme est terminée. En ce sens, la récente loi sur le développement de l'éducation physique et du sport a le mérite, aux yeux de l'historien de l'éducation, de faire émerger un texte politique qui consacre l'importante prise par le sport dans la vie de la nation. Pour autant, l'éducation du citoyen français à l'olympisme ne fait que débiter.

Car ce dont a besoin aujourd'hui notre pays en matière d'olympisme,

c'est d'un projet pédagogique assorti de moyens. Il s'agit, avant toutes choses, de faire vivre l'esprit olympique, à l'école, à l'atelier, sur le stade et dans les tribunes, hors du stade et dans l'Université et, ne l'oublions pas, dans les salles de rédaction de la presse écrite et télévisée.

L'Université française est aujourd'hui appelée à relever le gant. Appelons donc de nos vœux cette « Sorbonne de l'avenir » (5) qui, comme le souhaitait Coubertin, créerait une chaire d'olympisme, à l'instar des universités de Cologne, de Los Angeles, de Moscou et de Madrid.

Ainsi serait honorée la mémoire de Pierre Fredy, baron de Coubertin, réformateur méconnu de l'éducation.

Yves Pierre Boulongne

(1) En 1912, à Lausanne, Coubertin provoque la tenue du premier Congrès de psychologie sportive de l'histoire.

(2) A ce sujet, on consultera avec intérêt les documents publiés par le Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (120, rue Saint-Denis, 75002 Paris).

(3) « A quoi pourra servir de compléter et de perfectionner indéfiniment les rouages collectifs de l'organisation sportive, tant que la direction n'en appartiendra pas exclusivement aux sportifs ? » (Coubertin, « Une campagne de trente-cinq ans » in *La revue de Paris*, 1-6-23).

(4) Comité Pierre-de-Coubertin, Comité français pour le fair play, 23, rue d'Anjou, 75008 Paris.

(5) Olympie (conférence prononcée à Paris, à la mairie du XVI^e arrondissement, 6 mars 1929).

drôles de jeux...

« Montréal à l'heure des Jeux ». La phrase fera les gros titres de la presse cet été. Mais il y aura eu « l'avant » et, surtout, il y aura « l'après ». Le cas de Montréal, ville olympique, par les dimensions fantastiques atteintes, va sans aucun doute obliger les responsables, et pas seulement les responsables sportifs, à reposer en termes totalement nouveaux l'organisation des Jeux. L'un des plus grands journalistes de la radio et télévision canadiennes, Gilles Gougeon, qui a suivi de très près le dossier olympique depuis 1973, a bien voulu faire pour « l'éducation », le bilan d'une situation qui va entraîner dans la vie des Montréalais, voire des Québécois, un nombre d'événements sociaux et politiques considérable.

MAI 1970. Montréal est choisie pour présenter les jeux de la vingt et unième Olympiade d'été, du 17 juillet au 1^{er} août 1976. Jean Drapeau, maire de Montréal, proclame : « Les Jeux seront modestes. »

Mai 1976. En six ans le coût du projet olympique est passé de 120 millions de dollars à un milliard trois cents millions. La modeste coûte cher ; à Montréal c'est déjà dix fois plus cher. Dans cette farandole des dollars, dans ce déluge de béton, dans cette course contre la montre, qu'est devenu l'idéal olympique ? Dans la frénésie du sprint final des autorités publiques pour être prêtes à accueillir les athlètes en juillet prochain, il faut chercher longtemps pour trouver celui qui ose parler sport, celui qui s'inquiète des retombées sociales de la tenue des Jeux à Montréal.

Certes toutes les chaînes de télévision, tous les journaux diffusent ou publient depuis plusieurs mois des séries de dossiers sur chacun des sports olympiques. Dans les écoles on a organisé des concours de dessins, de textes, de maquettes

axés sur les Jeux et l'esprit olympiques. Mais dans l'ensemble ces efforts louables ne tiennent pas le coup quand on les compare froidement à l'ampleur des moyens mis en œuvre par les commerçants pour récupérer l'événement olympique et se l'associer par publicité interposée. D'ailleurs cette pratique est ouvertement encouragée par le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) et appuyée par le Comité international olympique (CIO). Les Jeux coûtent tellement cher à organiser qu'on vend au plus offrant le droit d'en utiliser le nom et le symbole pour sa propre publicité : General Motors, fournisseur officiel des Jeux olympiques ; Coca-Cola, le breuvage du sport amateur ; Kodak, la pellicule officielle des Jeux de Montréal.

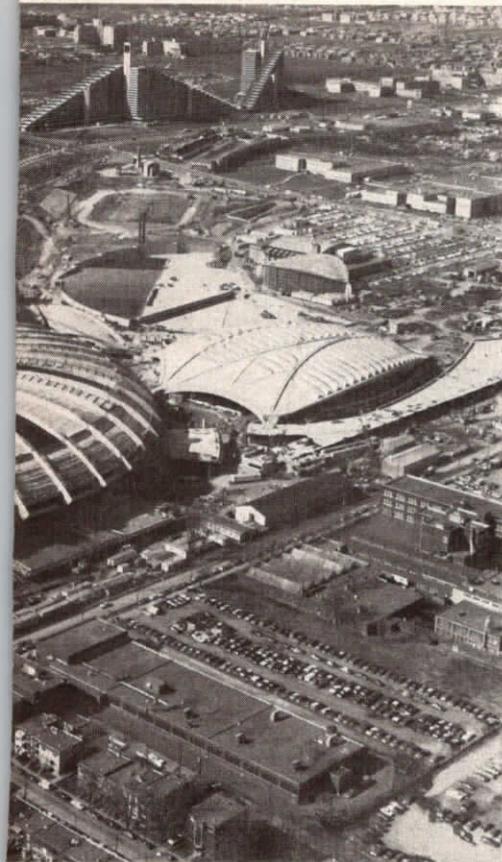
Pendant ce temps, ironie du sort, la CIO surveille de près chacun des athlètes afin qu'aucun n'ose afficher la marque de commerce de son survêtement ou de ses chaussures.

Sur le plan politique les Jeux olympiques ont déplacé les véritables enjeux socio-politiques de la ville. D'une part, ils coûtent tel-



lement cher que leur financement a déjà obligé les administrations publiques à modifier les échéanciers de certains projets ou, bêtement, à en annuler d'autres. Montréal souffre depuis deux ans d'une grave pénurie de logements familiaux. Le cancer de l'automobile ronge rapidement la ville : il faut améliorer le réseau du métro et des transports en commun vers les banlieues. Montréal est un île ; les eaux du Saint-Laurent et de la rivière des Prairies sont tellement polluées qu'il faut dans les plus courts délais mettre en marche une grosse usine d'épuration. Mais les budgets prévus pour le logement, les transports en commun et l'épuration des eaux ont été ventilés sur un plus grand nombre d'années et partiellement détournés au profit du financement des constructions olympiques.

D'autre part, il faut que les Jeux aient lieu. Montréal, le Québec et le Canada ne peuvent se permettre de ne pas être prêts à accueillir « la grande visite » de l'été. Aucun des chefs politiques ne veut être tenu responsable du dossier noir des Jeux de Montréal. Mais tous jouent du coude comme des enfants pour être à l'avant-plan



le stade olympique (72 000 places) de Montréal

à droite, le vélodrome

en haut, le village olympique, dont la forme pyramidale est inspirée du complexe de la Grande Motte

pour une ville

universelle, il a nettement délimité l'étendue de la participation financière de son gouvernement à l'organisation des Jeux. Aujourd'hui il se réfugie derrière le légalisme des lettres d'entente pour expliquer la fermeté de son refus à participer davantage au financement de l'aventure. Pourtant il ne nie pas que l'inflation ait directement contribué au cours des quatre dernières années à gonfler les coffres du trésor fédéral; un gonflement particulièrement nourri par les impôts additionnels payés par les travailleurs qui construisent à gros salaires les installations olympiques et par les taxes prélevées à l'importation et à l'achat de matériaux.

Le 2 août prochain, au lendemain de la clôture des Jeux, les Montréalais seront les heureux propriétaires d'un des plus beaux et des plus gros complexes sportifs au monde. Et puis après ! Le stade aura coûté cinq fois plus cher que le plus cher des stades américains (le Superdome de La Nouvelle-Orléans). Le coût d'exploitation et d'entretien sera tellement élevé (plus de 50 000 dollars par jour) que certains prétendent déjà qu'il en coûterait moins cher de tout démolir. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que le stade et tous les équipements connexes (piscines, vélodrome) soient disponibles chaque semaine, à peu de frais, pour l'entraînement des athlètes amateurs. On a plutôt l'impression que le sport national des Québécois deviendra la course aux dollars afin de payer pendant les prochaines générations le béton qu'on aura offert à la gloire des autres.

Avec les Jeux olympiques de Montréal on est en train de faire la preuve qu'aucune autre ville

d'un pays capitaliste ne pourra désormais se payer le luxe d'accueillir les athlètes du monde entier pour les quinze jours de l'Olympiade. La volonté de faire mieux que la dernière ville-hôte, les exigences des fédérations internationales, la bourgeoisie des dirigeants du CIO ne sont que trois des nombreux facteurs qui contribuent à entraîner une administration municipale dans des dépenses somptueuses. Après Montréal il faudrait que les fédérations internationales acceptent de réviser sérieusement leurs exigences. Les administrations publiques devraient sérieusement réfléchir à l'impact véritable des Jeux olympiques sur la jeunesse. Les athlètes du monde entier devraient sérieusement remettre en cause leur participation à un événement si coûteux qu'il hypothèque les projets collectifs de toute la population d'une ville pour des générations à venir. Au fond pourquoi ne pas profiter de l'expérience vécue à Montréal pour revoir les buts de l'olympisme à la lumière du XX^e siècle ?

A quoi sert de sauter plus haut, de courir plus vite et de lancer plus loin si, au lendemain de nos exploits, les spectateurs s'en retournent travailler et s'épuiser plus vite qu'avant afin de payer le décor et le béton dans lequel on s'est exécuté ?

Il faut espérer qu'au cours des semaines qui restent avant l'ouverture des Jeux l'obsession du du béton et des dollars saura faire place à la sérénité du seul événement sportif d'importance dont les fibres ne soient pas encore irrémédiablement souillées par l'exploitation commerciale. Si ce miracle se produit, ce sera parce que les citoyens l'auront voulu.

Gilles Gougeon

lorsque les louanges commenceront à pleuvoir.

L'initiateur du projet, le maire Jean Drapeau de Montréal, cherche à faire oublier les coûts olympiques de sa modestie en jouant la carte de la réputation internationale acquise par Montréal. Le Premier ministre du Québec, Robert Bourassa, tire la couverture de son côté en se présentant comme le sauveur des Jeux (devant la difficulté de respecter l'échéancier et l'enflure extraordinaire des coûts il a d'autorité soutiré à l'administration municipale de Montréal la responsabilité de la construction des équipements olympiques le 20 novembre 1975). Pourtant, depuis le début de cette aventure olympique, il avait en main tous les instruments nécessaires pour s'informer et intervenir plus tôt. Evidemment il était plus rentable politiquement de « sauver les Jeux » que de permettre à un autre de les réussir, malgré lui, modestement.

Quant au Premier ministre fédéral, Pierre Trudeau, il sait garder ses distances. Se souvenant des sommes épongées en 1967 par le gouvernement fédéral après la tenue à Montréal de l'Exposition

vive le "desport"

Vieux comme le monde et comme les hommes
ce que nous appelions jadis le desport
et qui fut outre-Manche rebaptisé sport
a pris au cours des siècles tant de visages
qu'il serait temps, peut-être, de retrouver
les vraies vertus de ce divertissement,
« pour ce que jouer est le propre de l'homme ».

LA LOINTAINE ORIGINE des sports et les formes diverses qu'ils ont prises au cours des âges et à travers le monde éclairent sans aucun doute la situation actuelle mais nous permettent peut-être aussi de nous interroger sur l'avenir possible — ou les avènements du sport. Du pourquoi et comment a-t-on fait et fait-on du sport, il n'est pas interdit en effet de passer au pourquoi et comment en fera-t-on, ou même au pourquoi et comment devra-t-on continuer d'en faire. Car ce qui paraît sûr, au moins, c'est qu'il est si bien installé dans notre vie de tous les jours que sa disparition à moyen ou long terme est bien difficile à prévoir.

Aussi loin que l'on remonte dans le temps ou qu'on s'éloigne dans l'espace, on est frappé à la fois par des ressemblances et des diversités. Les unes et les autres portent évidemment sur les types de sports pratiqués, mais plus profondément encore sur les raisons qui ont motivé ces pratiques, et les catégories sociales qui en ont bénéficié. Sans entrer dans trop de détails on peut ainsi parvenir à une typologie qui distingue en gros quatre « formules » sportives.

C'est ainsi tout d'abord que les sports (ou plus généralement les divers exercices et jeux corporels) apparaissent comme ayant été, et

continuant d'être, des divertissements. C'est d'ailleurs le sens du vieux mot français « desport », qui, par l'anglais, nous est revenu sous la forme « sport ». Le besoin de jouer n'est pas, en effet, le seul privilège de l'enfant, et, sous des formes diverses, il paraît bien aussi se retrouver chez l'adulte, même si, l'âge augmentant, les jeux physiques, qui exigent un effort assez grand, deviennent de plus en plus difficile.

Dans cette pratique du sport-jeu, on retrouverait ainsi une motivation fondamentale et universelle. Ce n'est donc peut-être pas par hasard que des civilisations très diverses aient ainsi, sans se connaître, « inventé » ou adopté pratiquement les mêmes jeux de balle. En témoigneraient l'existence de très anciens jeux de paume chez les Aztèques, l'introduction en France de ce même jeu au XII^e siècle (sous l'influence de l'invasion sarrazine ?); dans notre pays aussi et en Angleterre la pratique, au Moyen Âge, de la soule, lointain ancêtre du rugby; le recours à des « crosses » pour lancer la balle, aussi bien chez les anciens Égyptiens que dans la Grèce de Thémistocle, dans toute l'Europe occidentale au Moyen Âge... et en Amérique du Nord, chez les Hurons qui, au XVII^e siècle, pratiquaient ce hockey primitif sur neige.

Il semble qu'un des aspects de ces jeux ait été leur caractère populaire. Ainsi la soule opposait des



équipes de villages ou des hommes mariés contre des célibataires. Même si, pour des raisons diverses, certains ont été peu à peu surtout pratiqués par des minorités favorisées (la paume, par exemple, à la Renaissance), ils sont souvent restés le divertissement généralisé de toute une population. La transformation de la paume, au XVIII^e siècle, par l'invention, au Pays basque, de la balle en caoutchouc, puis au XIX^e de la chistera, montre assez quelles solides racines populaires elle a su conserver.

Dans d'autres régions de France, on trouve aussi des survivances de jeux anciens, comme les joutes lyonnaises, certains jeux de quilles ou de boules. L'un de ces derniers, la « boule de fort » reste ainsi bien implantée dans la vallée de la Loire et dans l'Ouest. Elle se joue dans un boulo-drome incurvé, aux bords latéraux relevés, avec un engin presque sphérique, armé d'un cercle de fer sur lequel il roule, et creusé sur une de ses faces pour la place du pouce... et de subtils « effets » de roulement.

Beaucoup de ces jeux anciens et populaires donnaient aussi non seulement matière à spectacle et trouvaient ainsi leur épanouissement dans les fêtes locales, essentiellement religieuses, mais sous certaines formes ils étaient aussi de véritables célébrations. Ils étaient ainsi l'exaltation et, pourrait-on dire, la haute



« A la balle, & autres jeux » (Renaissance)

récompense de pratiques beaucoup plus quotidiennes, quand, par exemple, ils transformaient en compétitions les gestes et actions professionnels, ou témoignaient de l'excellence des travaux « productifs ». Et c'est un autre caractère, très ancien de ces jeux sportifs.

Les premières « régates » n'ont-elles pas été ainsi des concours entre marins-pêcheurs avides de montrer leur habileté à manœuvrer la voile ? Ainsi également les matches que se livraient les bûcherons, pour savoir lequel abattrait son arbre le premier. Il existe encore dans le monde quelques-uns de ces jeux que l'on pourrait ainsi qualifier de professionnels.

Ainsi, par exemple, dans la petite île de Madura, près de Java, où l'élevage des taureaux est l'une des principales ressources locales, se maintiennent encore d'extraordinaires courses, les « Karapan Sapi ». Deux taureaux unis par un joug auquel s'attache une pièce de bois trainant sur le sol entre eux sont poussés à coups de poinçons dans l'arrière-train par un « jockey » à cheval sur cette selle rudimentaire, et par groupes de deux ou trois attelages, parcourent au galop une distance de deux cents mètres en ligne droite dans un stade. Non seulement le spectacle sportif est admirable, mais ces courses, qui se déroulent dans l'île pendant plusieurs mois par éliminatoires, sont l'occasion de

fêtes et de réjouissances populaires massives, en même temps que l'occasion de prouver la qualité des élevages. N'essaie-t-on pas, encore aujourd'hui, de justifier les corridas ou les courses de chevaux par l'« amélioration » de la race taurine ou chevaline ?

Plus près de nous, dans la tradition des fêtes des bûcherons, les Ecossais se livrent encore au « caber » (qui signifie en anglais tronc de mélèze ou de sapin ou de pin). Le jeu consiste à porter ce tronc de quatre mètres, par le petit bout, contre soi comme un drapeau, et, après une course d'élan, à le lancer le plus loin possible pour le faire retomber verticalement sur le gros bout.

Très liée aussi à des modes de vie est la naissance des « sports d'hiver ». Pendant de longues années, le ski n'a été, pour les populations du Nord de l'Europe, qu'un moyen pratique de locomotion imposé par les conditions géographiques, avant d'être l'« engin » qui permettait des courses de fond et même des sauts. Et il en est de même pour les peuples qui avaient appris à se déplacer avec des chars à roues, des traîneaux ou sur le dos d'un animal. Dans ce dernier cas l'invention très lointaine du « polo » par les cavaliers persans et tibétains constitue ainsi une très intéressante complication des jeux de balle.

Beaucoup de jeux anciens — et modernes — apparaissent aussi comme inséparables de la guerre, même quand ils sont devenus « pacifiques ». Tel est, évidemment, le cas de l'escrime, dont le vrai fondateur en France est un certain M. de Saint-Didier qui, le premier, à la Renaissance, définit les « prises de fer » et les parades. Un peu plus tard fut créée, avec autorisation royale, une Académie d'armes de Paris qui, après examen, délivrait des diplômes de maîtres d'armes. Ceux-ci ont enseigné dans les collèges, jusqu'au XIX^e siècle, en un temps où l'on peut dire qu'ils étaient les

seuls « professeurs d'éducation physique ». Jadis sport de guerre — et de duel — sport donc de gentilhomme, l'escrime moderne a bien entendu perdu aujourd'hui son caractère « utilitaire », mais elle a longtemps conservé ce caractère mondain et aristocratique que lui avait redonné, en la « recréant » à des fins pacifiques, Lord Seymour au siècle dernier. Elle ne l'a pas encore totalement perdu et lui doit incontestablement une part de son prestige, accru encore qu'il est du souvenir des héros, fictifs ou réels, qui s'y sont illustrés dans le passé.

A moindre titre sans doute, il en est de même pour le tir à l'arc, qui fut à la fois sport de guerre et sport de chasse, mais était cependant devenu assez « populaire » avant la Révolution de 1789. Cela ne l'empêcha cependant pas de dissoudre les anciennes compagnies d'arc comme symbole de la féodalité qu'il s'agissait d'abolir, et de détruire leurs archives et leurs insignes. Le tir à l'arc n'en reparut pas moins au XIX^e siècle et demeure très vivant dans les « pays d'arc » (Nord, Normandie, Alsace-Lorraine, Campagne, Lyonnais, Dauphiné, vallée de la Loire et région parisienne). Après quelques apparitions aux premiers Jeux olympiques (de 1900, 1904, 1908 et 1920) — et, notons-le, aussi bien pour hommes que pour femmes — il y est revenu en 1972.

L'équitation était aussi jeu de gentilhommes, et préparation guerrière. Si les tournois, souvent meurtriers, furent on le sait interdits au XVI^e siècle, l'équitation eut, comme l'escrime, très vite ses « académies ». Celle de Versailles fut célèbre au XVII^e siècle et jusque vers 1830 où, jugée trop surannée, elle fut supplantée par l'Ecole de cavalerie de Saumur, créée en 1825. A la même époque, sous l'influence de la Grande-Bretagne qui, dès le siècle précédent, avait inventé le parcours de campagne, le « point to point » (ou encore, au sens original du terme, le steeple-chase), les courses de chevaux se développèrent rapidement, longtemps encore pra-



début d'une partie de soule
(XIX^e siècle, Bretagne)

tiquées par des « gentlemen riders » ou des officiers et sous-officiers de cavalerie (de carrière). Si elles ont, à vrai dire, cessé aujourd'hui d'être un sport, même aristocratique, (l'« amélioration de la race chevaline » est le fait des propriétaires-éleveurs — de la catégorie sociale que l'on sait... — et des jockeys et lads appointés) pour devenir un spectacle et une affaire financière, les « sports équestres » (dressage, concours complet, concours hippique), nés au début de ce siècle, bénéficient aujourd'hui d'un prestige qui doit évidemment beaucoup à leurs lointaines origines chevaleresques... et à l'« épopée » du Far-West !

Mais la guerre « moderne » elle-même n'est pas non plus sans avoir inspiré des sports très vivants aujourd'hui, que ce soit le tir, ou le « pentathlon moderne » inventé par Pierre de Coubertin et introduit par lui aux Jeux olympiques en 1912 (équitation, escrime, tir, natation, cross-country), ou le biathlon, olympique lui aussi depuis 1960 (course en skis de 20 km entrecoupée de quatre séances de tir). Et que dire du parachutisme « civil » et sportif qui, comme par hasard (?), s'est précisément développé après la dernière guerre mondiale ?

Mais comment s'étonner de ces parentés encore observables entre sport et guerre, quand on songe que, fort longtemps, dans les premières

années de la III^e République, l'éducation physique était étroitement liée à la préparation militaire, et ceci dès l'école élémentaire ?

Sans être tout à fait guerriers, les jeux de combats, vieux eux aussi comme le monde, ont eu très vite une grande audience populaire. On sait même que le judo fut « inventé » au Japon sous sa forme première de jiu-jitsu, dès le XIII^e siècle, par les gens du peuple à qui le port du sabre était interdit. On sait aussi, par exemple, qu'au XVI^e siècle, il n'existait pratiquement aucune fête locale en Bretagne sans rencontres de lutte. Elles avaient leurs champions célèbres mais les nobles ne dédaignaient pas d'y participer, eux aussi. On raconte ainsi que le jeune Bertrand Du Guesclin, âgé alors de dix-sept ans, faussa compagnie à sa tante qui l'avait emmené prier dans une église pour participer à ces combats et y remporta ses premières victoires.

Mais lorsque la boxe prit son premier grand essor en Angleterre à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, elle n'était guère encore pratiquée que par des professionnels et la gentry ne faisait qu'assister à ces « jeux de vilains », en pariant, d'ailleurs, sur les combattants. Il fallut qu'un journaliste anglais, nommé Chamberlin, dédie un nouveau règlement (port de gants, rounds de trois minutes, établissement de catégories, code d'arbi-

trage) au marquis de Queensbury pour que la boxe devienne enfin le « noble art ».

Il faut enfin mettre à part une origine et un caractère plus « désintéressés » du sport, qui font de lui une part indissoluble de l'éducation. C'est peut-être la gloire des Grecs d'avoir inventé et développé dans ce sens les exercices physiques, encore que certains types d'entraînement et certaines disciplines des Jeux olympiques et autres, n'avaient pas perdu tout caractère guerrier.

Il n'empêche que cette introduction de l'éducation physique dans l'éducation tout court, cette union de la palestres, du stade et de l'école constitue un apport dont le bénéfique, longtemps défendu sans grand succès par les meilleurs pédagogues, n'est plus aujourd'hui discuté par personne.

Mais c'est en Grande-Bretagne, au XIX^e siècle, que cette nouvelle pédagogie prit corps avec une force particulière. Forts d'une longue tradition d'éducation sportive — c'est, disait-il, pour avoir joué à Eton au cricket, apparu en Angleterre dès le XVI^e siècle, que Wellington avait triomphé à Waterloo ! — les collèges anglais virent se développer une part importante des sports aujourd'hui pratiqués : aviron (le premier Oxford-Cambridge est de 1864), les jeux collectifs de balle (football et rugby), les courses à pied et le cross-country.

Ces sports restaient, bien entendu, les passe-temps des classes riches et oisives de la société, et lorsque peu à peu, sous l'effet en particulier de l'anglomanie, ils passèrent en France, ils conservèrent d'abord ce caractère aristocratique. Le premier journal sportif français, *Le sport*, dont le premier numéro était daté du 17 septembre 1854, portait en sous-titre « Journal des gens du monde ».

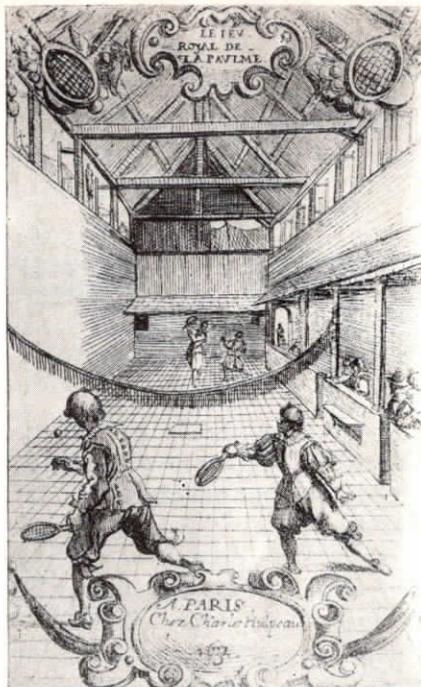
Mais en même temps, en France, la cause de l'éducation physique progressait à petits pas, d'abord grâce à l'ancien colonel des armées napoléoniennes, François Amoros, dans

les années 1810, plus radicalement ensuite par l'introduction de la gymnastique suédoise en 1868, les études sur les « bases scientifiques » de l'éducation physique de Georges Dumény, et vers la fin du siècle grâce à Georges Hébert et à Pierre de Coubertin.

La loi de 1880 de Jules Ferry pouvait ainsi rendre obligatoire la gymnastique « dans les établissements d'instruction publique de garçons dépendant de l'Etat, des départements et des communes ». Mais que de résistances il avait fallu vaincre, celle pour n'en citer qu'une, par exemple, de Mgr Dupanloup qui considérait la gymnastique comme un aussi grand danger pour les humanités que « les langues vivantes, la grande invasion de l'histoire et les sciences » !

Ce n'est également qu'à la fin du XIX^e siècle qu'apparaissent les premières associations sportives, essentiellement à l'initiative des lycéens parisiens : à l'Ecole alsacienne, la Société sans nom, créée par le futur explorateur Jean Charcot (football), le Racing-club, au collège Rollin et à l'école Monge en 1882 (course à pied), le Stade français à Saint-Louis en 1883 (marche et course à pied), le Lutèce football club à Condorcet en 1884, des clubs de rugby en 1889 à Louis-le-Grand et à Lakanal... On voit renaître dans la région parisienne les Lendits, ces anciennes foires du Moyen Age où les jeux physiques étaient aussi à l'honneur, et qui deviennent de grandes fêtes athlétiques de la jeunesse scolaire (escrime, bicyclette, marche, course à pied, aviron, natation, équitation, saut, tir et boxe française) et, sous l'impulsion du Docteur Tissié, de grands jeux de plein air aussi à Bordeaux et dans tout le Sud-Ouest. Selon ses estimations, on comptait en 1898 75 sociétés sportives pour 112 lycées, 81 pour 228 collèges et 18 pour 87 écoles normales.

Ce sport scolaire est d'ailleurs complété (ou concurrencé) par le sport « civil » qui organise en particulier les premiers championnats



« Le jeu royal de la paume » (1632)

nationaux : athlétisme (1888), cross-country (1889), tennis (1891), rugby (1892), football (1894). Et, en 1896, Pierre de Coubertin faisait renaître à Athènes les antiques Jeux olympiques. La cause du sport était désormais gagnée, en France et dans le monde. Au point qu'il commençait même à devenir féminin.

On aimerait pouvoir affirmer que le prodigieux développement du sport dans notre siècle soit essentiellement dû à ses vertus propres, à sa capacité de mieux former l'homme complet par exemple. Il est d'autres raisons qui ont joué autant sinon plus.

Et d'abord l'organisation des compétitions internationales de plus en plus prestigieuses et de plus en plus nombreuses a alimenté tous les chauvinismes latents. L'honneur national est en jeu à chaque rencontre et tout Etat se doit de fabriquer ses champions puisque leur prestige retombe inévitablement sur lui.

Le sport est également devenu un spectacle, et l'un des plus demandés, puisqu'il procure, plus que le théâtre ou le cinéma, toute l'émotion désirable avec tout juste ce qu'il faut d'effroi pour donner à chacun sa pâture de tragique quotidien. Sans même parler de ces modernes jeux du cirque où le risque de mort des participants n'est pas toujours exclu, il est tout de même assez dérisoire de voir une vingtaine d'individus s'agiter et courir de tout

leur cœur, entourés de cinquante, cent mille spectateurs assis sur des gradins et de combien de millions d'autres, dans leur fauteuil devant un petit écran.

Le sport est aussi devenu un métier, exaltant sans doute, mais aux débouchés bien aléatoires, et par suite souvent un dangereux miroir aux alouettes. Que de rêves d'échapper à une condition misérable à la force de la cheville ou du mollet ! Que de rêves déçus ! Que de tristes retombées dans l'oubli et la pauvreté après la gloire des stades et des pistes !

Le sport est aussi une marchandise, et celle du sport-spectacle, si rentable déjà, est loin d'être la seule. Industrie et commerce particulièrement florissants pour certains, il ne « profite » souvent en fait qu'à de petites minorités privilégiées...

Mais il n'empêche que le sport est un des éléments constitutifs de notre civilisation. Il en a en particulier le caractère unificateur et planétaire. Comme on a pu parler de la civilisation mondiale du Coca-Cola, pourra-t-on le faire un jour de celle du football ? Cela risquerait évidemment de se produire au détriment des anciens jeux locaux, qui survivent péniblement à l'écart des grandes compétitions internationales. Ce serait certainement dommage, car ils amènent dans le sport, au moins autant que leurs grands frères conquérants, un élément de joie et de participation populaire qui paraît irremplaçable. Ils n'apportent certes pas les promesses de gloire, mais ils n'en connaissent pas non plus les revers. Ils échappent ainsi à bien des dangers et à bien des perversions.

On peut ainsi imaginer, et souhaiter, pour l'avenir du sport, et du vrai sport, c'est-à-dire du sport pour tous, pratiqué par tous et tout au long de la vie, qu'il parvienne ainsi à retrouver certaines de ses origines et redevienne à la fois, et seulement, une éducation (permanente) et un divertissement (désintéressé) autrement dit un nouveau « desport ».

Pierre-Bernard Marquet

par l'image et par l'écrit

Nul ne peut, dans notre société, se vanter d'avoir pignon sur rue s'il n'a pas d'abord pignon sur media. Le sport a largement gagné cette bataille, pardon, ce match. Il a très fréquemment inspiré les meilleurs écrivains — dramaturges à peu près exclus —, il a, mais sous certaines seulement de ses disciplines, envahi les écrans de cinéma, et à tous ces créateurs, il a fourni intrigues et héros de qualité. Et cependant là encore c'est souvent la réalité qui dépasse la fiction, et ce sont d'exploits authentiques que se nourrissent le mieux le livre et l'écran. Comment n'en serait-il pas ainsi, quand la seule presse en essor est peut-être celle du sport ?

un cinéma ambigu

IMMENSE QUESTION que le sport à l'écran pour qui voudrait l'épuiser, ou simplement en signaler toutes les grandes pistes. Mais pourquoi ne pas en bavarder à bâtons rompus ?

Constatons d'abord que le petit écran fait, en la matière, une concurrence victorieuse au grand. Le sport — grands matches de football ou de rugby, grandes rencontres d'athlétisme surtout — représente un pourcentage des programmes de TV bien plus important que la part des films sportifs dans l'ensemble de la production cinématographique. Cela est dû pour une part à l'intérêt d'actualité de ces rencontres, pour une autre à la difficulté de montrer, dans un film, l'action d'une équipe — et de centrer l'attention dramatique sur un effort collectif.

Et de fait, si nous mettons de côté les documentaires sportifs (j'y reviendrai tout à l'heure), nous constatons que le sport le plus couramment évoqué dans les films dramatiques, ou de fiction, c'est le

type même du combat singulier : la boxe. Le classique du genre, c'est le fameux *Nous avons gagné ce soir* (*The Set-Up*) de Robert Wise, qui montrait le dernier combat d'un boxeur sur le déclin, refusant les « combines », triomphant de son adversaire malgré tout, et cruellement « puni » par les margoulines dont il avait refusé les avances. Notons-le : l'intérêt dramatique du match lui-même est ici soutenu par tout un contexte (la personnalité du héros, son entourage, le milieu frelaté de la boxe) destiné à faire du combat une sorte de test, d'affrontement du bien et du mal, où chacun des adversaires polarise tout un système de valeurs positives ou négatives ; ce que le catch obtient rapidement en mettant aux prises un bon et un méchant, un Ange et une Terreur. Et lorsqu'il s'agit de matches de ballon rond ou ovale, la passion des supporters fournit automatiquement cet intérêt supplémentaire, qui saisit aux entrailles les *aficionados* bien plus que le simple spectacle d'une « belle partie ». Cela est devenu tellement habituel que, même en présence d'un match entre deux adversaires ou deux équipes qui nous sont indifférents au départ, nous ne tardons pas à *prendre parti* : on dirait que le piment de la partialité est néces-

saire, comme en d'autres jeux le pari d'argent, pour « intéresser la partie », comme le dit si crûment l'expression courante.

Revenons à nos films : à part la boxe, disais-je, peu de sports y sont présents. On trouve tout de même le tennis dans le fameux film de Hitchcock : *Strangers on a Train* (*L'inconnu du Nord-Express*); sans qu'il soit le centre de l'action, ce sport y tient tout de même une place importante (notamment lorsque Farlay Granger — Bruno — est retardé par le match qu'il livre à un autre champion, et que sa nervosité l'empêche de conclure rapidement). Et, plus près de nous dans le temps ou l'espace, nous avons vu Préjean en coureur cycliste, Madeleine Renaud en aviatrice (battant le record féminin de distance), Montand et Trintignant en coureurs automobiles.

L'utilisation du sport comme source du comique est une des spécialités du cinéma : la télévision n'en use qu'involontairement (je songe aux haltérophiles que j'ai vus au cours des J.O. de Munich, sur le plateau ou dans les coulisses.). A l'écran, le sport est à l'origine de grands classiques du comique comme *College* (*Sportif par amour*) de Buster Keaton, ou *Million Dollars Legs*, avec W.C. Fields. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les truquages qui permettent des exploits inattendus, et c'est l'accélééré qui fait battre les records de course à pied par l'athlète malingre de Klapstockie.

Au contraire, c'est le ralenti qui est employé dans les documentaires sportifs pour décomposer les mouvements les plus parfaits et les plus exemplaires. Ces documentaires ont depuis longtemps leurs lettres de noblesse avec des œuvres comme le *Taris* de Vigo (1931) ou le *Mile* de Lods (1932, avec Ladoumègue) ou les grands films d'alpinisme de Marcel Ichac, notamment *Victoire sur l'Annapurna* (1953). Il n'est pas étonnant que les Jeux olympiques, où se côtoient les disciplines les plus variées, où s'affron-

tent les plus célèbres champions, où le suspense est souvent très tendu, aient inspiré de grands cinéastes et de grands films. On se souvient encore des *Dieux du stade* de Leni Riefenstahl, sur les J.O. de Berlin de 1936 : la séquence du marathon, celle de la course victorieuse du champion noir américain Jesse Owens, sont parmi les plus célèbres — et l'emploi des télé-objectifs et du ralenti y est pour quelque chose. Mais la réalisatrice n'a pas manqué de recréer l'atmosphère du stade en filmant aussi les spectateurs ; et cet élargissement est préférable aux métaphores visuelles qui lui font comparer les gestes des athlètes à ceux de célèbres statues grecques. La leçon ne sera oubliée ni par le Japonais Ichikawa (*Tokyo Olympiades*, 1965) ni par Milos Forman qui, dans *Visions of Light*, film collectif sur les J.O. de Munich, s'est intéressé aux « coulisses de l'exploit », au pittoresque des brasseries bavaroises où se réunissent supporters et journalistes, aux délibérations nocturnes des jurys endormis.

La perfection technique du geste sportif, sa beauté, l'émotion et le drame de l'effort, longuement étudiés jusqu'ici, semblent ainsi céder la place, dans le documentaire sportif moderne, à d'autres curiosités. J'en ai eu la preuve en voyant récemment le curieux film de Reichenbach, *Roland Garros*, tourné à l'occasion des Internationaux de tennis de Paris en 1975. Le même programme proposait un autre documentaire sur les championnats de Wimbledon de la même année : passionnant du point de vue de la technique et de la stratégie, il permettait de revivre les moments et les coups décisifs. Mais le film de Reichenbach avait une autre ambition : à travers leur attitude sur le court, à divers moments d'un match, à travers leur style, à travers aussi leurs confidences au vestiaire, ou leur façon de poser devant les photographes, le réalisateur s'efforçait de cerner

les écrivains aussi

Depuis des siècles — et Pindare en est l'un des premiers et plus illustres exemples — le sport a, aussi, « conquis » la littérature.

Au point que, pour s'en tenir simplement aux lettres françaises, il est maintenant possible de présenter des « morceaux choisis » d'écrivains sportifs. Un des meilleurs florilèges de cet ordre parus ces dernières années est dû à Gilbert Prouteau qui cumule les titres de champion de France d'athlétisme, de romancier et de cinéaste. Sous le titre *L'équipe de France* (Plon, 1972, 430 p., 33,50 F), il a ainsi rassemblé, après une substantielle introduction, des textes dont certains, peu connus, amuseront autant qu'ils intéresseront, d'une cinquantaine d'écrivains « sportifs », ou de sportifs « écrivains ». Parmi les seconds, Geo Charles, Alain Gerbault, Tabarly ; parmi les premiers, qui l'eût cru, Apollinaire, Cocteau, Colette, Hérédia, Hugo, Jarry, Pierre Hamp, Maeterlinck, Mistral... et Valéry, à côté d'autres, plus attendus, comme Tristan Bernard, Albert Camus, Jean Giraudoux, Louis Hémon, Montherlant, André Obey... et Prouteau lui-même.

Mais faut-il faire un choix et « classer » ces écrivains ? Tous n'ont-ils pas en commun la même admiration pour la beauté de l'effort physique, la même croyance dans ses vertus formatrices et, sinon toujours le même talent pour les chanter, la même volonté de les juger dignes d'être exaltées. Si l'on ajoute que l'ouvrage est illustré de documents étonnants (Giraudoux recordman de France du 400 m en ligne droite, en 50 secondes, Valéry rameur et nageur, Paul Morand cavalier de steeple, Tristan Bernard et Maeterlinck boxeurs, Pierre Mac Orlan stayer et rugbyman...) on sera vite persuadé que ce livre a bien su, comme le souhaite son auteur, rassembler ici, pour l'instruction de tous, les lettres de noblesse (littéraire) du sport.

le caractère et la psychologie des plus grands champions, un Smith, un Borg, un Nastase. Passionnante enquête, et qui révèle qu'en matière sportive aussi *le style est une éthique*. Mais il fallait la caméra pour en fournir l'analyse et la preuve.

Etienne Fuzellier

une presse en bonne santé

A TOUT SEIGNEUR, tout honneur. *L'équipe*, avec un tirage moyen de 350 000 exemplaires, est le seul quotidien français entièrement consacré aux sports. Créé en 1946, ce journal a su s'attacher un public fidèle, évalué en 1972 par une étude du CESP à 1 180 000 personnes, en grande majorité de sexe masculin.

Les lecteurs de *L'équipe* sont jeunes : 33 % d'entre eux ont entre 15 et 24 ans ; 27 % entre 35 et 49 ans. Il s'agit, pour l'essentiel, de cadres moyens (25 %), de contre-maîtres ou ouvriers qualifiés (21 %) et d'employés (12 %). S'ils consacrent, en général, plus d'une heure par jour à la lecture de *L'équipe*, ils sont aussi nombreux à pratiquer un sport en amateur. « Nos lecteurs sont redoutables », explique Marcel Hansenne, le rédacteur en chef. « Passionnés, ils ne nous pardonnent aucune erreur. Sauf celles de pronostics... Pour le reste, ils sont intraitables. Et c'est très bien. »

Les rédacteurs du journal sont eux aussi, souvent, d'anciens champions. Ainsi, Marcel Hansenne : médaille de bronze du 800 mètres aux Jeux olympiques de Londres en 1948 et recordman du monde du 1 000 mètres de 1948 à 1952. Ou encore, Johnny Rives : vainqueur du Tour auto 1971 aux côtés de Gérard Larousse. Et l'on pourrait

vers le sport pour tous

Faut-il conclure ? Au moins par un espoir, par celui, en particulier, qu'exprimait le directeur général de l'Unesco, Amadou Mahtar M'Bow, dans son discours d'ouverture à la première Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport dans la formation de la jeunesse — dont nous citons ici quelques extraits significatifs.

sans mal allonger la liste...

L'esprit « sportif » qui domine la rédaction de *L'équipe* a amené le journal à prendre un certain nombre de positions. Tout d'abord, le refus du chauvinisme exacerbé. *L'équipe* s'est choisie une vocation internationale. Il entend donner à ses lecteurs un reflet de tout ce qui se passe dans le monde en matière sportive. Pas question de pratiquer là un journalisme casanier... Et les envoyés spéciaux sont légion. Ils ne seront pas moins de dix-sept, à Montréal, pour « couvrir » les Jeux !

Par ailleurs, *L'équipe* a toujours mené campagne notamment pour obtenir la fin des violences sur les stades et l'entrée du sport à l'école. Pour Marcel Hansenne, en effet, « le jeu sportif doit être implanté tout de suite dans l'école, dès le primaire ». C'est la seule façon, selon lui, d'éveiller, d'une part des vocations et d'éduquer, d'autre part, le public.

Les autres quotidiens nationaux consacrent, eux aussi, quelques-unes de leurs pages au sport. Mais, estime-t-on parfois, « ils ne semblent pas très convaincus du succès rencontré par ces pages auprès du public ».

En revanche, la presse régionale met l'accent, essentiellement le lundi, sur les résultats du week-end. Il n'est pas rare que *Nice-Matin*, *Sud-Ouest* ou *Le Dauphiné libéré* rendent compte de ces rencontres sur six ou dix pages !

Du côté des magazines, on a pu assister, depuis la Libération, à la disparition progressive des revues omni-sports au profit de publications spécialisées. C'est ainsi qu'il existe aujourd'hui au moins six revues consacrées au football, cinq au sport automobile, quatre au basket-ball, trois au judo-karaté... Et même une au bowling. Cette surabondance tendrait à prouver que, malgré la crise de la presse, les journaux sportifs, eux, se portent bien.

Catherine Guigon

Dans une éducation qui vise à former l'homme complet, il n'est pas possible de légitimer la place trop souvent marginale faite à l'éducation du corps alors que ce corps est le support de la personnalité tout entière. De même que l'éducation générale a pour finalité le plein exercice par l'homme de ses aptitudes et leur application aux différentes situations qu'il rencontrera dans la vie, de même l'éducation corporelle doit déboucher sur l'activité physique et sportive que chaque individu doit pratiquer tout au long de son existence. Or la pratique du sport apparaît de plus en plus non seulement comme une nécessité à laquelle chacun doit être préparé pour le maintien de sa propre santé et pour l'utilisation de loisirs que multiplient les progrès de la technique, mais encore pour l'intégrité de l'espèce humaine menacée par l'envahissement industriel. La pratique généralisée du sport est donc pour chacun un droit et un devoir.

Cependant, cet idéal serait purement utopique si l'éducation ne comportait pas dès le plus jeune âge une initiation à la pratique sportive, à la fois sur le plan du développement corporel et sur celui des attitudes et des valeurs. Il faut, en d'autres termes, faire comprendre l'importance et la signification profonde de l'activité sportive, en développer le goût et en susciter le besoin. [...]

Une initiation à l'activité physique et sportive se conjuguant avec l'exercice des facultés intellectuelles et à la formation morale prépare tout naturellement à une pratique du sport conforme à l'éthique dont il a tant besoin. Plus que jamais, en effet, il apparaît indispensable de restaurer l'idéal que Pierre de Coubertin avait su faire renaître par-delà les siècles dans sa rayonnante pureté, celui de l'athlète tendu de toutes ses forces vers le dépassement de lui-même, reculant dans son effort gratuit les limites où l'enferme la condition humaine. Chacun d'entre vous sait trop pour que j'y insiste combien cet idéal a été battu en brèche par la commercialisation du sport, par un élitisme social ou économique qui, à l'échelle nationale, exclut souvent le plus grand nombre et, à l'échelle internationale, maintient à l'écart les peuples des pays les plus démunis, par un chauvinisme agressif, enfin, qui dénature la légitime fierté qu'une communauté nationale peut éprouver des succès remportés par les siens.

Aussi voudrais-je exprimer l'espoir que votre conférence aura à cœur de rappeler qu'à l'éducation **par** le sport doit s'ajouter l'éducation **pour** le sport. L'importance croissante du sport comme fait social et comme phénomène de civilisation, l'attraction que, relayé et orchestré par les grands moyens d'information, il exerce sur des foules innombrables, rendent une telle éducation indispensable. Or, celle-ci ne sera complète et pleinement efficace que si le sport cesse d'être considéré seulement comme un spectacle. Je n'ignore pas que bien des pays ont déjà traduit cette préoccupation dans les faits en organisant le sport pour tous ou en s'engageant à le faire par des déclarations formulées lors de rencontres intergouvernementales récentes. Le champion cessera alors d'apparaître comme un prototype ou un histrion pour redevenir le chef de file de de l'immense cohorte de ceux qui partagent son effort et qu'entraîne son exemple. Loin de s'opposer au sport de haute compétition, le sport pour tous le favorise et le valorise.

réforme : un pas en arrière

Le Conseil de l'enseignement général et technique, qui réunit des représentants des syndicats, des parents d'élèves et de l'administration), a repoussé, le 25 mai dernier, les projets de décrets d'application de la réforme Haby. Les résultats des votes sont les suivants :

- décret sur les écoles : 26 voix pour, 34 contre, 2 abstentions ;
- décret sur les collèges : 27 pour, 35 contre, une abstention ;
- décret sur les lycées : 28 pour, 33 contre, une abstention.

Commentant ces résultats, le ministre a déploré que « certains syndicats aient pris une habitude de contestation plutôt que de concertation. Ils auraient pu remarquer que, sur certains points, ce sont leurs propres thèses qui ont été reprises ». La formule est sans doute excessive. Toutefois, les projets ministériels ont effectivement subi un certain nombre de modifications par rapport à leur rédaction initiale ; modifications tenant partiellement compte des remarques des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves.

C'est ainsi, notamment, que René Haby semble avoir renoncé à l'idée d'un cours préparatoire « à deux vitesses ». Ce projet, on s'en souvient, avait fait crier à la « sélection précoce ». « C'est une formule plus souple qui a été retenue », a-t-il expliqué en soulignant que la « formation donnée à l'école primaire comporterait cinq niveaux successifs organisés en trois cycles ». En choisissant une formule moins rigide, René Haby a, en quelque sorte, donné pour mission aux enseignants de faire eux-mêmes échec aux redoublements dans le primaire : « En vue d'éviter dans toute la mesure du possible les redoublements, des dispositions pédagogiques permettent d'adapter à chaque enfant, à l'inté-

rieur de sa classe, la vitesse de progression dans ces différents cycles, en particulier au niveau des premiers apprentissages. »

Ce « recul » a d'ores et déjà suscité quelques réactions. Ainsi, l'association Défense de la jeunesse scolaire a fait connaître sa satisfaction : « En renonçant à la sélection précoce, le ministre de l'Éducation a modifié heureusement la physionomie de son projet de réforme. Couplées avec la « Note d'orientation » qu'il a publiée au début d'avril, les principales dispositions de son projet de décret relatif à la maternelle et à l'école élémentaire peuvent mener à un progrès important. Il reste à l'accomplir, notamment par la réduction à vingt-cinq élèves de l'effectif maximal des classes en grande section de maternelle et au cours élémentaire première année. »

Le SNES, pour sa part, a mis l'accent sur l'opposition du CEGT aux projets Haby : « Cette opposition majoritaire confirme le fait que la réforme Haby n'est pas plus celle des parents que celle des enseignants comme l'avait montré l'accord général réalisé le 22 mai dans la Conférence nationale sur les enseignements, tenue à l'initiative du SNES. Il revient au ministre d'en tirer les conséquences. »

SNES : les "États généraux"

Le SNES a pris l'initiative de réunir, le 22 mai à Paris, une « conférence nationale d'enseignants » afin de faire ensemble la critique de la réforme Haby et de mettre sur pied une série de contre-propositions « globale et cohérente ». Quelque trois cents délégués, représentant sept syndicats affiliés à la FEN (SNESup, SNEP, SNETAP, SNCS, SNIET, SNPDES), plusieurs mouvements pédagogiques (CEMEA,

CRAP, GFEN, ICEM Freinet, GERAS) et l'ensemble des associations de spécialistes ont participé aux travaux. Parmi les principaux thèmes abordés dans les commissions : les objectifs des enseignements, la reconnaissance des études, les examens, la cohérence des enseignements, la préparation au métier...

Cette conférence nationale a été l'occasion pour les participants de témoigner leur opposition unanime aux projets ministériels. La réforme Haby, conclut le document final donnera seulement « à une minorité les moyens de bénéficier des conditions d'approfondissement permettant une pratique rigoureuse des sciences, tandis que le plus grand nombre sera orienté vers des spécialisations professionnelles ou technologiques, coupées plus encore de la formation générale ».

Dans un communiqué publié le 24 mai, le SNES se félicite de cette prise de position et estime que René Haby « pourrait dans les prochains mois de trouver devant une opposition analogue à celle de la Conférence des présidents dans les universités, articulée avec une opposition syndicale ».

Face « au processus aggravé de dégradation du système d'éducation » la Conférence nationale a tenté d'élaborer un contre-programme de réformes susceptibles de servir de plate-forme revendicative pour la prochaine rentrée. Il ne s'agit, dans l'immédiat, que d'une ébauche de réflexion qui devra être approfondie au cours des prochains mois. D'ores et déjà, cependant, les participants ont souligné la nécessité de parvenir, dans le cadre encore hypothétique de la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans, « à associer la formation générale et la préparation à un métier ». Dans cet esprit, la « culture générale, conçue comme une préparation à la vie, ne devra être ni déséquilibrée, ni parcellaire ». Quoi qu'il en soit, ces objectifs ne seraient atteints, comme l'a souligné le secrétaire général adjoint du SNES, Gérard Alaphilippe, « que si, dans notre pays, inter-

viennent des changements économiques, sociaux et politiques tels qu'ils sont définis dans le programme commun de gouvernement ».

PEEP : renouveau et émancipation

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), que préside le docteur Antoine Lagarde, a tenu le week-end dernier son congrès du cinquantenaire à Strasbourg. Née en 1901, mais n'ayant d'existence juridique que depuis 1926, la fédération du docteur Lagarde a voulu montrer qu'elle n'est pas seulement la plus ancienne des fédérations de parents mais qu'elle est aussi la plus moderne et la plus dynamique. Moderne, en réaffirmant ses conceptions de la laïcité, du pluralisme d'opinions et sa « volonté d'adaptation cohérente du système éducatif » à la vie. Dynamique, en annonçant une grande campagne d'adhésions à l'école élémentaire en 1977 et en constatant, pour l'année écoulée, une progression de 6 % du nombre de ses adhérents.

Après le congrès de Toulouse, en 1975, qui avait marqué le « renouveau » de la PEEP et sa volonté d'indépendance vis-à-vis du ministre de l'Éducation, le congrès de Strasbourg devait sanctionner « la consolidation de cette nouvelle image de marque » ainsi que l'affirmation de « la conviction et de la prise de responsabilité » de la PEEP. Une illustration de cette « émancipation » a été l'accueil du ministre de l'Éducation par le docteur Lagarde. Le président de la PEEP a été très clair : « L'école doit être un lieu privilégié d'épanouissement de l'enfant. Elle ne remplit pas ce rôle actuellement. Elle sélectionne vite, elle sélectionne mal. » Rappelant que sa fédération avait « loyalement participé à la concertation sur la réforme du sys-

ils ont dit

René Haby a précisé, au cours d'une séance à l'Assemblée nationale consacrée, le 21 mai dernier, aux questions orales sans débat, que dès l'année prochaine les examens dans l'enseignement secondaire seront réservés aux seuls élèves pour lesquels les décisions d'orientation seront défavorables :

« Pour le BEPC, sur la base du contrôle continu, les décisions favorables à la poursuite des études vaudront attestation de réussite dans le premier cycle et entraîneront l'attribution du diplôme de fin d'études correspondant. Pour le baccalauréat, la prise en compte du contrôle continu permettra de simplifier l'examen terminal. Il ne sera ainsi peut-être pas nécessaire de maintenir un écrit et un oral. J'envisage enfin d'étudier avec les organisations syndicales le report sur la première quinzaine de vacances de la session d'examens. En ce qui concerne l'enseignement technique, on met au point au niveau international des attestations de connaissances sous forme d'unités de valeur ou d'unités capitalisables, acquises au long de la scolarité, ce qui permettra, là aussi, d'alléger les examens terminaux. »

Louis Mexandeau, dans une interview accordée le 12 mai à l'Agence centrale de presse, a fait le point sur le projet socialiste d'éducation :

« Le PS, dans le domaine de l'école, se livre actuellement à un travail d'approfondissement à partir des perspectives du programme socialiste et du programme commun de gouvernement. A l'heure actuelle, notre parti travaille à la préparation de ce que nous appellerons non pas un projet de réforme, mais un plan éducatif. Depuis quinze ans, la réformite masque les vrais problèmes. Nous, nous voulons associer un plan qui prenne en compte à la fois notre souci du service public, nos principes, nos idéaux, mais aussi un certain nombre de moyens chiffrés sur lesquels nous demanderons au pays de nous faire confiance. [...] Nous pensons que d'ici la fin de l'année, ce plan sera en forme et qu'il pourra être adopté par les instances responsables du parti. »

René Maurice, en ouvrant les travaux du 63^e congrès de l'UNEF qui s'est déroulé du 27 au 30 mai à Toulouse, a déclaré devant plus d'un millier de délégués :

« C'est une étape décisive pour le mouvement étudiant dans son ensemble. Le congrès de l'UNEF sera un congrès de victoire, de lutte et de décision qui donnera l'occasion aux responsables syndicaux d'effectuer sans triomphalisme ni autosatisfaction une analyse positive mais critique de la lutte engagée contre la réforme du deuxième cycle. »

tème éducatif », le docteur Lagarde a précisé au ministre les raisons du malaise actuel de la PEEP vis-à-vis de la réforme. Les parents d'élèves Lagarde ne veulent prendre position sur cette réforme que lorsqu'ils connaîtront la totalité des décrets et projets de loi. Ils n'acceptent pas non plus la méthode employée, c'est-à-dire la présentation étalée des textes.

Au nom de la « franchise réciproque », René Haby s'est déclaré surpris du silence de la PEEP sur les textes déjà sortis. Constatant que sur certains points — les objectifs, les méthodes et les principes — il y avait un large consensus entre les parents et lui-même, le ministre a conclu : « Si sympathiques que soient vos propositions, je ne peux pas bouleverser trop rapidement certaines habitudes mentales, au risque de créer des tensions excessives. »

Entamée à Toulouse, consolidée à Strasbourg, l'évolution de la PEEP vers une plus grande indépendance vis-à-vis du gouvernement et du ministre de l'Éducation semble bien acceptée par la très grande majorité des parents. Le rapport d'activité, sanctionnant l'année du « renouveau » de la fédération, a été adopté par plus de 80 % des congressistes.

CNAL : nouvel élan

Réuni récemment à Paris, le Comité national d'action laïque (CNAL), qui regroupe la FEN, le SNI, la Fédération de parents Cornec, la Ligue de l'enseignement et la Fédération des délégués départementaux, entend donner un nouvel élan à son action. Premier objectif : poursuivre la lutte pour la nationalisation des établissements privés d'enseignement. Le CNAL s'inquiète, en effet, du système législatif actuel qui aggrave, selon les responsables du Comité, « la privatisation de l'éducation, notamment en matière de formation perma-

nente ». Ce thème sera au centre d'un colloque organisé par le CNAL en janvier prochain.

Dans l'immédiat, le secrétaire général de la FEN, André Henry, a profité de cette rencontre pour protester contre la diffusion à 5 millions d'exemplaires d'une brochure élaborée par les services du ministère de l'Éducation — « Le petit livre orange » — et favorable à la réforme Haby. Cette brochure de douze pages, intitulée « Parents, c'est vous qui avez inspiré la réforme Haby », est actuellement envoyée aux familles par les chefs d'établissement. Il s'agit en réalité d'une opération de charme envers les parents... Le ministère de l'Éducation s'élève pour sa part contre les accusations de « propagande éhontée et mensongère » émises par certains syndicats à la vue de cet « ouvrage ».

problèmes à l'Unesco

La trésorerie de l'Unesco est « en situation précaire ». C'est ce qu'a dû constater le conseil exécutif de l'organisation qui vient d'achever ses travaux. Les causes en sont la dépréciation du dollar et l'inflation qui ont augmenté les dépenses et le non-paiement par les États-Unis de leur contribution.

Par ailleurs, le conseil exécutif a approuvé le programme à moyen terme « par objectifs », pour 1977-1982, qui sera présenté à la prochaine assemblée générale d'octobre 1976. L'idée centrale en est l'« élimination des disparités et des inégalités » et le « développement endogène ». Un effort sera fait également pour le développement scientifique et technologique, notamment pour mettre en œuvre des technologies adaptées aux besoins des pays en voie de développement.

Informations recueillies par
C. Guignot et J.-J. Schaeffel

au B.O.

organisation scolaire

- Des informations sur les conditions d'ouverture et de fonctionnement des **sections sport-études** dans les établissements scolaires sont données par une circulaire du 15 juillet 1975 (B.O. n° 20).
- **Des chantiers de travaux pour les jeunes** sont organisés par des associations françaises agréées. Ils sont ouverts aux volontaires des deux sexes âgés d'au moins seize ans. La liste des associations est donnée en annexe à une circulaire du 13 mai 1976 (B.O. n° 20).
- Le gouvernement a décidé d'assurer à la rentrée scolaire 1977 la gratuité de tous les manuels en 6^e, puis les années suivantes en 5^e, 4^e et 3^e au fur et à mesure de l'application de la réforme.

D'autre part, en raison des modifications de programme qui vont intervenir à partir de la rentrée scolaire 1977, il apparaît inopportun de renouveler en 1976 les manuels scolaires utilisés dans les classes de sixième et cinquième. Il ne sera donc pas attribué cette année de subvention pour l'acquisition de manuels de ces classes. Les crédits ainsi libérés seront utilisés en 1977 lorsque se réalisera la gratuité totale pour les classes de sixième.

Toutefois, les établissements créés ex nihilo pourront en 1976 bénéficier d'une dotation exceptionnelle et limitée lorsque des transferts de manuels ne pourront être effectués. Les demandes devront être dûment justifiées.

Une subvention de 15 F par élève de 4^e sera à nouveau allouée aux établissements à la prochaine rentrée scolaire. Les manuels de cette classe ne devant pas être renouvelés avant 1979, les crédits nécessaires seront délégués prochainement sur la base des effectifs prévisibles à la rentrée 1976.

Les chefs d'établissement sont invités à prendre dès à présent les mesures nécessaires à l'application de cette décision (circulaire du 13 mai 1976 — B.O. n° 21).

- Le gouvernement se préoccupe du développement et de la coordination des actions de formation générale à dominante linguistique en faveur des **travailleurs**

immigrés. Diverses recommandations sont faites par circulaire du 14 mai 1976 (B.O. n° 21).

- Le classement des **écoles normales primaires** est remanié par un arrêté du 14 mai 1976 (B.O. n° 21).

examens

- Il est institué un **CAP d'employé de restaurant** en remplacement du CAP de commis de restaurant (arrêté du 20 avril 1976 — B.O. n° 20).
- De nouvelles instructions concernant les épreuves orales du **baccalauréat** sont données par une circulaire du 12 mai 1976. Elles concernent essentiellement les épreuves de français et les allègements de programmes (B.O. n° 20).

stage

- Un stage destiné au personnel de l'enseignement technique désireux de se consacrer à l'**enseignement des enfants inadaptés** aura lieu à l'annexe du Centre national d'études et de formation pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée de Beaumont-sur-Oise, 29 bis et 33 bis, rue de Cronstadt, 75015 Paris (circulaire du 10 mai 1976 — B.O. n° 20). Candidatures avant le 15 juin 1976.

personnels

- Les modalités de fonctionnement des **comités médicaux** ont fait l'objet de deux circulaires de la Fonction publique, en date des 14 avril et 19 mai 1976. Ces circulaires ont pour objet d'éviter des retards préjudiciables à l'intérêt des agents en congé de longue durée ou de longue maladie, par des réunions plus fréquentes des comités médicaux (B.O. n° 21).
- L'affectation des candidats reçus aux **concours de recrutement du CAPEPS et de la maîtrise**, session de 1976, fait l'objet d'une nouvelle procédure (circulaire du 30 avril 1976 — B.O. n° 21).
- Une circulaire du 5 mai 1976 signale la publication prochaine d'un décret qui vise à résorber l'**auxiliaire dans le domaine de l'éducation physique et sportive** (B.O. n° 21).

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espace.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 5.)

location (offres)

● Ht-Jura, 4 km lac, mais. rustique 6 pers., juil., août. Ecr. Girod René, Prénovel, 39150 Saint-Laurent.

● Appartement confort., calme, jardin, 4 pers., juil. à 15 août 800 F mens. Ecr. P.A. n° 943.

● Larédo, 180 km Hendaye, 300 m plage, F4, août 1 300, juin, sept. 250 F/sem. Ecr. P.A. n° 944.

● Perpignan, route plage, appt pr cple et 2 enfnts, juil., août. Ecr. P.A. n° 945.

● 05-Merlette, 1 850 m, F3 meub. conf., 5 pers., juil., août, sept., px int. Ecr. P.A. n° 946.

● Larédo Esp., pr. plage, 4 ch. tt conf., b. vue, 5 lits, sept. 1 000, juil. 1 600, août 1 800 F. Ecr. P.A. n° 947.

● 64-Biarritz, prox. plage, appt conf., 5-6 pers., vue mer, août 2 500, sept. 750/quinz. tt comp. Ecr. P.A. n° 948.

● Super Rosas (Esp.) 10 mn mer, 3 p. tt conf., cuis., bns, gde terr., vue splend. mer, mont., calme, août. Ecr. P.A. n° 949.

● 74 - Face Mt-Blanc et Aravis, appt chalet nf tt conf., calme, prom., 2-4 pers., juil., sept. Ecr. P.A. n° 950.

● 1° Palamos C. Brava, 600 m mer, villa F5 tt conf., 7-8 pers., terrasses, jard., park., calme, linge fourni, superm. proche, juin, sept. 2 000, juil. 3 000, août 3 500 + charges 150 F ; 2° Alicante, 15 mn mer, F4 conf. en ville, linge fourni, juil., août 1 500, sept. 1 000 F + ch. 100 F ; 3° Moselle-Puttelange-aux-Lacs, ds ville 6 000 h., pr. forêts, étangs, gd F4 tt conf., pêche poss., juin 1 000, juil., août 1 500 F. Ecr. P.A. n° 951.

● Cullera (Esp.) direct. s/plage, appt meub. conf., 4-5 pers., sais., linge fourni. Ecr. P.A. n° 952.

● 05-Orcières, appt 3-4 pers., 2° quinz. juil. 650 F, 2° quinz. août 700, quinz. juin ou sept. 450 F. Noël 900 F. Ecr. Blanc, éc. de la Gare, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

Mari collègue ouvre...
Village Club de la Renaudière
CAMPING-CARAVANING***
chambres - bungalows - appartement
44770 LA PLAINE-SUR-MER
Tél. : 21-50-03

● 73-1 600 m, climat except., soleil, santé, calme, pays simple, studios tt conf., px spc. juil. Ecr. Lutzler, 48 Brossolette, 93320 Pavillons.

● Esp. Baie de Rosas, 50 km Perpignan, 50 m plage appt tt conf., 2-3 ch., séj., cuis., w.-c., s. d'e., 6 ou 8 pers., gde terr. face mer, park., ts comm., remise 10 % pr 2 mois consécutifs loc. Ecr. Mageca, cour Fontneuve, 34500 Béziers.

location (demandes)

● Prof. ch. pr fille étudte Paris chambre conf., préf. 6° 7° arr. Ecr. Sommier J., Champforgeuil, 71100 Chalons-sur-Saône.

● Rég. Cap d'Agde ou St-Hil.-de-Riez, cple 3 enf. ch. type F3 (appt ou villa) bd mer, août, px 2 500-3 000 F. Tél. (16-20) 56-08-20.

● Famille 3 pers., F3 plage, août. Ecr. Bélar, 13, r. des Docks, 25000 Besançon.

● Env. Millau 12100, mais. tt conf., isolée si possible, août. Ecr. P. Platteel, 22, rue de Vouillé, 75015 Paris. Tél. : 531-50-19.

● Aix-en-Provence, appt tt conf. 2 ou 3 pces pr cple enfnts, étudts, à partir 1-8 ou 1-9. Ecr. P.A. n° 953.

● Landes, rég. Soustons-Léon, cple (+ 2 enfnts) ch. appt ou villa conf., calme. Ecr. P.A. n° 954.

● Ch. chambre meub. Paris près gare Montparnasse. Ecr. P.A. n° 955.

● Cauterets ou env., indép., 5 pers., juil. ou août ou même type loc. Bretagne. Ecr. P.A. n° 956.

● Ch. ds Paris appt 4 p. pr mén. + 3 enf. (14-11-10 a.) du 19 juil. au 7 août. Ecr. Mme Fronteau, 55, r. Vaucouleurs, 45100 Orléans. Tél. 66-42-17.

échanges

● Autrans-Vercors, 1 050 m, très tourist., F4 tt conf. c/appt, mer, Océan. Ecr. Ravet, 38880 Autrans.

● Mais. camp. très b. ét. 7 pces, s. d'e., 800 m2 jard., calme, sortie bourg c/mais. prox. mer, rég. Royan. Ecr. Mœuf, 23100 La Courtine.

● Ardèche ou bd étang Berre, 4-5 pers., 15 j. juil., août c/sim. bd Océan, Bretagne. Ecr. s/dir. CES, 07160 Le Cheylard.

● Grenoble, mais. tt conf., 5 p., 1^{er} au 31-8 c/sim. mer ou prox. Ecr. P.A. n° 957.

ventes

● 66 - Port-Barcarès, 300 m mer, F3 r.-de-ch. + jardinet, vide 125 000, t. b. meub. 135 000 F. Ecr. Batut, 14, r. Gal-Frère, 80000 Amiens.

● Dordogne, 7 300 m2 + grange 100 m2 + maisonnette Périgord (1769) près N. 89 et rivière, 40 000 F. Ecr. Ortéga, CEG, 16360 Baignes. Tél. (46) 78-42-85.

● Prox. Toulon, centre bourg, 2,5 km mer, appt F4 parf. ét., 11 U + 1 CF. Ecr. Ppal CES, 45220 Chateaufort. Tél. (38) 95-31-52.

● St-Benoit-la-Chipotte, Vosges, terr. à bâtir 17 a., ruis., 1^{re} cat., 2 500 F. Ecr. P.A. n° 958.

● 43-Alt. 800, près Loire, vue panor., chalet exc. ét., soub. pierre, ss-sol, conf., cheminée rust., s. terr. 3 400 m2, nbx arbres. Ecr. P.A. n° 959.

VOTRE TERRAIN EN PROVENCE
A 20 km d'Aix, dans les côtes sud du Luberon, nous vous présentons, autour des vieux villages historiques, les derniers terrains à bâtir, de caractère, dans un site préservé.
Prix moyens de 40 000 F à 70 000 F
Documentation gratuite à :
AGENCE DU CHATEAU
45, boulevard de la République
84240 LA TOUR-D'AIGUES
Tél. : 16 (90) 77-41-99

● 33-Montalivet vds ou loue villa 6 pces, bns, chauff., tt conf. Ecr. P.A. n° 960.

● Rosas, 40 km front. Esp. magn. F3, vue spl., px int. Ecr. P.A. n° 961.

● Très beaux terrains à bâtir 55 km Paris-Ouest, rue de Porcheux, 60 - La Houssoy (entre Gisors et Beauvais), lots de 550 à 1 000 m² en tte prop., px très avant., crédit. Ecr. Lacroix, 79, r. Joinville, 94700 Maisons-Alfort. Tél. 207-41-66.

● 92 - Antony, près M° Parc Sceaux, bus, éc., comm., pav. 3 p. + 2 p. aménag., tt conf., jard., gar. Tél. 350-71-49.

● Gorges Tarn, mais., jard. Ecr. Mlle Planchon R., lycée tech., 48000 Mende.

CREATIVISME PSYCHODYNAMIQUE

La Puissance créatrice de l'Univers au stade de l'homme est modulée par nos pensées et nos sentiments, mal ou bien. Apprenez à vous en servir pour harmoniser, guérir et stimuler vos élèves en reconditionnant le subconscient organisateur.

LA SCIENCE DU MENTAL - 30 F.
Revue mensuelle S. du M. - 50 F.
Cours de Psychosynthèse par A.J. Berg, ancien instituteur - 20 F.
(plus 10 % pour frais de port)

AMOUR ET LUMIERE
8, avenue Churchill
06190 Roquebrune-Cap-Martin
C.C.P. Marseille 2 688-34
Mentionner : l'Education

Activités d'éveil, promenades scolaires
PENSEZ AU LAC D'ANNECY
Agrémentez votre excursion d'un tour du lac + téléphérique au Mont-Veyrier.
Sur demande, services pique-nique bateau durant tour du lac.
Prudent de réserver à l'avance à la **COMPAGNIE DES BATEAUX DU LAC D'ANNECY**, 2, pl. au Bois. Tél. 50/51-08-40.



17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.
REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

■ achats

● Inst., appt, chalet ou terr. viabil. ds rég. mont. (Alpes) proche stat. sports d'hiver, faire offre détaillée. Ecr. P.A. n° 962.

■ hôtels - pensions

● TRANSPYRENEEN Hôtel * NN, 66800 Enveitg s/ RN 20, entre Font-Romeu, Andorre, Espagne, alt. 1200 m, 800 m gare internationale, confort, gd calme, parc, soleil, détente, sports. VACANCES TOUTES SAISONS, 50 à 60 F dépliant s/demande. Tél. (68) 04-81-05.

● HOTEL DE LA POSTE, 74 - Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.

● LAC D'ANNECY... plage à 1,5 km HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, px pens. 55 à 65 F STC, tél. (50) 44-30-22.

● Hôtel l'UNION *NN, 74-L., Chapelle-d'Abondance, tél. 73-23-04, px 50 F, alt. 1000 m entre la Suisse et Lac Léman.

● Hôtel CLAVEL *, 74420 Saxel pr Genève, 48-50 F net, jdre tbre pr rép.

● Htes Vosges, rég. Gérardmer, MOTEL « AU REPOS DES CASCADES » **NN, 88450 Tendon, tél. (29) 66-21-13, pour une cure de repos et de bon air, loc. semaine, studios, appt., chambres conf. et de caractère, tous services hôteliers.

● ACCUEIL DE CLASSES AU BORD DE LA MEDITERRANEE Le Pradet (Var) - Le Mas de l'Artaude, une magnifique propriété boisée à 400 m de la mer, pens. compl. 38 F par jour, URGENT. Ecrire ou téléph. à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRI-VAS, tél. 4-05.

■ automobiles

● Vds 304 berl. sable, 9 ms, l. arr. chauff., 5700 km, libre fin juin, px 18500 F. Ecr. Mathieu J.-L., 25400 Audincourt. Tél. 91-68-97.

● Cse dép. étr., vds Polski Fiat, 7 CV, janv. 76, options attel. carav. 15500 F. Ecr. Kerbeci, 69260 Charbonnières. Tél. 87-17-60.

■ centres de vacances

● Rech. moniteurs (trices) av. brevet surv. baign., CV Orne, 25-7 au 18-8, 18-8 au 11-9. Ecr. D.H., 21, r. St-Sauveur, 62920 Chocques.

● Séjour-circuit en Pologne du 21-7 au 10-8 pour garçons et filles 14/18 ans. Ecr. Office Vacances, inspection académique, 88020 Epinal.

● Cple cuisiniers rech. place ds CV août (préf. bd mer, Océan). Ecr. Prin, 10, bd Branly, 21300 Chenove.

● Monitrice dipl. ch. place CV juil., août, mer préf. Ecr. Le Gouic E., Petit Appeville, 76550 Offranville. Tél. 84-11-46.

● 1° Monitrice stag. CEMEA ch. CV juil. ; 2° j. f. 15 a. ch. poste aide mon. ou autre CV juil. Ecr. P.A. n° 963 ou tél. Mme Besançon 726-45-58.

● Ass. recrute direct. CV, été, domic. 300 km Paris, capable insuffler conscience éducative. Ecr. P.A. n° 964.

■ relations

● 37-Institutrice 48 ans divorcée, mince, optim., 2 enf. élevés, ch. cinquantaine, tolérant, affect., aim. nat., jard., voy. Ecr. P.A. n° 965.

(Suite page 56.)



ARMOIRE CLASSEUR

pour le rangement
de cartes de géographie

Sa conception a l'avantage de conserver les collections de cartes à l'abri de la lumière, poussière, détérioration, frotement, cassures, etc.

Encombrement : hauteur : 1,75 m, largeur : 1,65 m, profondeur : 0,50 m.

Plusieurs milliers d'armoires en service.

Ets BARBIER et Cie

14, route de Moulins
58300 Decize

Tél. : 165

● LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORE DU BERRY, CONFISERIE au MIEL. Produits de beauté naturels. Documentation et tarifs GRATUITS A 4 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.

CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et d'opacité prêts à poser pour établissements scolaires laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc. Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
 entre Amiens et Doullens
**GROTTES - VIEUX METIERS ET
 MOULINS A VENT**
 Parc de jeux - Pique-nique couvert

HOMMES ETUDES ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
**VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
 D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)**
**LES ETRANGERS DANS
 LES REGIONS DE FRANCE (60 F)**

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
 111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
 fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
 116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
 logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
 leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
 toires Internationaux ; 120 : Bibliographie ;
 121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
 100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS
 APPAREILS 24 x 36 ACCESSOIRES
 CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS - TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
 12, rue Richer, PARIS-9^e
 REPRISES (Envoi province) CREDIT

PHILATELIE

COLLECTIONNEZ pratiquement et éco-
 nomiquement **LES TIMBRES-POSTE** neufs
 tous pays en écr. à M. Ph. PAYET, 97427
 Et. Salé-les-Bains, REUNION.
 Conditions très avantageuses

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gra-
 tuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement.
 Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre
 chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce.
 Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service
 des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 55.)

relations

• Prof. vf ch. compagne juil., préf. gde,
 simple, mar. poss. ultér. si affinité. Ecr.
 P.A. n° 966.

• 87-Ensgte vve 45 ans, caract. jne, désire
 renc. coll. 40-50 en vue rompre solitude.
 Ecr. P.A. n° 967.

• Instituteur 53 a., cél., 1,68 m, car. jne,
 affect., dés. conn. agréable coll. pr symp.,
 compréh., évansion vac. Ecr. P.A. n° 968.

• Paris, agrégée 52 a. ch. relations h. libre,
 situation équivalente. Ecr. P.A. n° 969.

• Instituteur 50 ans, carac. allure jeunes,
 offre gdes vac. agréables à coll. jolie et
 sympa. Ecr. P.A. n° 970.

divers

• Pour LYCEE FRANÇAIS ALICANTE :
 — deux instituteurs (trices) possédant CAP ;
 — un professeur H.G. (licencié ou A.E.) ;
 — un maître EPS (athlétisme, sport co).

— Pour Collège Palma de Majorque :
 — un PEGC anglais, homme, retraité (50-
 55 ans), pour direction collège, possibilité
 emploi institutrice pr épouse.
 Renseignements à Mission laïque française,
 8, r. du Gal-Clergerie, 75116 Paris. Tél.
 727-96-92.

• Ménage 25 et 24 ans, mari mécanicien
 auto, ch. place gardiennage ou avec appt.
 Ecr. Sanchez, 7, r. de l'Egalité, 93400 Saint-
 Ouen.

• Ch. rensngts entre 1750-80 sur J.-C. Caron
 curé martyrisé en 92 et sur Albreth à
 Valenciennes XIX^e s. Ecr. Duquenne Robert,
 r. Vandervelde, 62260 Auchel.

• Vds « L'école publique » Rombaldi, 2 vol.
 Ecr. Aucante, éc., Cidex 514, Theillay, 41300
 Salbris.

• Vds : 1^o Vaurien b. ét. + chariot 1 100 F ;
 2^o remorque dériv. + plateau bagag., susp.
 et roues auto, CU 300, t. solide, 2 000 F.
 Ecr. Blanc, éc., 84730 Cabrières. Tél. 33
 (soir).

• Coop. scol. St-Germain-s/Rhône, 01200
 Bellegarde, vd Science et Vie, an. 68 à 71,
 monog. Asphalte, pions 2 F le cent, etc.

• Vds encyclopédie « Peuples, Civilisations
 et Mondes » 7 vol. 700 F. Ecr. Dce éc.
 Sembel, 47015 Agen. Tél. 66-22-81.

• Vds éd. num. œuv. comp. Shakespeare,
 rel. cuir, ill. Gradassi. Ecr. Champmartin,
 58240 St-Pierre-le-Moutier. Tél. 68-42-67.

• Cse dble emploi, vd calculatrice Hewlett
 Packard HP 25, scientif., programmable, ss
 garantie, 800 F (nve 1 100 F). Ecr. Peulot,
 11, r. J.-Peyré, 64000 Pau. Tél. (59) 02-52-07.

• JEUX et CONCOURS = CLUB
 Ecrivez à Amicale Simon, 8, rue Tourne-
 bonneau, 51100 Reims.

• Vds rares parchemins avec signatures
 autographes de rois. Ecr. P.A. n° 971.

• Cons. pédag. adj. à IDEN, 55 a., au fait
 renov. franç., math., retraite 14-9-76, étu-
 dier. tte prop. Ecr. P.A. n° 972.

STAGES TISSAGES ET TAPISSERIE ETE 1976

Initiation et Perfectionnement
 Métiers à tisser pro. toutes largeurs, prix
 spéciaux pour stagiaires, doc. 2 F en tim-
 bres. Ecr. Sternicha, 47270 St-Jean-de-Thurac.

• ESPAGNE. Apprenez l'espagnol cet été,
 trois semaines, 9 excursions. Tout compris
 999 F TEE. Calvo Sotelo, 47, Reus, Espagne.

STAGES PHOTOS EN ROUERGUE

Initiation - Perfectionnement
 5 ans d'expérience

Programme :
ATELIER PHOTO 12330 MARCILLAC

• LA PEINTURE MOYEN D'EXPRESSION ET
 DE COMMUNICATION. Au cœur du Rouer-
 gue occidental, Frédéric Blaimont anime en
 juil., août et sept. un stage de dessin et
 peinture. Pour tous rensngts écrire à Fré-
 déric Blaimont, Mas de Darse, Martiel,
 12200 Villeneuve-de-Rouergue.

CHAMONIX

Retraite du Camp des Aigles dirigée par
 PIR VILAYATE

Anglais-allemand 11 juillet-21 août

Français-anglais 8 au 21 août

Instructions - Recherches - Méthodes de
 respirations et de méditations - Conférences

Yoga - Chants — 30 F par jour

Renseignements avant le 15 juin :

THALIE, 39, Haut-de-la-Noue
 92390 VILLENEUVE

• Grands vins de Bourgogne
 Appellation Givry
 GERARD PARIZE PONCEY, 71640 GIVRY
 petit propriétaire récoltant, époux de collè-
 gue, expédie par carton de 12 bts vin rouge
 au prix de 130 F TT et transport compris
 paiement à la commande ou c/rembourse-
 ment.

• COGNAC 40° et 50° - PINEAU des Cha-
 rentes, rosé et blanc. Ecr. G. CHAINIER et
 Fils, vitic.-distill., Arthenac, 17520 Archiac,
 tarif s/dem., remise ensngts.

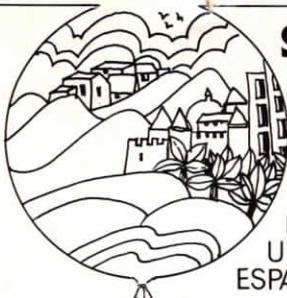
• DIRECTEMENT pour vos achats de vins
 de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de
 collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-
 CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES,
 BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur
 demande. Conditions particulières aux ensei-
 gnants.

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
 Tél. : 231-18-21

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.



SEJOURS LINGUISTIQUES

en
ALLEMAGNE
ANGLETERRE
ECOSSE
IRLANDE DU SUD
USA
ESPAGNE

**CENTRES DE VACANCES
avec activités
sportives**

à la mer, la campagne
la montagne

cet été avec le

**comité d'accueil
88 boulevard Saint Michel
75006 Paris**

TEL : 326 60 97 et 325 11 61



UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

**offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans**



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur). Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.,

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES

66 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé



MONTRÉAL 76

JEUX OLYMPIQUES

VOYAGE USA - CANADA

PARIS - MONTREAL - OTTAWA - TORONTO -
NIAGARA FALLS - NEW YORK - WASHINGTON -
SPRINGFIELDS - MONTREAL (séjour) - PARIS.

du 10 au 25 juillet

16 jours - 4 450 F

Départ avion Paris + logement chambre 2 lits +
demi-pension durant circuit + assurances. **Dispo-**
sions entrées manifestations olympiques.

Quelques places sont encore disponibles.

CIRCUITS EGYPTE - GRECE - TUNISIE - CANARIES -
ESPAGNE - SICILE - JAPON - URSS - TURQUIE.

Documentation détaillée sur demande adressée à :

VOYAGES CULTURELS FRAM

12, rue Rabelais, 46004 CAHORS - Tél. : (65) 35-15-28
Licence Etat 190 A

COLLECTION JEAN VERGNE

LA SÉQUENCE DU JEUNE LECTEUR C. E. 1

Nouveauté

J. VERGNE
Inspecteur Départemental
de l'Éducation Nationale

par :

S. CABLÉ
Directrice d'École

Une conception de la lecture conforme aux nouvelles instructions pour le C. E. 1.

- I. **Des séquences "formant un tout"** correspondant aux intérêts profonds des enfants : Vie moderne, contes...
- II. **Les illustrations de Michel Moyne**
Pédagogue et artiste de talent, Michel Moyne a su traduire par ses dessins, les diverses motivations de l'enfant de 7 à 8 ans.
- III. **Un appareil pédagogique moderne (Voir fichier du Maître).**
La préparation à la lecture.
L'étude de sons (phonèmes et sons composés).
La lecture expressive.

Un beau livre format 24 x 17 de 160 pages. *paraîtra en juin 1976.*

RAPPEL DANS LA MÊME COLLECTION :

La Séquence du Jeune lecteur. CM2... un vol. de 196 pages. 16,50
La Séquence du Jeune lecteur. CM1... un vol. de 192 pages. 15,50

Les maîtres des classes intéressées peuvent recevoir un spécimen en s'adressant :

Editions LAVAUZELLE. Département Librairie : B. P. 8 - 87350 PANAZOL ☎ 33-11-94
PARIS (6^e) (Exposition et Vente) : Dépôt O.D.E.L. 25, quai des Grands-Augustins ☎ 326-03-06

PLANNING

JIPÉVÉ

CHEFS D'ETABLISSEMENTS, CENSEURS, SURVEILLANTS GENERAUX

Ce Planning étudié et conçu d'après les conseils de plusieurs membres de l'Éducation nationale apporte une méthode nouvelle pour la mise en place de l'emploi du temps.

IL VOUS PERMET :

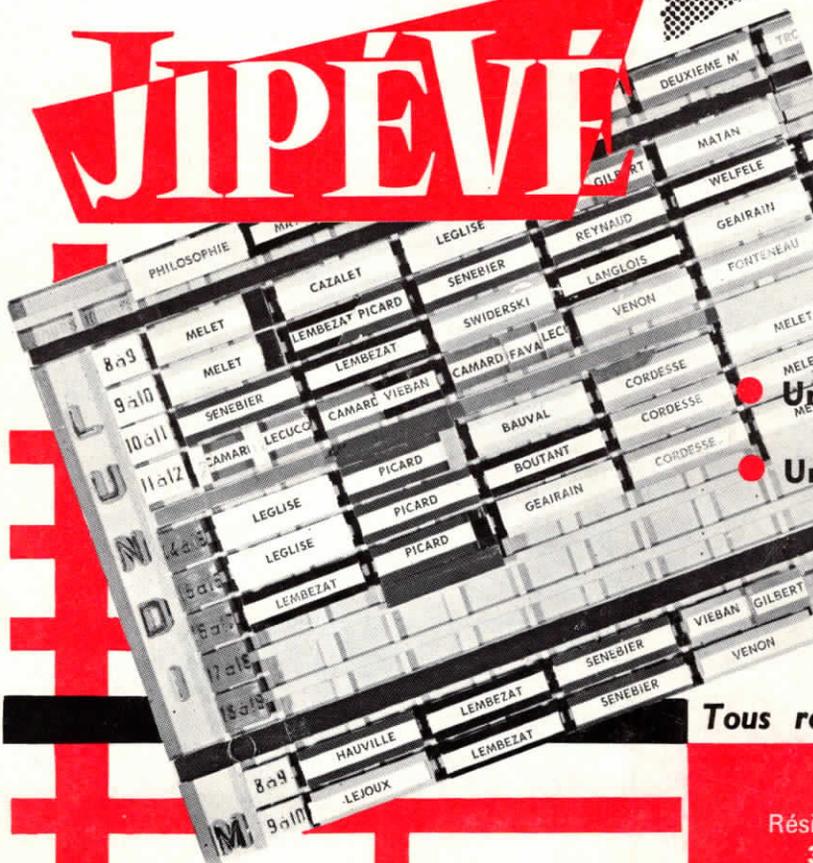
- Une lecture aisée par l'utilisation des couleurs
- Une mise à jour rapide ;

et résout d'une façon logique le problème du dédoublement des Classes du Tableau des Professeurs ainsi que celui des Locaux.

Tous renseignements sur demande à :

JIPÉVÉ sarl

Résidence Paradis - Impasse des Capucines
34-MONTPELLIER Tél. 92-08-83



J. Gasc-Toulouse